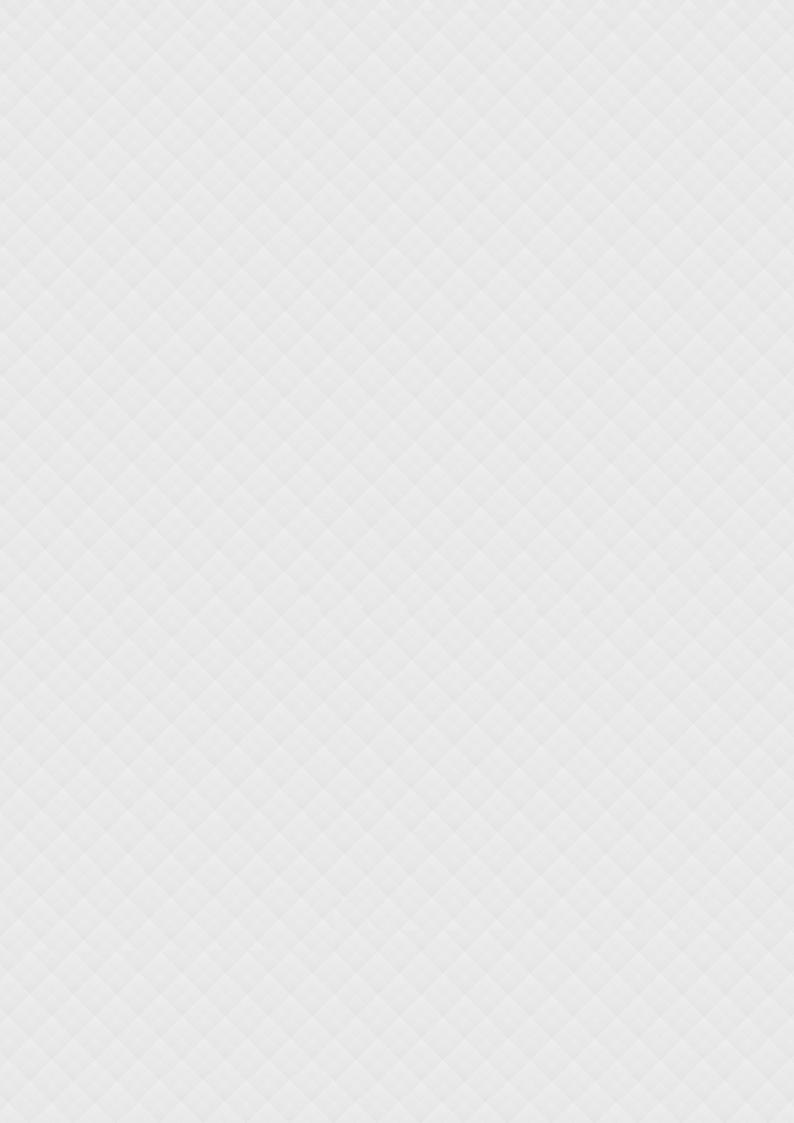


RAPPORT DE GESTION 2017

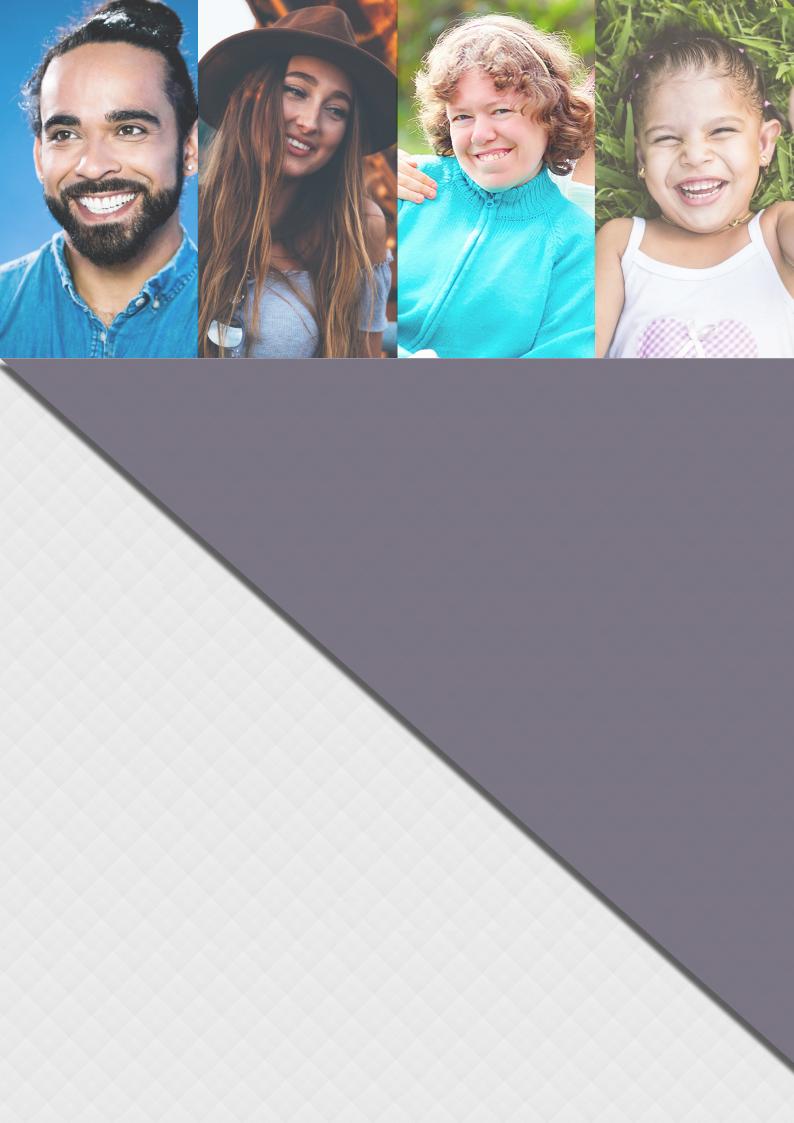
« Sauvegarder et promouvoir les possibilités d'accès à l'autonomie,

à la dignité et à la solidarité des personnes vulnérables »



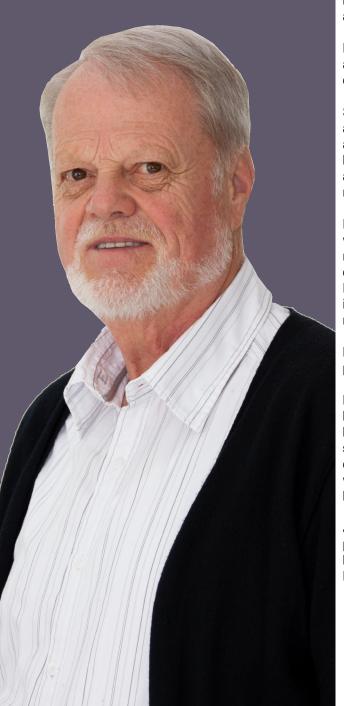


« Permettre aux acteurs qui concourent à un même projet de partager le regard qu'ils ont du but qu'ils cherchent à atteindre ». Anonyme



SOMMAIRE

EDITO DU PRÉSIDENT	p.4
NOTRE MISSION	p.5
LES CHIFFRES CLES	p.6
L'ACTION ASSOCIATIVE	p.7
LA GOUVERNANCE	p.10
TEMPS FORTS	p.12
SIÈGE SOCIAL	p.14
RESSOURCES HUMAINES	p.15
POLITIQUE FINANCIÈRE	p.19
SYSTÈME D'INFORMATION	p.21
GESTION DU PATRIMOINE	p.22
DÉMARCHE QUALITÉ	p.24
PÔLE HANDICAP	p.26
PÔLE INCLUSION SOCIALE	p.59
PÔLE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE	p.70
NOS PARTENAIRES	p.73
REMERCIEMENTS	p.74
GLOSSAIRE	p.75



Chers adhérents, Chers professionnels, Chers partenaires,

Au titre de Président du Conseil d'Administration, je suis très heureux de vous présenter le rapport annuel de gestion 2017 du Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA), et surtout très fier de fêter aujourd'hui mes 8 ans de présidence de notre association.

Huit ans à poursuivre une mission qui nous est chère, à soutenir des projets, des activités pour les personnes les plus vulnérables, à tenter de rapprocher l'ensemble des énergies des acteurs qui composent le CMSEA.

Si nous sommes si bien implantés sur notre territoire, c'est d'abord et avant tout grâce au soutien et à la confiance que nous manifestent les politiques publiques, année après année, depuis près de 70 ans. Ceci est également possible grâce à l'investissement de l'ensemble des membres qui composent le CMSEA. Sans votre engagement, il nous aurait été impossible de nous développer autant en tant qu'organisme gestionnaire et nous vous en remercions.

Encore une fois, l'année 2017 nous aura fait voir et sentir que la situation des personnes vulnérables est encore très difficile mais aussi que l'implication et le dévouement de nos membres sont d'autant plus importants. Nous sommes heureux d'avoir autour de nous des bénévoles aussi impliqués, de précieux collaborateurs et de fidèles partenaires. Et mieux encore, nous nous savons chanceux d'avoir des équipes de professionnels impliquées et motivées, formant ainsi un écosystème engagé et disponible autour de nos publics accueillis et hébergés.

Merci à nos partenaires qui s'engagent à soutenir nos actions et sans qui nous ne pourrions accompagner autant de nos concitoyens.

Nous croyons toujours qu'il est essentiel d'offrir aux personnes en difficultés et à leur entourage, des services de qualité, que ce soit par le soin, par l'écoute ou par l'accompagnement. Au fil des ans, nous avons réussi à bâtir de solides fondations sur lesquelles nous pouvons continuer de développer des programmes d'intervention d'une grande efficacité. Nous persistons à croire qu'il est primordial que les personnes vulnérables, et leur entourage, puissent bénéficier de services qui répondent à leurs besoins et enjeux, en phase avec leur réalité.

Je profite de cette opportunité pour remercier les membres du Conseil d'Administration pour les innombrables heures bénévoles qu'ils ne cessent de nous offrir, pour leur bonne humeur et leur professionnalisme. Merci d'avoir été aussi présent pour le Président, pour le CMSEA et surtout pour nos usagers.

À tous, une excellente lecture. Jean FOUGEROUSSE

LE CMSEA ET SON PROJET ASSOCIATIF

Le Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes est une association à but non lucratif, indépendante de toute structure confessionnelle ou idéologique. Son but est de sauvegarder et de promouvoir les possibilités d'accès à l'autonomie, à la dignité et à la solidarité pour les personnes vulnérables.

Interlocuteur depuis près de 70 ans des pouvoirs publics, tant par l'engagement de l'Association que par celui des personnes qui le composent, le CMSEA agit pour la **SAUVEGARDE** - celle des droits et des libertés fondamentales des personnes vulnérables. En s'appuyant sur le principe de **laïcité et de neutralité** à l'égard de tout engagement politique, confessionnel ou syndical, le CMSEA milite principalement pour la **cohésion sociale** en érigeant la **solidarité nationale** comme élément déterminant de cette cohésion. En ce sens, la solidarité pour notre association est bien plus qu'une simple valeur morale mais une exigence de la République.

« Ancrer l'homme au cœur de la définition et de la mise en œuvre des politiques sociales. »

Tel est le sous-titre du projet associatif du CMSEA qui ambitionne de situer l'Homme au centre de toutes les préoccupations militantes et professionnelles de l'association.

Au service des Pouvoirs Publics, le CMSEA veille à exprimer sa solidarité à l'égard des enfants, des jeunes et des adultes de toutes origines et de toutes conditions en situation de vulnérabilité. Par son projet associatif, le CMSEA affirme qu'aucune personne ne peut être définie ou réduite à une caractéristique ou un handicap. La personne handicapée, le toxicomane, le sans domicile fixe, le migrant, le délinquant ne sont pas que cela : au-delà de leur symptôme, de leur handicap, de leur détresse ou de leur catégorie administrative, ils sont avant tout des personnes dont l'éventuelle souffrance demande de l'aide.

Le CMSEA affirme une certaine conception de la personne humaine et s'il ne demande pas de comptes à ses adhérents ou professionnels sur leurs croyances, il exige de tous le respect des valeurs fondamentales suivantes :

AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ

Pour le CMSEA l'autonomie représente la liberté la plus grande possible à faire, de dire, de vivre, et de penser par soi-même, en tant qu'être humain responsable, c'est-à-dire dans le respect absolu du même droit à l'autonomie d'autrui. C'est pourquoi chacun des projets institutionnels des établissements et services présente les moyens de développer les différents niveaux d'autonomie (physique, intellectuelle, comportementale, sociale et culturelle) tout en maintenant le sens de la responsabilité individuelle, c'est-à-dire en intégrant le respect des lois et ce qui en fonde le principe.

DIGNITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Pour le CMSEA la dignité de la personne humaine doit être respectée, quels que soient ses handicaps, ses difficultés, sa nationalité, sa religion, son sexe ou son âge, sa couleur, la consonance de son nom ou prénom, les pesanteurs économiques et culturelles de son milieu, etc. C'est pourquoi il importe de lutter contre toutes les formes de discrimination, active ou passive, qui peuvent frapper les personnes qui s'adressent au CMSEA, accueillies ou suivies par les personnels des établissements et services. L'accent mis dans leurs projets sur l'éducation scolaire, la formation professionnelle, l'accès aux soins, l'insertion sociale et la promotion culturelle des personnes et des groupes, vise à développer, sinon l'Egalité, tout au moins une meilleure égalité des chances.

SOLIDARITÉ ET RÉCIPROCITÉ DES ÉCHANGES

Pour le CMSEA l'être humain existe dans une relation d'échanges solidaires, indispensable à la cohésion sociale. C'est pourquoi les établissements et services incluent dans leurs projets de la prévision des moyens susceptibles de développer des solidarités non seulement passives (les usagers bénéficiant, par hypothèse, de la solidarité nationale) mais aussi actives : solidarité interne entre les usagers, externe envers d'autres personnes ou groupes (chantiers, échanges culturels, sportifs, humanitaires, etc.).

La personnalisation des réponses en faveur des usagers est une exigence et le CMSEA se fixe **trois orientations** concernant les pratiques éducatives et sociales :

Adapter les pratiques aux évolutions du mal-être des personnes 2

Évaluer le bien-fondé et la qualité des interventions par rapport aux besoins recensés et aux objectifs fixés 3

Promouvoir un renouvellement des conceptions pédagogiques, notamment à l'aide d'un partenariat innovant.

La diversité des réponses proposées par ses établissements et services témoigne de son attention à adapter constamment leur pédagogie aux évolutions de la société et aux progrès des connaissances dans les domaines de la psychosociologie, tout particulièrement en matière de déficience mentale, troubles du comportement, dysfonctionnements familiaux, usage de drogue et exclusions sociales.

2017 EN CHIFFRES









personnes accueillies et accompagnées







L'ACTION ASSOCIATIVE

Si ces dernières années nous ont demandé de la clairvoyance pour analyser les enjeux et penser les adaptations organisationnelles capables de relever les grands défis des reformes des deux dernières décennies, l'année 2017 pourrait se définir comme étant une année fondée sur la construction, la consolidation et l'action.

UNE ANNÉE FONDÉE SUR LA CONSTRUCTION



EN MATIÈRE IMMOBILIÈRE

d'abord et toujours avec le souci constant de rester fidèle aux axes de notre projet associatif. De nombreux projets d'envergures ont largement fait évoluer notre offre d'accueil permettant non seulement aux salariés du CMSEA de travailler dans des conditions significativement améliorées mais surtout offrant à nos usagers des espaces garantissant un accompagnement dans des conditions de dignité et de sérénité conformes à nos engagements.

A titre d'exemples et sans être exhaustif, nous pouvons évoquer pour ce qui concerne uniquement le pôle handicap, le projet de nouvel ESAT l'Atelier des Talents, les nouveaux locaux du SESSAD TED, la rénovation de l'Impro La Horgne et la réhabilitation des pavillons de l'Itep de Lorry.

Avec le même souci d'amélioration continue de notre qualité d'accueil, des travaux ont également été engagés dans les établissements et services de la protection de l'enfance et notamment la MECS « le Château » où salariés, familles et enfants disposent aujourd'hui d'espaces confortables et adaptés sur le site des Frières de Lorry. Une rénovation complète de l'immeuble du DASA rue Saint Ferroy à Metz a permis de créer 6 studios pour adolescents leur permettant de préparer la majorité grâce à un accompagnement en semi-autonomie.

Bien d'autres chantiers ont été engagés et les pôles Prévention spécialisée et Inclusion Sociale ne sont pas en reste ; le lecteur intéressé par ces travaux pourra se référer aux chapitres correspondants du présent rapport de gestion qui en fait largement l'inventaire.

Si ces chantiers ont exigé énormément de temps aux services du siège, ils ont aussi causé des désagréments aux établissements et par là même aux professionnels et aux usagers. Mais je ne doute pas une seconde que tous les acteurs concernés ne considèrent pas aujourd'hui que le prix en valait la peine.

La construction ne touche pas seulement les questions immobilières. D'autres domaines ont été repensés afin de permettre à notre Association de progresser, de devenir plus efficace tout en valorisant nos prestations et obligations réglementaires.

L'ÉVOLUTION DE LA TARIFICATION DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

avec la mise en place programmée des états prévisionnels des recettes et des dépenses (EPRD) qui modifie en profondeur la logique de financement, le calendrier budgétaire et les documents à produire aux administrations publiques. Les EPRD sont à réaliser dès 2018 par tous nos établissements médico-sociaux.

Notre Direction Financière s'est saisie de ce chantier tout au long de cette année 2017; les directeurs et professionnels concemés se sont rencontrés à de nombreuses reprises pour s'informer, se former, mesurer les impacts liés à ces changements sur la production des budgets, et se préparer à cette réforme et à sa mise en œuvre opérationnelle.

EN MATIÈRE DE CONTRACTUALISATIONS BUDGÉTAIRES,

et en conformité avec notre positionnement stratégique, l'année 2017 a vu la construction avec nos tarificateurs, de nouveaux Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et notamment pour nos Foyers d'hébergement pour adultes handicapés ainsi que pour nos Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT). Ces CPOM viennent compléter ceux déjà existants couvrant une grande part de nos établissements et services.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE NOTRE ASSOCIATION SONT AUSSI ÉTROITEMENT LIÉES À LA **QUALITÉ DE NOTRE ORGANISATION MANAGÉRIALE**.

Au cours de cette année 2017, le Directeur des Ressources Humaines et son équipe, sans toutefois se substituer aux Directeurs d'établissements et services, ont engagé et accompagné les évolutions organisationnelles importantes et proposé des solutions managériales structurantes en cohérence avec nos besoins et enjeux associatifs. Ce travail vise à une meilleure gestion des ressources humaines à tous les niveaux de l'organisation et nécessite des outils appropriés. Pour ce faire, ils ont engagé de nombreux chantiers conciliant participation, innovation, engagement, proximité avec les métiers et contraintes légales et notamment :

- La construction de la feuille de route de qualité de vie au travail,
- Passage d'un plan de formation basé sur une logique administrative à une logique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en rapport avec les orientations stratégiques de l'Association.
- Création d'interfaces numériques entre l'équipe RH du siège et les établissements.
- La construction d'une politique Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences avec un soutien de l'ARS suite à notre réponse à un appel à projet,
- La construction d'une structure informatique unique d'aide à l'organisation du temps de travail et à la production des plannings,
- La mise en place d'ateliers de co-développement RH regroupant Responsable RH, Directeurs de Pôle et Directeurs d'Etablissement ou service qui ont permis de solutionner des problèmes tout en favorisant le développement professionnel entre pairs à partir de la coopération, la fertilisation croisée, la motivation, la mise en responsabilité, la contribution, l'agilité dans la complexité.

UNE ANNÉE FONDÉE SUR LA CONSOLIDATION

Les évolutions des politiques publiques des deux dernières décennies ont également eu pour effet d'inciter les associations gestionnaires à un recentrage plus important des responsabilités sur les sièges sociaux. Le Siège, dans ce qu'il convient d'appeler la nouvelle dynamique des organisations des associations du secteur social et médico-social, devient le centre de coordination et de gestion des associations mais aussi le sommet hiérarchique et stratégique. Ce mouvement nous a poussé à renforcer les prestations et les compétences de notre service central.

En effet, si au CMSEA l'entité Siège existe depuis longtemps comme service administratif central et garant de mise en œuvre du projet associatif, de nombreuses autres missions l'étaient moins. Aujourd'hui, pour faire face aux évolutions des politiques publiques mais aussi aux turbulences, à la fragilité économique et à la concurrence qui se dessinent dans notre secteur, il est nécessaire d'adapter notre organisation pour piloter les procédures budgétaires mais aussi pour anticiper les besoins tout autant que les réformes, pour pouvoir être réactif et reconnu par les partenaires, à travers des compétences et des résultats.

Prenons uniquement l'exemple de l'impact des CPOM sur la gouvernance. Son mode de financement sous forme de dotations globales fongibles entres établissements et services, transfert sur l'organisme gestionnaire la responsabilité du dialogue de gestion avec les tarificateurs et des arbitrages internes. Cette situation produit d'importants changements : d'un côté, l'implication des établissements et services et des directeurs s'en trouve modifiée ; de l'autre, ces derniers peuvent avoir le sentiment qu'ils ne sont plus maîtres de leur budget ni des missions qui concernent l'action spécifique qui leur est confiée, et notamment en termes de développement d'activités, de compétences, de connaissances précises des problématiques sociales et médico-sociales sur leur territoire. Se pose alors la question managériale et notamment la qualité et la fluidité des liens entre les dirigeants de l'organisme gestionnaire, les directeurs d'établissements et services et les services du Siège.

CAMPUS Promotion 2017/2018

Pour accompagner ces changements, nous avons souhaité, dans le cadre de plusieurs projets (projet managérial, projet de pôle, projet du siège), parier sur l'intelligence collective et apporter un vrai contenu au travail collectif, une réelle clarification des missions des uns et des autres, en formalisant des projets qui vont au-delà des périmètres traditionnels des dossiers d'agréments. Ces outils nous permettent d'accompagner le changement et d'évaluer notre travail pour nous inscrire dans une démarche de progrès. Cet accompagnement se concrétise dans :

- · La poursuite du plan managérial 2014-2018,
- La déclinaison du plan managérial dans les différents projets, que ce soit du Pôle Handicap, du Pôle Protection de l'Enfance, comme du Siège,
- L'accompagnement et le renforcement de la culture managériale auprès des directions et managers de proximité,
- Le renforcement du dialogue social et la mise en place d'accords d'entreprise : contrat de génération, emploi des salariés en situation de handicap, etc.
- Le lancement de la 3ème promotion CAMPUS pour les chefs de service.

Nous sommes convaincu que cette façon pragmatique de gouverner, et éthique de penser, profitera au fonctionnement même de toute l'organisation, sachant que c'est probablement la meilleure manière d'avancer sur le chemin désormais tracé par les différentes administrations publiques.

Au niveau spécifique du Siège et pour assumer cette centralité tout en favorisant les nécessaires proximités, la transversalité, la fluidité des liens, de nouvelles fonctions supports et managériales ont été créées en 2016 et consolidées en 2017. On peut citer entre autre :

- · la direction des pôles,
- · la gestion des ressources humaines,
- · le management de et par la qualité,
- · le management des Systèmes d'informations.

Cette nouvelle organisation permet au Siège d'apporter aux établissements et services un savoir et une technicité plus experte, en rapport avec la complexité et les exigences de la réglementation tout en lui permettant d'assumer sa responsabilité d'organisme gestionnaire.

L'évolution des services du Siège était un objectif prioritaire dans le droit fil de la nouvelle organisation. Il a été tenu, même s'il existe encore quelques insatisfactions çà ou là. Mais je peux dire avec certitude que l'Association est aujourd'hui dotée de compétences collectives, d'une plus grande transversalité, et peut afficher en toute modestie des résultats concrets et satisfaisants grâce au travail fait par l'équipe dirigeante, et bien sûr à travers le professionnalisme et l'engagement de chacun au quotidien sur le terrain.



L'ACTION ASSOCIATIVE

UNE ANNÉE FONDÉE SUR L'ACTION

2017 fut une année riche d'un travail continu pour maintenir une qualité de service auprès des enfants et usagers de nos différents établissements et services, et aussi d'actions ayant un éclat un peu particulier sur encore une fois des priorités bien ciblées autours des publics les plus vulnérables.

Ce sont ces actions qui font du CMSEA ce qu'il est : une Association tournée vers les personnes les plus vulnérables. Ces actions sont inscrites dans les projets suivants :

- Réponse et obtention de l'appel à projet de l'ARS pour la création d'Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sur l'Est Mosellan pour des personnes sans logement et ayant de lourds problèmes de santé,
- Expérimentation du dispositif REBOND sur le territoire de Metz-Orne pour des jeunes décrocheurs scolaires et ayant une mesure de protection de l'enfance.
- Déménagement de l'ESAT Lothaire et l'ESAT BLORY dans le cadre du regroupement au sein de "l'Atelier des Talents" pour assurer une plus grande intégration de nos ESAT dans un écosystème entrepreneurial mais surtout pour mieux accueillir les travailleurs porteurs de troubles spécifiques (autistiques, psychiatriques),
- Mise en place de classes externalisées (classe intégrées dans un collège ou lycée) pour chaque Unité d'Enseignement de nos IME et ITEP,
- Démarrage de l'expérimentation du Service d'Accueil Familiale Thérapeutique (SAFTE) pour les élèves de nos IME porteurs de troubles psychiques,
- Ouverture du dispositif d'accueil de Mineurs Non Accompagnés (MNA) sur Metz,
- Expérimentation d'Alcochoix, programme de prévention secondaire basé sur l'approche cognitivo-comportementale et la motivation afin d'éviter les problèmes liés à la consommation d'alcool,
- Expérimentation de la thérapie familiale multidimensionnelle (Multidimensional Family Therapy MDFT) qui s'adresse à des jeunes ayant de lourds problèmes de comportement (consommation de substances, délinquance, troubles antisociaux, etc.).

LES MOUVEMENTS AU SEIN DES EQUIPES DE DIRECTION

PÔLE HANDICAP

- Odile SAINT-RAYMOND a rejoint l'équipe du CMSEA en tant que Responsable QUALITÉ Pôle Handicap & Pôle Inclusion Sociale / Addictologie
- ITEP SESSAD de Lorry: Yasmina SAIDIA a été nommée Directrice de l'ITEP suite au départ de Florence VALENTE en Décembre 2017. Mme SAIDIA était Directrice de la Prévention Spécialisée avant de rejoindre le Pôle Handicap

PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

- La période de préfiguration de M. Yves POINSIGNON ayant validée, il a été confirmé Directeur du Pôle Protection de l'Enfance
- DASA-CER : Mohamed BENFOUZARI a été nommé chef de service suite au départ de Jean-Louis BARTHELEMY en Juillet 2017

INCLUSION SOCIALE

- Espace INSERTION : Christelle OTT a été promue Directrice de ce dispositif en Novembre 2017
- PAEJ : Karim ABDELLI a été nommé chef de service et a rejoint ce dispositif en 2017
- ESPOIR : Lydie MAUGOUST a été nommée Directrice du Dispositif ESPOIR

PRÉVENTION SPÉGIALISÉE

 la Direction a été confiée à Sylvie GANDELOT-MILA, jusque là Directrice du dispositif ESPOIR, après la nomination de Yasmina SAIDIA à l'ITEP SESSAD de Lorry

Cette année 2017 a été riche, dense, difficile car sans cesse en changement, des enjeux peu ou pas facilement accessibles mais la volonté de faire en sorte de garder notre cap, celui que nous donne notre projet associatif, celui qui nous est dicté par cette volonté que nous avons tous, quels que soient les outils que l'administration nous impose, de garder le sens de notre engagement dans la relation d'aide et de faire en sorte que les personnes qui sont accompagnées le soient dans la volonté de les respecter comme nos contemporains, comme des citoyens sujets de droit.

MERCI À CHACUN D'ENTRE VOUS DE CONTRIBUER À CETTE BELLE MISSION.

Le CMSEA se distingue d'autres associations du même secteur par sa particularité d'être une association de **SAUVEGARDE**. Ce principe assure la neutralité et l'objectivité des décisions prises dans la gestion de l'Association, ainsi qu'un engagement pour le lien et la cohésion sociale, pour faire en sorte que les personnes puissent vivre ensemble, et ce, dans le respect du projet associatif.

Pour faciliter cette mission, les membres du Conseil d'Administration sont des experts avec des profils diversifiés issus du secteur ou d'autres secteurs.

LES INSTANCES ASSOCIATIVES EN 2017

Assemblée Générale



Conseil d'Administration

Bureau

•10

Commissions travaux

Commissions financières



Commissions recrutements

Commissions orientations associatives



Section des Parents

(NDLR : Les commissions sont des communautés de pratiques spécialisées sur une thématique précise, réunissant des experts internes du CMSEA, des cadres comme des collaborateurs, ainsi que des administrateurs).

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

3 collèges (ACTIFS / PARENTS / AMIS) participent à la gouvernance du CMSEA. Ils assurent ainsi une représentation des principales parties prenantes utiles au développement et au rayonnement du CMSEA dans son écosystème, et ce, dans la pleine applicabilité et respectabilité du projet associatif et des usagers du CMSEA.

14 MEMBRES AU COLLÈGE DES ACTIFS



Jean FOUGEROUSSE **Président**



Jacques GUERIN Vice-Président



Gilles THEPOT Vice-Président



Evelyne
TREMOULIERE
D'ALEXANDRE
Secrétaire Générale



Gabriel BECKER **Trésorier**



Gabriel HULLAR Trésorier Adjoint



Dr Bernard BLANCHARD **Administrateur**



Jean-Baptiste COGNOLI Administrateur



PUCCI Administrateur



Robert HEMMERSTOFFER Administrateur



Anne
FLYE SAINTE MARIE
Administratrice



Cécile MICHEL Administratrice



Jean-Marc ELISEI Administrateur



Frédérique LOESCHER-LORIOZ Administratrice

LA GOUVERNANCE

3 MEMBRES AU COLLÈGE DES PARENTS OU REPRÉSENTANTS LÉGAUX D'USAGERS



Jean-Pierre BAILLARD Administrateur



Denis CAYOTTE Administrateur



Régine MOSER Administratrice

3 MEMBRES AU COLLÈGE DES *AMIS*



Giovanna BILLAUT Administratrice



Jacques DUVAL Administrateur



Jean MICHELS Administrateur

LES MEMBRES D'HONNEUR

Au nom de tous les membres de l'association je tenais à exprimer notre profonde gratitude à nos membres d'honneur, je cite :

- · Jean PONCELET,
- · Lucien BEHR,
- · Claude SOULAS,
- · Antoine WEITLING

C'est avec un plaisir non dissimulé et toujours renouvelé que nous vous comptons parmi nous et bénéficions de votre dévouement et de votre générosité.

Merci de nous consacrer ainsi votre temps libre en espérant pouvoir encore avoir la joie de compter sur votre présence.

Le Président, J. FOUGEROUSSE

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2017

Évoquées au Conseil d'Administration précédant l'Assemblée Générale, elles ont été entérinées lors de cet événement annuel qui s'est tenu le 15 juin 2017.

Pour l'année 2017-2018, les axes stratégiques sont les suivants:







ACCOMPAGNEMENT A LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES ACCUEILLIES

Article du Républicain Lorrain (RL) du 21 janvier 2017



Dans le cadre du plan grand froid, un bâtiment du quartier militaire Colin a été réquisitionné par le préfet. Qui dit halte de nuit et cinquante couchages de fortune, sous-entend une organisation et un entretien au quotidien. Une mission pour laquelle la direction départementale de la cohésion sociale a missionné et subventionné le Point Accueil-Ecoute-Jeune (PAEJ) du CMSEA.

Article RL du 23 mars 2017



Pose de la première pierre de La MECS du Chateau de Lorry. « Ce projet a pour objectif d'accueillir entre 17 et 20 enfants, de 3 à 12 ans, dans le cadre de la protection de l'enfance », explique Jérôme Valente.

Le bâtiment, de 652 m², sera composé de deux niveaux, avec une douzaine de chambres à l'étage. Il se présentera sous forme de trois maisons accolées les unes aux autres.

Article RL du 16 octobre 2017



Pour son 50e anniversaire, l'IMP Espérance a accueilli parents et familles pour fêter cet événement avec les enfants.

Le président, Jean Fougerousse, s'est dit « heureux de voir tant de monde rassemblé pour fêter cet événement ». Il a poursuivi : « Je veux d'abord avoir une pensée sincère, empreinte de reconnaissance, pour celles et ceux qui, le 15 septembre 1967, sont à l'origine de la création de cet établissement. Tout anniversaire est un symbole... Un 50e anniversaire est celui de la durée, du succès, et un gage de sérieux. »

Article RL du 1er juillet 2017



D'un préjugé à l'autre, comment lutter contre les discriminations ?

Sept jeunes, pilotés par les éducateurs du CMSEA et de la Protection judiciaire de la jeunesse, ont planché sur le thème de la discrimination. Leur travail a débouché sur une exposition avec photos et vidéo d'un micro-trottoir. Ils épinglent les idées reçues ou stéréotypées.

Article RL du 20 avril 2017



Première journée Handi-intergénérationnelle Souhaitant mieux faire comprendre le handicap, la ville de Montigny-lès-Metz a organisé sa première «Journée Handi-intergénérationnelle» L'ESAT Blory et L'IMpro la Horgne étaient de la partie.

Durant cette journée, des ateliers ludiques et éducatifs visant à mieux appréhender le handicap ont eu lieu.

Article RL du 15 janvier 2017



Chaque année, le CMSEA participe au dispositif Trend (Tendances récentes et nouvelles drogues). Il permet de constater les évolutions relatives à la consommation de stupéfiants mais également les usages détournés de certains produits licites. Cette étude nationale s'appuie sur les données de huit sites répartis sur l'ensemble du territoire, dont le CSAPA.

Article RL du 08 novembre 2017



Pour la seconde année consécutive, un Woippycien en service civique au CMSEA est parti découvrir les institutions européennes à Bruxelles. Une initiative portée par l'Alde, le groupe parlementaire de Nathalie Griesbeck.

LES TEMPS FORTS 2017

Article RL du 1er décembre 2017



Le CMSEA-Espoir a organisé une journée de formation dans les locaux de la communauté d'agglomération de Forbach destinée aux professionnels de Moselle-Est qui prennent en charge les victimes de violences conjugales. Cette fois, la problématique a été abordée du côté des auteurs de violences.

Article RL du 24 novembre 2017



Une unité d'enseignement externalisée à partir de l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) du Château de Lorry-lès-Metz, antenne du CMSEA, a pris ses quartiers au collège Gabriel-Pierné de Sainte-Marie-aux-Chênes. Une véritable opportunité pour les enfants.

Article RL du 03 mai 2017



François Waddell, adjoint des directeurs régionaux Grand Est de la société Engie Cofely, ainsi que Jean-Luc Anchling, correspondant solidarité de l'entreprise, ont profité de l'appartement pédagogique de la commune de Behren pour animer une matinée de sensibilisation liée aux écogestes citoyens. Des habitants de la commune ont suivi cet atelier, sur les thèmes de l'eau, le chauffage, l'utilisation des appareils électroménagers, etc. La diffusion d'un diaporama a permis de lancer les discussions entre les intervenants, les habitants et trois jeunes du service civique employés par le CMSEA étaient présents.

Article RL du 10/11/2017



Les efforts de trois élèves de l'IMPro de Morhange,ont été mis en avant à l'occasion d'une émouvante cérémonie de remise de diplômes

Article RL du 27 mai 2017



En participant à la marche Nancy-Metz, sept élèves et cinq éducateurs de l'IMPro de Morhange ont réalisé un bel exploit sportif. Et récolté un peu d'argent pour l'association « Raphaël Envol ».

Article RL du 03 mai 2017



Le chantier éducatif s'inscrit dans une démarche de prévention et de médiation qui se situe en amont des chantiers d'insertion. Il s'adresse à des personnes âgées de 14 à 25 ans. Il poursuit des objectifs éducatifs, sociaux, de médiation, de solidarité et de lien social sur les différents quartiers

Article RL du 03/022017



L'école Robert-Schuman a abrité une manifestation impliquant des parents d'élèves de CM2. C'était le final des six séances de prévention animées par Béatrice Reb, éducatrice spécialisée en service auprès du CMSEA - le Comité mosellan de sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes - assistée de Marie Petitot, stagiaire en éducation spécialisée.



LE SIÈGE SOCIAL DU CMSEA

Directeur Général: Abdelali FAHIME

Ces dernières années ont été marquées par des évolutions importantes pour notre Association qui ont fortement fait évoluer l'organisation du siège : constitution d'un management resserré, redéploiement et évolution des modalités de prise en charge, technicité, complexité du cadre réglementaire sont autant d'éléments qui viennent impacter notre organisation.



Les évolutions du CASF ont largement participé à renouveler le cadre réglementaire du secteur et les missions du siège. Sur les 15 prochaines années d'autorisation de nos établissements (2017-2032), la réglementation prévoit pour une Association comme le CMSEA :

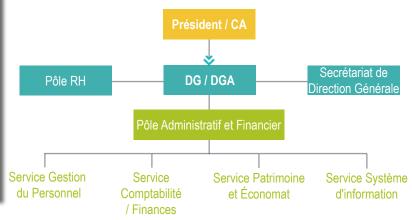


Le Siège de l'Association a vocation à piloter, soutenir et contrôler le bon fonctionnement des établissements et services gérés par l'Association.

Il occupe une place fondamentale :

- Il a pour fonction première de faire le lien entre les niveaux politiques et opérationnels de l'entreprise associative,
- Il est l'organe de pilotage des 41 établissements et services,
- Il est l'interface entre l'Association et son environnement.
- Il est un interlocuteur unique pour chacune des autorités de tarification.
- Il offre les services essentiels aux établissements dans l'ensemble des domaines qui ne concernent pas l'accompagnement direct des personnes accueillies.

Il compte 28 professionnels repartis sur des missions telles que présentées dans l'organigramme ci-dessous :

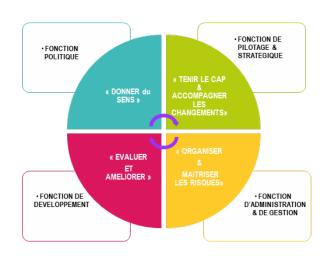


Le projet de siège rend compte de la volonté de notre association de s'inscrire dans des modalités d'accompagnement, de contrôle et d'animation homogènes et cohérentes de chacun des 41 établissements et services.

Pour ce faire, le Siège met en œuvre des procédures de reporting et de contrôle de gestion en impliquant des acteurs d'établissements et en déployant un Système d'Information global.

Il appartient à la direction générale et au CODIR d'intégrer les données recueillies, de garantir leur objectivité, de les analyser et de les intégrer dans le processus décisionnel et le pilotage des établissements et services.

Ce pilotage permet de réduire les écarts entre ce qui est constaté sur le terrain et les objectifs contractualisés dans le cadre de la commande publique.





LES RESSOURCES HUMAINES Directeur Général Adjoint et Directeur des Ressources Humaines

Xavier_MARLIN

NOTRE AMBITION POUR L'ENSEMBLE DES SALARIES

Depuis 2016, le CMSEA a réaffirmé son engagement dans la rénovation & l'évolution qualitative de ses pratiques de management des ressources humaines.

Notre conviction profonde est que les femmes et les hommes engagés au CMSEA, quelles que soient leur qualification ou leur identité métier, sont les acteurs majeurs de l'accompagnement des personnes accueillies.

Pour assurer nos objectifs de prise en charge et notre exigence de qualité, chaque professionnel doit s'inscrire dans un engagement qui fait sens, une dynamique individuelle, collective et un environnement de travail favorable lui permettant d'appréhender avec sérénité les enjeux et les défis de sa mission.

Le CMSEA s'engage donc à placer le management des Ressources Humaines au cœur de sa démarche globale de « qualité de vie au travail ».

Pour répondre à cette ambition, la Direction Générale a proposé à son Conseil d'administration ainsi qu'aux partenaires sociaux un projet triennal (2017/2020) permettant d'améliorer en continu la qualité de vie au travail de l'ensemble de nos personnels.

Les modalités de renforcement de la qualité de vie au travail s'inscrivent à la fois dans un écosystème d'actions constitué de 9 axes prioritaires et sur un dispositif « de ressources » permettant de soutenir et de dynamiser la démarche durablement.

L'ENGAGEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE, DES PÔLES, DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

9 axes:

- 1. Le sens et l'utilité du travail
- 2. La réciprocité et la clarté des
- 3. Le système de protection des salariés
- 4. La sécurisation des parcours professionnels
- 5. L'ambiance des collectifs de
- 6. L'organisation et la charge de
- 7. L'environnement de travail et les contraintes physiques et/ou psychologiques
 - 8. La reconnaissance de l'engagement
- 9. L'adaptation aux changements organisationnels et technologiques

LA FONCTION RESSOURCE HUMAINE

PRÉSENTATION DE LA **FEUILLE DE ROUTE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL AU CMSEA**

La qualité de vie au travail représente pour le CMSEA un véritable enjeu qui permet de répondre aux exigences de sa mission, de redonner du sens au travail, de considérer notre responsabilité sociale d'employeur et d'accroître nos capacités d'innovation face à la complexité des situations accompagnées.

Nous entendons la notion de la qualité de vie au travail telle que définie par les partenaires sociaux en iuin 2013.

Elle peut se concevoir comme un sentiment de bien être au travail perçu collectivement et individuellement qui englobe l'ambiance, la culture de l'entreprise, l'intérêt du travail, les conditions de travail, le sentiment d'implication, le degré d'autonomie et de responsabilisation, l'égalité, un droit à l'erreur accordé à chacun, une reconnaissance et une valorisation du travail effectué.

Ainsi conçue, la qualité de vie au travail désigne et regroupe les dispositions récurrentes abordant notamment les organisations du travail permettant de concilier les modalités de l'amélioration des conditions de travail et de vie pour les salariés et la réussite collective de l'entreprise ».

LA DYNAMIQUE DU DIALOGUE

SOCIAL

Les 9 axes et priorités retenues pour appréhender la qualité de vie au travail sont les suivants :

1.LE SENS ET L'UTILITÉ DU TRAVAIL

Par essence, œuvrer et participer à la mission du CMSEA et partager ses valeurs (humanistes, laïques et de solidarité) sont « porteur de sens professionnel et personnel ». En effet, nous sommes tous et toutes engagés à « Sauvegarder la citoyenneté des personnes vulnérables ». D'autre part, nous devons développer toutes actions permettant de responsabiliser, et de faire du CMSEA une entreprise associative apprenante ou chacun est acteur, entrepreneur, et force de propositions.

Le travail sur les projets de pôles sera le socle pour affirmer et partager nos ambitions pour les personnes accueillies.

2. LA RÉCIPROCITÉ ET LA CLARTÉ DES ENGAGEMENTS

Il s'agit des informations relatives à la relation contractuelle dans laquelle chaque partie s'engage (fiche de fonction, contrat de travail, règlement intérieur, valeurs associatives, postures & éthique professionnelle, convention collective, droit du travail)... La « clarté » du contenu des engagements est fondamentale pour expliciter ou parfois réaffirmer « les droits & les devoirs » nécessaires à la bonne réalisation de sa mission.

3. LE SYSTÈME DE PROTECTION DES SALARIÉS (PRÉVOYANCE, SANTÉ, SÉCURITÉ DE L'EMPLOI).

Le CMSEA propose une sécurité de l'emploi durable et stable. Le système de protection proposé à nos personnels est de qualité. Il s'agit de nos contrats de prévoyance, de mutuelle et des modalités d'indemnités retraite. Néanmoins, nous sommes très attentifs à certaines situations individuelles précaires.

4. LA SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Construire et sécuriser les parcours professionnels consiste à apporter des réponses collectives à des besoins et des attentes très diversifiées des salariés, dans leur relation au travail : intégration, promotion, gestion des aléas, anticipation des mutations, développement en continu des compétences. Notre démarche de GPEC doit permettre à chaque professionnel de trouver les ressources pédagogiques nécessaires pour acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de son métier, et au développement de sa carrière au sein du CMSEA.

5. L'AMBIANCE DES COLLECTIFS DE TRAVAIL

Le collectif de travail, c'est l'espace dans lequel on échange, coopère, crée des liens. Notre ambition est de renforcer les solidarités professionnelles, les coopérations et la transversalité des échanges.

6. L'ORGANISATION ET LA CHARGE DE TRAVAIL

Nos organisations de travail sont aujourd'hui soumises à une triple exigence : répondre aux besoins de nos usagers, des salariés, tout en tenant compte des contraintes financières. Cette équation nous invite à proposer des organisations du travail efficientes (efficiente dans la prise en charge, efficiente dans la qualité des conditions de travail proposées et efficiente économiquement).

Conscient des besoins et des tensions actuelles, nous réalisons un travail en profondeur pour mieux appréhender cette équation.

7. L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET LES CONTRAINTES PHYSIQUES ET OU PSYCHOLOGIQUES

Depuis 2015, le CMSEA a fortement investi dans une démarche participative sur les Risques Psychosociaux avec la mise en œuvre d'une étude réalisée par AFCOR. Actuellement chaque établissement est en mesure d'identifier ses pistes d'amélioration et de les déployer. De plus, le dispositif Santé Sécurité au Travail piloté par le patrimoine est garant du suivi des risques professionnels.

Sur l'ensemble du CMSEA, nous devons rester vigilants sur nos emplois « sensibles » et améliorer leur environnement, les conditions de travail et prévenir l'usure professionnelle.

8. LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT

Notre secteur d'activité et la convention collective dont nous dépendons limitent fortement nos marges de manœuvre pour rétribuer l'engagement individuel et collectif.

Néanmoins, nous nous inscrivons dans une évolution de notre culture managériale à tous les niveaux de direction et d'encadrement pour permettre une meilleure intégration de l'humain et de son travail. Nous sommes convaincus que la reconnaissance s'acquiert aussi par un dialogue positif, et de qualité entre le manager et le salarié, mais aussi notre capacité à considérer les compétences et l'engagement comme un potentiel pouvant être valorisé au regard des opportunités de carrière.

C'est en reconnaissant le travail de chacun que l'on construira un management socialement responsable, c'est-à-dire un management qui ne cherche plus à prescrire et contrôler à tout prix mais bien plus à motiver, animer, entrainer, donner du sens et finalement favoriser les processus d'apprentissage et l'émergence de l'intelligence collective.

9. L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS ORGANISATIONNELS ET TECHNOLOGIQUES

Estimer l'impact et la faisabilité du changement en amont des proiets est indispensable.

Elle doit s'entendre en favorisant davantage l'anticipation, en y associant plus systématiquement les managers de proximité, les partenaires sociaux, les services de santé. L'information, la communication, la formation sont des enjeux majeurs pour mieux appréhender et s'approprier les changements.



LES RESSOURCES HUMAINES

LE DISPOSITIF « RESSOURCES » POUR SOUTENIR ET DYNAMISER DURABLEMENT LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT) :

L'ENGAGEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE, DES PÔLES, DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Notre défi est d'annoncer notre politique QVT, de l'opérationnaliser, de l'améliorer mais aussi et surtout de la soutenir quels que soient les niveaux hiérarchiques. La nouvelle organisation par pôle est un atout considérable puisqu'elle renforce l'alignement et la cohérence de l'ensemble de la ligne managériale.

Il nous faut néanmoins bâtir et mieux structurer nos relations transverses (interpôle, siège et établissements) pour ne pas obérer toute la richesse et la diversité du CMSEA. Enfin, nos travaux actuels sur la gouvernance associative seront aussi un gage d'une meilleure efficacité entre la gouvernance de l'association et sa direction.

LE DIALOGUE SOCIAL

C'est un levier essentiel pour améliorer la qualité de vie au travail. Il nous faut continuer et encourager les démarches de négociation des accords.

L'implication des représentants du personnel au Conseil d'administration contribuera aussi à la prise en compte des aspects humains et sociaux dans notre organe de décision.

- 2017 : Signature des Accords Contrat de génération et Salariés en situation de Handicap (accords signés le 24 avril 2017), Egalité Homme Femme
- 2018 : Nouvelle élection et réflexion sur les nouveaux espaces de dialogue social

L'IMPLICATION ET LE SOUTIEN DU MANAGEMENT DE PROXIMITÉ

La santé des salariés se travaille au quotidien et sur le terrain. Le CMSEA a engagé depuis 2014, avec le dispositif « Campus », une démarche importante de professionnalisation des pratiques de management des chefs de service. Nous devons poursuivre cet investissement, en les soutenant au mieux dans l'animation de leur équipe et dans leur rôle d'acteurs du bien-être au travail. L'objectif est d'aider les managers à mieux appréhender les difficultés en prenant en compte les conditions réelles d'exercice du travail, à favoriser les échanges sur le travail, à savoir mieux identifier les conditions d'une bonne coopération des équipes.

LA FONCTION GESTION & MANAGEMENT DES RH ET SANTÉ AU TRAVAIL

L'ambition du CMSEA est d'engager une évolution de la fonction RH en organisant le passage d'un impératif de gestion «technique» ou administrative du personnel à une volonté de développement «stratégique» des ressources humaines. L'objectif recherché est de développer (et non plus seulement gérer) le capital humain, et d'anticiper ses transformations sur les plans quantitatif et qualitatif.

La stratégie RH intègre la projection dans le temps du développement des ressources humaines. Elle englobe la gestion optimale du potentiel humain, des effectifs, des savoir-faire et des compétences, la formation tout au long de la vie, l'anticipation en matière de gestion de carrières, et le maintien de l'employabilité...

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Le CMSEA comptait au **31 décembre 2017 1 163 salariés** représentant 1084.54 ETP, tous contrats confondus, sans hausse significative par rapport à 2016:

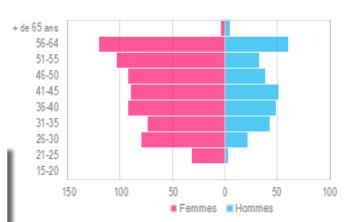
- Les salariés en CDI représentent 85.90% des salariés.
- Les personnes en contrats aidés et alternants représentent 5.59% de l'effectif
- Les personnes en CDD représentent 8.51% des salariés présents au 31.12.2017

La **pyramide des âges** reflète un salariat en CDI **plutôt féminin** (69%), avec une moyenne d'âge quasi équivalente entre hommes et femmes qui baisse légèrement par rapport à 2016.

MOYENNE D'ÂGE DES HOMMES ET DES FEMMES AU CMSEA



PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS EN CDI AU CMSEA



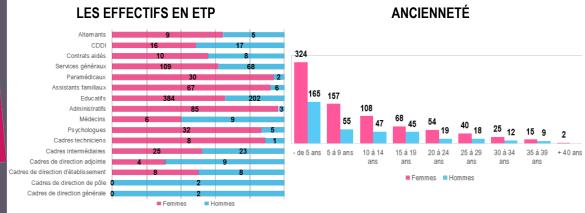
10 ans
Ancienneté moyenne
7 ans
Ancienneté médiane

L'effectif de travailleurs handicapés en ESAT représente 267 personnes au 31.12.2017.

Une forte féminisation des familles de métiers également retrouvée, avec notamment 50% d'éducatifs, dont 65% de femmes, attestant du coeur de métier de l'association, à savoir l'accompagnement et la sauvegarde de nos publics accueillis voire hébergés.

Parmi ces effectifs, **42% ont rejoint le CMSEA les cinq dernières années,** traduisant à la fois de nombreux départs à la retraite ainsi qu'une volonté du CMSEA de se transformer pour mieux affronter les mutations tant sociales, qu'économiques et territoriales.

Et **l'ancienneté moyenne est de 10 ans**, traduisant un fort attachement des collaborateurs tant dans la mission et les valeurs de l'Association que dans sa politique de ressources humaines.



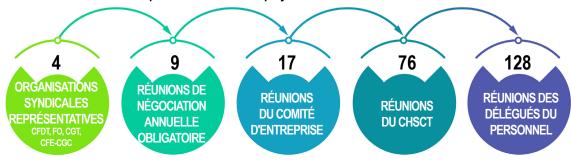
UNE POLITIQUE DE FORMATION QUI CONTINUE À S'ADAPTER AUX ENJEUX, BESOINS ET AMBITIONS DU CMSEA

En 2017, **18.162 heures de formation** ont été dispensées pour **572 stagiaires** (436 bénéficiaires), soit 180 hommes et 392 femmes. Le parcours moyen de formation été de **31.75 heures**.



LE DIALOGUE SOCIAL

2017 a été une année active pour les instances employeurs avec :





LA POLITIQUE FINANCIÈRE

Directrice Administrative et Financière : Claire Pierret

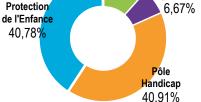
UN EXERCICE FINANCIER EXCÉDENTAIRE ET MARQUÉ PAR LA MISE EN ŒUVRE DES CPOM

RÉPARTITION DES PRODUITS





PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS Inclusion Sociale 11,64% Prévention Spécialisée



L'exercice 2017 se termine sur un excédent comptable de 2.947.850 €, soit une significative augmentation de 123% par rapport à celui réalisé en 2016.

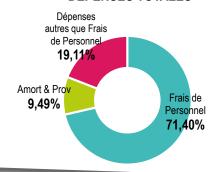
L'ensemble des produits s'élèvent à 70 378 678 €, en très légère progression par rapport à 2016. Les charges ont également très peu varié et s'élèvent à 67 430 828 €.

Ainsi, les produits de la tarification représentent 74,5 % des produits. Ils sont supérieurs à ceux de l'exercice 2016. En effet, des établissements créés en 2016 sont en année pleine sur 2017, année qui a vu la création d'Appartements de Coordination Thérapeutique et d'un dispositif d'accueil pour Mineurs Non Accompagnés.

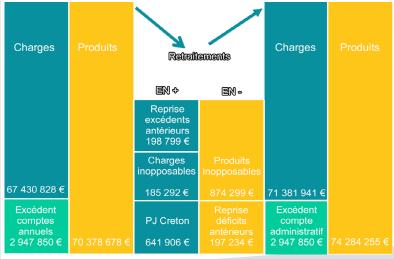
La masse salariale représente 71.4 % du total des charges. L'ensemble des charges de personnels diminue de 0,96 %. Ce recul s'explique par le Crédit d'Impôts sur Taxe sur les Salaires qui représente 928 000 €. On constate comme chaque année une augmentation des salaires bruts en lien avec les augmentations salariales conventionnelles liées à l'ancienneté, les effectifs moyens sont restés stables d'une année sur l'autre.

Les autres charges sont relativement stables, hormis les dotations aux amortissements et aux provisions pour risques qui diminuent sensiblement.

INCIDENCES DES FRAIS DE PERSONNEL / **DÉPENSES TOTALES**



LES COMPTES ADMINISTRATIFS



Si le résultat comptable s'affiche à 2 947 850 €, le résultat du compte administratif après retraitement des charges et produits non opposables et des résultats 2017 s'élève à 2 902 315 €.

L'année 2017 a été marquée par la préparation de l'entrée en CPOM des ESAT qui vont reioindre au 1er janvier 2018 le CPOM ARS Handicap, ainsi que de l'ensemble du dispositif d'Hébergement d'adultes handicapés qui entrera dans un CPOM conjoint Département/ARS au 1er janvier 2018.

Ce nouveau modèle de tarification des permet la libre affectation résultats des établissements.

LES COMPTES DE L'ASSOCIATION SERONT DISPONIBLES SUR NOTRE SITE WWW.CMSEA.ASSO.FR APRÈS APPROBATION LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SE TENANT LE JEUDI 7 JUIN 2018

LA POLITIQUE FINANCIÈRE

TOTAL DU BILAN

52 933 190 €
EN 2016

61 443 457 € EN 2017

UNE STRUCTURE BILANCIELLE SAINE

On constate une progression des fonds propres lien avec les excédents réalisés les exercices précédents l'abondement réverses d'investissement. Les provisions pour risques et charges diminuent.

Il a été **contracté des emprunts afin de financer le programme d'investissement**, en particulier le regroupement des 3 ESAT de Montigny à l'Atelier des Talents à Metz. En parallèle, les dettes sur immobilisations sont en augmentation compte tenu de l'ampleur des chantiers en cours.

Les immobilisations nettes sont en très forte progression (+ 9 762 424 €). L'année 2017 a été celle de la réalisation de travaux importants : regroupement des ESAT, création d'une MECS à Lorry, création d'appartements dans la MECS des Bacelles,...

Les autres créances augmentent en raison du CITS.

Le programme de travaux a été largement autofinancé, impactant d'autant la trésorerie.

LES ÉQUILIBRES FINANCIERS

Le fonds de roulement d'investissement (FRI) est constitué par la différence entre les financements stables liés à l'investissement et les valeurs immobilisées. Largement positif, il est en diminution de 4 106 772 € sur l'exercice 2017, une partie des investissements ayant donné lieu à autofinancement.

Le fonds de roulement d'exploitation (FRE) est constitué par la différence entre les ressources stables destinées au financement des besoins d'exploitation et les actifs « quasi immobilisés » d'exploitation. En augmentation de 1 193 372 € par rapport à 2016, il prend en compte le résultat comptable excédentaire.

Le Besoin en fonds de roulement (BFR) traduit le besoin de financement du cycle d'exploitation. Entres autres sous l'effet du CITS qui augmente les créances, on constate un repli de l'excédent de financement d'exploitation de 1 501 004 €, en effet, le CITS a gonflé les créances.

La trésorerie joue un rôle fondamental dans la structure économique. Elle réalise l'équilibre financier à court terme entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement. Elle est en régression de 4 964 863 € au 31/12/2017.

TRIBUNE LIBRE DE LA DAF

L'INTÉRÊT DES CPOM

En 2016, le CMSEA a signé **3 CPOM**, dont on peut véritablement observer les effets sur l'exercice 2017.

Tout d'abord, les CPOM ont donné une véritable flexibilité de gestion aux organisations. Leur signature a permis de sortir du cycle budgétaire traditionnel qui représentait un travail lourd. Elle a offert une plus grande souplesse de répartition des charges, donnant ainsi la possibilité d'optimiser l'utilisation des ressources afin de permettre d'investir dans le renforcement des activités existantes, le développement de nouvelles activités, ou encore de soutenir nos programmes d'investissements.

Véritable opportunité de remise à plat des besoins, la signature des CPOM a été l'occasion de rééquilibrer des moyens entres établissements d'un même pôle.

Cette signature a donné une vision sur la durée. Cette perspective à 3 ou 5 ans selon les CPOM a eu pour effet de fixer des objectifs annuels réalistes et progressifs, atteignables, et donc plus motivants pour chacun des acteurs de terrain.

Si le pilotage de l'activité reste une donnée importante, le passage en dotation globale a gommé les effets yoyo de la suractivité ou de la sous activité qui impactaient de plein fouet les résultats des structures sans pour autant permettre un ajustement des dépenses en regard. Il a aussi sécurisé la trésorerie par le versement des ressources au 12ème et non plus en fonction de la facturation.

Enfin, la liberté d'affectation des résultats découlant des CPOM a été l'occasion de renforcer les réserves là où cela était nécessaire, et d'affecter des excédents sur des objectifs prédéfinis avec les financeurs. La non-reprise des déficits éventuels responsabilise les gestionnaires. C'est une totale rupture avec la logique annuelle et la reprise des résultats à N+2.

Le CPOM est avant tout un **formidable accélérateur de projets** parce que nous avons la main sur une enveloppe avec laquelle nous faisons des choix de gestion, en fonction des choix stratégiques validés dans le CPOM. C'est un **véritable outil de simplification et de souplesse budgétaire**, mais aussi de pilotage de l'activité et de la performance financière des établissements.

Claire PIERRET



LE SYSTÈME D'INFORMATION...

Responsable: Emmanuel COLSON

... une ressource stratégique pour l'agilisation du CMSEA

« L'informatique » fut historiquement gérée directement par les établissements du CMSEA.

Confronté à des mutations profondes dues aux transformations de l'environnement dans lequel il évolue, le CMSEA a opéré un virage stratégique en 2016 et impulsa, entre autres, la mise en place d'un système d'informations centralisé...

Cette transformation a eu pour effet d'agir sur tous les processus métier et d'accroître le niveau de maturité du système d'informations en apportant une meilleure performance aux utilisateurs lors de leur expérience avec les outils mis à leur disposition.

Ainsi, dans le cadre de son projet de rationalisation des moyens et des ressources, le CMSEA a fait le choix de :

- Centraliser toutes ses plateformes serveurs sur deux sites principaux respectivement redondants, et passer sur une infrastructure totalement virtualisée y compris pour les utilisateurs. Cette centralisation génère des économies, et assure une sécurisation totale des données, même en cas de perte totale d'un des deux sites de backup
- Choisir un fournisseur unique d'accès internet sécurisé proposant un réseau d'interconnexion global entre établissements, permettant ainsi des économies d'échelle et des économies de fonctionnement
- D'opter pour une **gestion centralisée des licences**, garantissant l'homogénéité des versions, avec maintien des licences à jour pour un tarif de niveau associatif auquel de CMSEA a accès de par son statut
- Se doter d'un service informatique dédié, créé à partir de la mise en commun des moyens financiers des établissements, qui permet la gestion et la maintenance de l'infrastructure, garantissant un service homogène, le dépannage sur site, la formation des utilisateurs, l'analyse des besoins et le déploiement d'outils
- Centraliser la messagerie, réduisant ainsi les coûts et garantissant un service de messagerie professionnel attendu par les utilisateurs.

Commencé courant 2016, le déploiement de la centralisation du système d'information est à ce jour quasiment achevé et le service informatique totalement opérationnel.

Outre le déploiement de l'infrastructure informatique et l'assistance aux établissements, le service informatique a mené à bien le chantier relatif à l'harmonisation du système d'impression, générateur lui aussi d'économie et de confort d'utilisation.

L'infrastructure informatique commune permet aujourd'hui le déploiement de logiciels communs, comme la gestion des plannings et le dossier de l'usager.

Il reste cependant de gros chantiers à engager dans les années à venir. Entre autres, une réflexion sera menée prochainement sur la téléphonie, sur la gestion électronique des documents, et bien sûr sur la protection des données personnelles.



DÈS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2018,

des modules de mises à niveaux seront mis en place sur les établissements demandeurs, afin de permettre aux professionnels de découvrir les fonctionnalités des outils informatiques mis à leur disposition.

Enfin, afin de faciliter la maintenance et les demandes utilisateurs, **un outil de ticketing**, sera mis en place fin 2018. Il permettra de prioriser les demandes et de répondre au plus vite aux utilisateurs en difficultés.



GESTION DU PATRIMOINE

Responsable: Béatrice GUILLARD

Le service Patrimoine exerce la **responsabilité administrative et technique du suivi des dossiers liés au Patrimoine du C.M.S.E.A.** en matière de Bâtiments, Sécurité, Assurances et Investissements.

Il sécurise les investissements, gère et optimise la gestion du parc immobilier et mobilier.

Il est également le garant de l'adaptation des lieux de vie de la personne accueillie au regard des plans de sécurité, hygiène et conditions de travail et d'accueil.

Il agit avec le soutien précieux de la **Commission Travaux** qui est chargée de mettre en œuvre les dispositions générales décidées par le **Conseil** d'Administration, le bureau de l'association et confiées à la direction générale de l'association.

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2017



SERVICE CENTRAL

- Création d'un sanitaire au 2ème étage, accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)
- Création d'un espace de travail pour directions de pôles et qualiticienne

POLE HANDICAP

IMPro de Morhange:

- · Réfection de sanitaires groupe de vie
- · Remplacement de la distribution ECS gymnase
- Remplacement du bac dégraisseur

ESAT Morhange:

· Réfection des sols des ateliers

IMPro La Horgne:

• Transformation du pavillon de fonction en unité d'hébergement de 4 lits

Foyer Le Haut Soret :

- Rénovation de 4 chambres
- Démarrage du chantier de reconstruction du FAM et création d'un plateau de jour

SESSAD TED:

- Rénovation des locaux de l'INJS pour un installer le SESSAD TED
- · Création d'un espace Snoezelen

ITEP de Lorry:

- · Restructuration de 2 pavillons d'hébergement dont un PMR
- · Remplacement du SSI
- Création d'une place de stationnement handicapé

ESAT - GESTION COMMERCIALE

 Acquisition du bâtiment et Chantier de regroupement des ESAT avenue des 2 Fontaines à Metz

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

dont achat de locaux, place Valladier à Metz

INCLUSION SOCIALE

Dispositif Espoir:

- · Amélioration acoustique et thermique de la salle à manger
- · Installation d'une aire de jeu

CSAPA:

- · Rénovation du rez-de-chaussée et création d'un bloc sanitaire PMR
- Remplacement des menuiseries extérieures

PROTECTION DE L'ENFANCE



MECS de Lorry:

- Construction et aménagement de la MECS Les Frières de Lorry
- Remplacement du Système de Sécurité Incendie (SSI) à la Maison St Martin
- Travaux de cloisonnement des espaces bureaux du SERAD

MECS Le Grand Chêne :

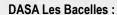
- · Remplacement porte d'entrée
- · Mise en place de jeux extérieurs
- Travaux de peinture des espaces hébergement (nouveau bâtiment)

DADT:

Création d'un studio PMR – Prés de Brouck

DASA CAAA:

- · Rénovation des réseaux en vide sanitaire
- · Création de sauts de loups



- · Création de studios au 2ème étage
- Création d'un studio PMR au Rez dechaussée

S.P.F.S.

 Fourniture et pose d'un portail sur l'antenne de Sarreguemines

MECS La Versée :

- Rénovation unité de vie n°1
- · Mise en place de jeux extérieurs







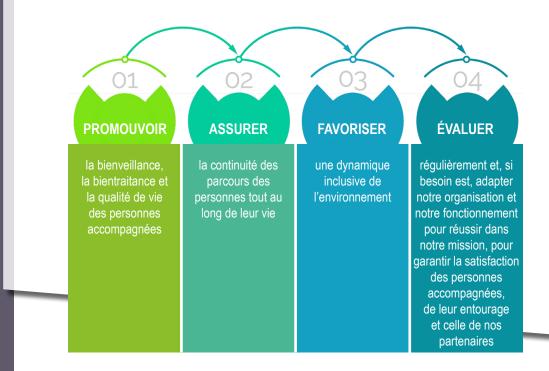
Responsable: Odile SAINT RAYMOND

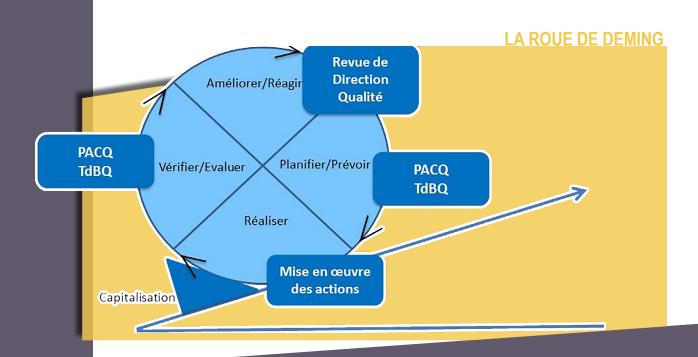
La définition et la mise en œuvre d'une **démarche qualité harmonisée et évolutive** sur l'ensemble des établissements et services constituent un axe majeur des orientations associatives.

Cette volonté s'est traduite cette année par la création d'un poste de qualiticien.

Bien plus qu'une réponse aux obligation règlementaires nées de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, la démarche d'amélioration continue des services et de la qualité des prestations proposées aux personnes accompagnées, s'inscrit parmi les actions de l'association contribuant logiquement à atteindre sa mission essentielle : Sauvegarder la citoyenneté des personnes vulnérables tout au long de leur vie.

Cette démarche se doit d'être garante des valeurs associatives et respectueuse des orientations stratégiques des pôles. C'est pourquoi elle s'attache à :





LA DÉMARCHE QUALITÉ...

... UNE DYNAMIQUE FORTE EN PLEIN ESSOR

Dans ce cadre, les pôles se sont dotés d'une politique qualité identifiant les objectifs Qualité pour les prochains mois et les indicateurs afférents permettant d'évaluer leur réalisation.

Les premières actions mises en place ont visé deux niveaux :

· Au niveau associatif et des pôles :

proposer et mettre en place un système de management de la qualité, cartographier les processus de l'association et construire une boîte à outils à destination des établissements et services (tableaux de bord, modèle de plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), référentiel interne, structure de gestion documentaire, procédures, formulaires ...)

Au niveau des établissements et services :

rendre opérationnels les premiers outils de la démarche qualité en répondant à des besoins ou problématiques spécifiques

Ainsi, selon les établissements et services, la démarche qualité a été introduite en contribuant à :

- La définition du projet du secteur addictologie, qui débouchera, après l'élaboration du projet de service, sur la création de tableaux de suivi des actions et d'outils à disposition des professionnels pour formaliser et optimiser le parcours des usagers
- L'élaboration des projets de service pour le SESSAD TED et pour l'IMP Espérance
- La gestion documentaire et la création d'outils (tableau de suivi, procédures, formulaires, modes opératoires) de gestion de la sécurité pour l'ESAT Atelier Des Talents.
- La redéfinition du partage d'informations et la mise en place de tableaux de suivi des projets personnalisés des jeunes et des actions inscrites au plan d'amélioration continue pour l'IMPRO La Horgne.

L'objectif sera de généraliser le développement des outils, en particulier le tableau de bord (TdBQ) et le plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), à l'ensemble des établissements et services. Cette démarche qui sera évaluée annuellement lors de la revue de direction qualité est mise en place notamment en vue de répondre aux préconisations des dernières évaluations internes et externes et de préparer les prochaines.

Par ailleurs, des groupes de travail sont mis en place sur des thèmes, définis par le COmité de PILotage (COPIL) QUALITE du pôle Handicap, spécifiques à certains établissements ou transversaux aux établissements du pôle, voire des pôles.

La démarche qualité a ainsi pour but de renforcer la qualité de l'accompagnement ainsi que de valoriser le travail des professionnels, de développer leurs compétences et la qualité de vie au travail.

Elle témoigne auprès de nos partenaires et de nos financeurs de notre volonté solidement ancrée d'amélioration et de recherche constantes de **réponses** adaptées pour les publics que nous accompagnons.

Notre ambition est de favoriser l'adhésion, l'implication et le respect mutuel de tous les acteurs pour répondre au mieux à notre mission de sauvegarde des personnes vulnérables. C'est une démarche dynamique et collective qui soutient et participe à la démarche de bientraitance.





LE PÔLE HANDICAP EN 2017
Directeur : Didier TOLLÉ

L'an dernier, en introduction de ma synthèse destinée au rapport de gestion de l'année 2016, j'écrivais en soustitre « 2016 a été l'année de la concrétisation de multiples chantiers engagés ».

A l'heure d'écrire celle de 2017, je pourrais faire un copier-coller.

Dans la continuité des deux exercices précédents, 2017 a encore été riche en événements marquants et structurants pour notre Pôle.

Élaboration d'un projet de pôle à l'issue d'une semaine de séminaires ayant regroupé une majorité des professionnels de nos établissements et services, des usagers et des parents, ainsi que de nombreux administrateurs.

En lançant cette dynamique «projet» collective, nous voulions nous doter d'un cadre de référence global, valable pour l'ensemble des équipes. Nous avons clarifié nos modes de fonctionnement et les principes fondamentaux qui nous animent, pour faciliter la prise de décision au niveau du pôle et au sein de l'association.

Ce temps de construction de notre projet fut aussi l'opportunité de définir des objectifs opérationnels et réalistes pour les prochaines années, en adoptant une vision à long terme.

- Recrutement de deux nouveaux directeurs sur le secteur des Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) et de l'Hébergement des Adultes.
- Généralisation Contrat du Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) sur l'ensemble des établissements et services du Pôle. Ainsi, après le travail préparatoire de diagnostic partagé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur le secteur des ESAT, leur financement relevant depuis le 1er janvier 2017 de l'Assurance Maladie, un avenant au CPOM 2016-2020, concernant les établissements et services du secteur moins de vingt ans, a permis d'en fusionner les dotations. Mais aussi et surtout il a donné naissance à une nouvelle entité administrative unique « L'Atelier des Talents ». De même, pour le secteur de l'hébergement Adulte du Foyer le « Haut Soret », après une période de diagnostic partagé avec le Conseil Départemental (CD), le financement du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), qui relève de l'ARS pour la partie soins, a été intégré à un CPOM tripartite CD-ARS-CMSEA.
- Après la finalisation de nos Plans Pluriannuels d'Investissements (PPI), plusieurs chantiers de rénovation, création et modernisation de nos infrastructures sont aujourd'hui engagés, voire finalisés pour certains. Ainsi, le SESSAD TED a investi ses nouveaux locaux au 13 rue de Belletanche à Metz, les trois ESAT « montigniens » ont déménagé, fin décembre, la quasi intégralité de leurs activités médico-sociales et de production au sein d'un vaste bâtiment réhabilité zone des

Deux Fontaines à Metz et l'ITEP a pris possession de ses deux premiers pavillons d'internat rénovés. Les travaux préparatoires aux chantiers du Foyer d'accueil médicalisé (FAM) de Saint-Julien-les-Metz et de l'unité d'hébergement Autiste de Morhange sont finalisés.

- L'équipe du SESSAD Pro rattaché à l'IMPro « La Horgne » de Montigny les Metz a étoffé son activité par un accroissement de 4 places supplémentaires et le Service d'Accueil Familial Thérapeutique et Éducatif (SAFTE) expérimental, en partenariat avec le Centre Hospitalier de Jury, est maintenant opérationnel pour les usagers des deux IMPro du Pôle.
- Nos unités « Autistes » sont aujourd'hui labellisées par l'ARS sur l'ensemble du Pôle avec notamment la création de 15 places en ESAT.
 - Nos quatre Unités d'Enseignement disposent maintenant d'une classe externalisée opérationnelle au sein d'établissements scolaires de l'Éducation Nationale. Les premiers retours sont plus que positifs et l'inclusion scolaire n'est plus un vain mot pour nos élèves.
- Une qualiticienne, dont le poste fait l'objet d'un financement partagé avec le secteur addictologie, a été recrutée et s'attache à l'accompagnement du déploiement d'une démarche qualité harmonisée et évolutive sur l'ensemble des établissements et services du Pôle, démarche garante des valeurs associatives et respectueuse des orientations stratégiques du pôle.
- La sécurité a également été au centre de nos préoccupations et l'ensemble de nos structures bénéficient d'un nouveau Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), en version informatique, hébergé sur les serveurs du siège.

Cette énumération n'est pas exhaustive tant cette année a été riche. Un formidable travail de consolidation de nos prestations se poursuit avec comme principal objectif l'amélioration des conditions et de la qualité des prises en charge des usagers que nous accompagnons tout au long de leur parcours.

Cette formidable dynamique ne serait pas possible sans l'accompagnement des services du siège mais surtout la mobilisation de l'ensemble des professionnels du Pôle.

Au quotidien, ils n'hésitent pas à se remettre en cause, à s'ouvrir à d'autres compétences (formations, partenariats extérieurs, etc.) pour collectivement apporter des réponses adaptées aux aspirations et aux choix de nos usagers.



L'IMP fête ses 50 ans!

Cette année 2017 a été l'occasion de fêter le 50ème anniversaire de l'ouverture de l'IMP Espérance.

événement a permis retracer la vie l'établissement et de faire appel à son histoire. En effet, célébrer 50 ans d'activités permet de se remémorer le chemin parcouru, les étapes franchies ainsi que de mieux appréhender l'avenir.

Ainsi au fil du temps et des avancées qu'a connu notre société. l'accompagnement à l'IMP s'est spécialisé, rythmé par les besoins des enfants, soit 285 accueillis ouverture. depuis

Enfin et surtout, cette journée a permis de rendre hommage à toutes les personnes ayant marqué de manière directe indirecte l'histoire l'IMP. Je les remercie pour leur investissement et leur contribution à l'amélioration du service rendu à nos usagers qui a permis et permet encore aujourd'hui de construire ensemble leur avenir.



IMP ESPÉRANCE

Resp.: Jean-Baptiste HACQUIN

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

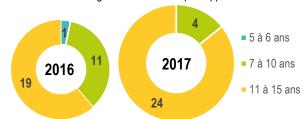
L'IMP accueille 24 enfants âgés de 6 à 14 ans en situation de handicap. Actuellement, la structure accueille des enfants majoritairement porteurs de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

RÉPARTITION DES PUBLICS PAR TRANCHE D'AGE

Les 11 / 15 ans représentent une fois de plus la majorité des enfants accueillis, soit une augmentation de 26% par rapport à 2016





SCOLARITÉ

49% des enfants sont scolarisés

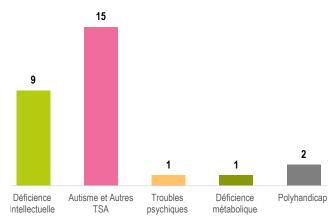


- Elèves en inclusion scolaire Elèves en ESS

E.S.S.: équipe de suivi de scolarisation

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE HANDICAP

15 enfants sur 28 sont atteints d'autisme et autres TED



En sus de l'orientation à I'IMP: 1 enfant bénéficie d'une mesure de protection (tutelle, placement, ...)

DESTINATION DES ENFANTS SORTIS

Sur 4 sorties:

- 4 enfants ont été réorientés vers d'autres établissements médico-sociaux

La poursuite des objectifs fixés par le CPOM a déterminé notre feuille de route :

- l'Autisme ce qui a permis l'obtention de l'agrément pour 12 places pour enfants autistes en novembre
- Le renforcement du personnel éducatif et thérapeutique.

inclusion de nos élèves en classe ordinaire reste notre objectif primordial :

- Cela s'est caractérisé, dès la rentrée, par des échanges réguliers et mieux formalisés autour des apprentissages fondamentaux communs aux élèves de l'école de Plantières et de la classe délocalisée de l'IMP.
- D'autres temps partagés permettant davantage d'ouverture et une meilleure connaissance des uns et des autres ont

LESESSAD TED Resp. : Emanuelle CASSIANI

10,25 ETP* *CDI au 31/12/2017 + (CDDI/CDD Surcroit d'activité/ Prestations extérieures) au prorata du temps de présence en 2017

Bravo!

Cette année, nous souhaitons saluer les **succès de nos usagers** qui ont su surmonter leur handicap au prix parfois de nombreux efforts pour réussir.

Thomas a eu son baccalauréat avec mention et suit désormais une scolarité en BTS.

Loïc, Lucas et Simon ont obtenu leur brevet des collèges.

Astrid et Timothé ont intégré avec satisfaction l'IMPRO «La Horgne» et l'IMP «Espérance» où, grâce au travail de collaboration développé entre les différentes équipes, les familles et les jeunes, la logique de parcours d'accompagnement a été respectée.

Enfin, Liam a remporté le petit fauve de bronze au Festival de Bandes Dessinées d'Angoulême pour la BD qu'il a créée: « L'Autisme expliqué par un autiste».

Toutes ces expériences montrent qu'au-delà des difficultés occasionnées par l'autisme l'inclusion sociale et l'intégration sont possibles.

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

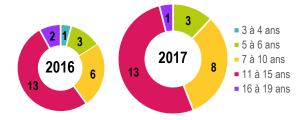
Le SESSAD TED accueille 25 enfants âgés de 2 à 20 ans en situation de handicap et plus particulièrement de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

RÉPARTITION DES PUBLICS PAR TRANCHE D'AGE

Les 11 / 15 ans représentent 52 % des enfants accueillis





SCOLARITÉ

La totalité des enfants est scolarisée



E.S.S.: équipe de suivi de scolarisation

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE HANDICAP



En sus de l'orientation au SESSAD : 1 enfant bénéficie d'une mesure de protection

DESTINATION DES ENFANTS SORTIS

T D

Sur 7 sorties:

- 2 enfants ont été réorientés vers d'autres établissements médico-sociaux
- il y a eu, 5 retours à domicile

Notre service est installé depuis juillet 2017 dans des locaux spacieux d'environ 300 m2 que le CMSEA a réhabilité au sein du parc immobilier de l'Institut National des Jeunes Sourds de METZ.

Cet environnement permet un confort d'accueil à nos usagers et leurs familles ainsi qu'une qualité de travail aux professionnels du service.

Afin d'offrir une prise en charge adaptée au plus près des besoins de nos usagers porteurs de Troubles du Spectre de l'Autisme, le service a développé un accompagnement par la méthode SNOEZELEN. C'est une approche de la relaxation par l'intermédiaire des sens (vue, odorat, toucher, ouïe, goût, kinesthésique et vestibulaire). Grâce à la contribution de généreux donateurs (Association Arppe, Fonds Acef, Kiwanis, Rotary Club Metz Lafayette, Fondation Batigère) nous avons pu concevoir une salle dans notre service et acquérir une valise SNOEZELEN pour une pratique à domicile, qui permet de diminuer le stress, les tensions musculaires, les hyper/hypo sensibilités, et notamment d'augmenter la confiance en soi, la notion de plaisir, les capacités relationnelles.

Nous avons également développé les actions d'informations sur l'autisme sur le territoire avec présentation de l'Autisme dans le établissements scolaires de nos usagers, la participation à une journée de sensibilisation au handicap au lycée CASSIN de Metz. etc...

ensemble ITEP et SES *CDI au 31/12/2017 + (CDDI/CDD Surcroit d'activité/Prestations extérieure au prorata du temps de

La médiation animale en évolution

Un partenariat a été lancé d'escapade avec l'équipe équestre dont le projet est basé sur la médiation animale avec pour ambition de rendre l'équitation accessible à tous et de proposer une relation juste avec l'animal

Le projet de médiation animale c'est aussi la mise en œuvre du projet du poulailler qui a été installé avec la participation des enfants qui se montrent très investis et responsables dans le suivi quotidien des animaux.

Une évolution certaine sera donnée à ce projet avec l'arrivée d'autres animaux de la ferme pour la joie de tous Un autre enfant lui a choisi de développer un projet de solidarité à la SPA en proposant son aide à l'entretien des espaces de vie des animaux

Ces outils se révèlent être d'excellents vecteurs d'apaisement dans le projet de soins des enfants.

L'équipe thérapeutique l'assistante accompagnent cette en œuvre et soutiennent ces initiatives pour une évolution permanente du bien-être des enfants.

L'ITEP DU CHÂTEAU DE LORRY Directrice : Yasmina SAIDIA

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

L'ITEP accueille 55 enfants âgés de 6 à 14 ans présentant des difficultés psychologiques dont l'intensité des troubles du comportement perturbe gravement la socialisation et l'accès à l'apprentissage.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

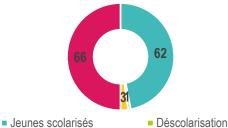
Les 11 / 15 ans représentent 62 % de l'effectif en 2017, soit une augmentation de 41% par rapport à 2016



RÉPARTITION DES PUBLICS PAR TRANCHE D'AGE

SCOLARITÉ

La totalité des enfants bénéficie d'un suivi de scolarisation



- Elèves en inclusion scolaire
 Elèves en ESS
- E.S.S.: équipe de suivi de scolarisation

RÉPARTITION PAR MESURES

La majorité des enfants bénéficie d'une mesure de protection judiciaire



100 % du public accueilli est atteint de Troubles de la Conduite et du Comportement (TCC)

DESTINATION DES ENFANTS SORTIS



Sur 9 sorties:

- 6 enfants ont été réorientés vers d'autres établissements médico-sociaux
- 3 retours à domicile

Les travaux de l'ITEP, un chantier sur les pavillons d'internat

a restructuration des pavillons d'hébergement de la tranche 1 s'est achevée en cours d'année 2017.

Cette rénovation des bâtiments a permis d'accueillir les enfants dès la rentrée scolaire dans des lieux chaleureux et en chambre individuelle pour un grand nombre.

Nous constatons que les enfants et équipes éducatives s'approprient bien ces nouveaux lieux.

Les travaux de la seconde tranche sont en cours et sont prévus d'être terminés en Juin 2018

LE SESSAD TCC

Directrice : Yasmina SAIDIA



Un moment de partage

Le SESSAD TCC du CHATEAU DE LORRY a pu vivre une aventure originale avec les enfants et les familles bénéficiaires de l'accompagnement de cette équipe interdisciplinaire.

Les professionnels ont réservé une **belle surprise** pour clôturer toute une année de travail permettant de vivre un escape game dans les locaux du SESSAD.

Cette activité d'équipe ludique et cérébrale a permis aux enfants, familles et professionnels de vivre une expérience amusante et tout aussi valorisante pour chacun.

Ce type d'événement favorise les échanges avec nos usagers avec qui parfois il est idéal de passer un bon moment simple. Les enfants ont pu y tester leurs compétences logiques, leurs capacités à communiquer et à résister à la pression du temps. Jamais le SESSAD n'aura été l'objet de fouilles pour y decouvrir un trésor.

La plus belle récompense reste le sourire des enfants et de leurs parents et la cohésion créée lors de ces moments.

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

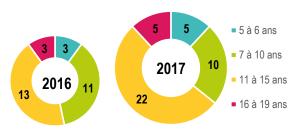
Le SESSAD TCC accueille 30 enfants âgés de 2 à 18 ans en situation de handicap et plus particulièrement de Troubles du Comportement et de la Conduite.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

42 ENFANTS/ADOS

RÉPARTITION DES PUBLICS PAR TRANCHE D'AGE

En 2017, on observe une augmentation de **9%** des 11 - 15 ans



SCOLARITÉ

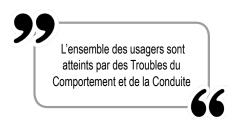
La majorité des enfants est scolarisée



E.S.S.: équipe de suivi de scolarisation

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE HANDICAP

36% des enfants proviennent d'un autre établissement médico-social, 55% proviennent du domicile ou milieu ordinaire et 9% d'un Ets de santé



RÉPARTITION PAR MESURES

de protection judiciaire de protection administrative

DESTINATION DES ENFANTS SORTIS



Sur 11 sorties:

- 4 retours à domicile
- 6 réorientations vers d'autres établissements médico-sociaux
- 1 hospitalisation

L'équipe a bénéficié d'un **travail en commun** accompagné d'ULTREIA CONSEIL afin d'élaborer cette année 2017 son projet.

Ce travail a été l'occasion de partager et informer sur les pratiques professionnelles destinées à soigner les troubles de la conduite et du comportement des enfants et adolescents accueillis au sein de la structure.

Cette démarche de projet a permis de revenir sur la valeur de nos actions et le sens donné à ces dernières.

Ainsi la bienveillance, la solidarité, l'entraide composent le moteur des interventions au service des enfants et de leurs familles

Les nombreuses actions du SESSAD ont permis la **mise en place d'accompagnement familial et individuel,** et dans les différents lieux de vie des enfants, des ateliers éducatifs, parents-enfants, thérapeutiques, ateliers de parole pour les parents et pour les adolescents.

L'aménagement d'une nouvelle cuisine au SESSAD a été réalisé dans la continuité des ateliers proposés aux enfants et pour répondre au confort de tous.

l'IMPro et le SESSAD Pro

*CDI au 31/12/2017 +

(CDDI/CDD Surcroit

ité/Prestations extérieure au prorata du temps de

L'IMPRO LA HORGNE

Directeur : Stéphane ROGNON

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

L'IMPro accueille 92 jeunes âgés de 14 à 20 ans en situation de handicap en raison d'une altération des fonctions intellectuelles.

Le Service d'Accueil Familial Thérapeutique et Éducatif (SAFTE) situé à RACRANGE en milileu rural a ouvert en partenariat avec l'IMPRO de Morhange et le CHS de Jury, grâce au redéploiement de marges issues du CPOM.

LE SAFTE

Il offre aux usagers des IMPRO du CMSEA une alternative de soins avec hébergement à celle de l'hôpital, ceci dans le souci de leur éviter des d'hospitalisation périodes répétées. Le recours au SAFTE nécessite l'avis du médecin psychiatre.

Ainsi le séjour de l'usager s'inscrit au sein d'une famille d'accueil thérapeutique de manière séquentielle semaines maximum) dans le cadre d'un projet d'accompagnement et de soins global élaboré avec lui et visant à la restauration de ses habiletés sociales.

ll s'agit de proposer aux usagers un espace de soin dans un espace social non médicalisé, propice à l'épanouissement, <u>réinvestissement</u> corporelle l'apparence et des gestes essentiels de la vie quotidienne qui favorise une évolution thérapeutique positive. Il vise aussi à restaurer des capacités relationnelles et d'autonomie.

En novembre 2017, après un bilan prometteur ce service expérimental a été renouvelé par l'ARS.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017



22 USAGERS EN AMENDEMENT CRETON

SCOLARITÉ

46% des enfants sont scolarisés

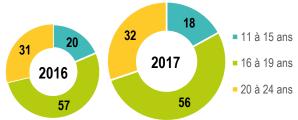


E.S.S.: équipe de suivi de scolarisation



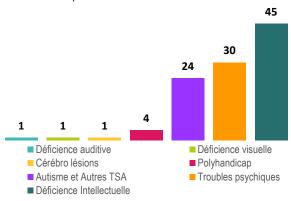
RÉPARTITION DES PUBLICS PAR TRANCHE D'AGE

Les 16 / 19 ans représentent la tranche d'âge la plus importante, soit 53 % de l'effectif en 2017



RÉPARTITION PAR NIVEAU DE HANDICAP

Le handicap le plus fréquent est représenté à 42 % par la Déficience Intellectuelle



DESTINATION DES ENFANTS SORTIS

Sur 14 sorties:

- 10 enfants ont été réorientés vers d'autres établissements médico-sociaux
- 4 retours à domicile

07/06/2017: finaliste de la coupe de Moselle,

CMSEA La HORGNE - SESSAD TED - SAEML -TAMM et Metz Metropole.

16/06/2017: 45 eme Anniversaire de l'établissement

09/2017 : ouverture d'un second module pré professionnel «hors les murs».

09/2017 : début réécriture du projet d'établissement.

29/09/2017: présentation SAFTE à ASE et tutelles,

17/11/2017: validation en CHSCT du DUERP,

01/12/2017: Tenue d'un stand «vie intime affective et sexuelle» au FORUM des Droits «Droits Devant» CRSA GRAND EST - ARS -CREAL au Capitole de Chalons en Champagne,

20/12/2017: validation du PPI: projet de restructuration

Année 2017 : organisation de 6 transferts - important pyramide des âges

SESSAD PRO LA HORGNE Directeur: Stéphane ROGNON



Le 16 novembre 2017, l'ARS nous autorise à poursuivre notre prestation d'accompagnement a domicile.

Plus d'une année déjà que le SESSAD PRO La Horgne dispose de bureaux et de salles au sein d un pavillon jouxtant le site de l'IMPro à Montigny Lès Metz.

Un an déjà qu'une éducatrice spécialisée se principalement à la rencontre des jeunes à leur domicile, sur leur lieu de formation ou de travail pour favoriser une action et un relationnel de proximité.

Un an que ce dispositif mobile intervient sur l'agglomération messine, se présente dans des lieux participant à l'inclusion sociale et professionnelle du bénéficiaire, via des inventions socio - professionnelles et thérapeutiques.

Félicitations Marylène Anna et Anne!

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

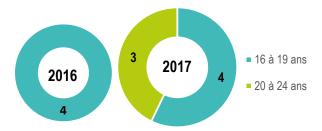
Le SESSAD Pro accueille 8 adolescents ou jeunes adultes, âgés de 14 à 20 ans en situation de handicap en raison d'une altération des fonctions intellectuelles, ayant besoin d'accompagnement et de soutien sur le plan éducatif et/ou thérapeutique, afin de construire ou de pérenniser une insertion scolaire et/ou professionnelle.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

JEUNES ADULTES

RÉPARTITION DES PUBLICS PAR TRANCHE D'AGE

En 2017, on remarque l'apparition des 20 / 24 ans. Ils représentent 43% de l'effectif



SCOLARITÉ

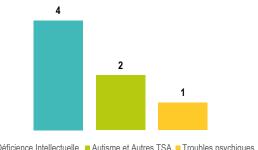
25 % des élèves sont en inclusion professionnelle



E.S.S.: équipe de suivi de scolarisation

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE HANDICAP

La déficience intellectuelle est représentée à 57 %



■ Déficience Intellectuelle ■ Autisme et Autres TSA ■ Troubles psychiques



DESTINATION DES ENFANTS SORTIS



Sur 1 sortie:

- 1 retour à domicile

- La création du logo du SESSAD Pro, la mise en place de tous les documents relatifs à la loi 2002-2 ainsi que les documents de service.
- · L'augmentation de la participation de la Psychologue.
- 6-11-2017 : Visite de conformité de l'ARS, laquelle a accordé une augmentation de l'effectif du SESSAD Pro, passant de 4 à 7 suivis, à moyens constants.
- 🅜 21-11-2017 : Première réunion usager-familles-professionnels au cours de laquelle a eu lieu une présentation
- notamment lors d'enquêtes de satisfaction et de l'évaluation interne.

CLASSE DÉLOCALISÉE

L'année 2017 a été riche en événements dans le secteur des unités d'enseignement, notamment Septembre l'ouverture tant attendue d'une classe délocalisée au Collège l'ARBORETUM de Morhange.

Cette classe permet à 8 jeunes de l'IMPRO de retrouver un milieu «habituel» d'éducation en réponse à la loi 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées.

Je tiens à associer à l'ouverture cette classe CHARPENTIER, **Principale** du collège et son équipe pédagogique qui ont fait ďun engagement preuve sans limites pour réaliser, en collaboration avec mes équipes, la rédaction du projet et des conventions.

Ce dispositif permet à l'IMPRO proposer une offre supplémentaire en matière d'enseignement sur territoire pour des publics en situation de handicap. L'objectif dans un proche avenir est d'accroître cette offre avec l'ouverture d'une classe délocalisée supplémentaire.

L'IMPRO DE MORHANGE Directeur: Christian STINCO

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

L'IMPro accueille 77 adolescents ou jeunes adultes âgés de 14 à 20 ans en situation de handicap en raison d'une altération des fonctions intellectuelles et/ou de Troubles Envahissants du Développement pouvant être un syndrome autistique caractérisé.

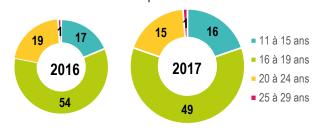
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017



16 USAGERS **EN AMENDEMENT CRETON**

RÉPARTITION DES PUBLICS PAR TRANCHE D'AGE

Les 16 / 19 ans représentent la plus grande tranche des effectifs. avec 60 % des personnes accueillies



SCOLARITÉ

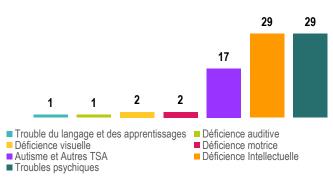
On remarque une équité entre le nombre de jeunes scolarisés et le nombre d'ESS réalisés



E.S.S.: équipe de suivi de scolarisation

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE HANDICAP

L'autisme et autres TSA représentent 21 % de l'effectif



RÉPARTITION PAR MESURE

d'accompagnement d'accompagnement judiciaire de sauvegarde de justice de curatelle de tutelle

DESTINATION DES ENFANTS SORTIS



Sur 12 sorties:

- 7 retours à domicile
- 5 réorientations vers d'autres établissements médico-sociaux
- Le projet d'établissement a été **finalisé et validé** par la commission de validation du CMSEA
- Les unités de vie ont été réorganisées avec pour logique la différentiation des approches et des
- Nous avons **obtenu la labellisation autiste** et notre **nouvel agrément** concernant les week-ends et vacances de la part de l'ARS
 - Dans le cadre du **suivi de la qualité**, une commission a été mise en place
- 🚺 Mise en oeuvre du **nouveau logiciel associatif dédié au DUERP** (Dossier Unique des Risques Professionnels),
- Mise en place de Groupes d'Analyse des Pratiques
- 🔀 Nous avons stabilisé et nous poursuivons la courbe de **diminution du taux d'absentéisme des professionnels** 🔟 par des mesures RH (transparence sur l'absentéisme, mise en place de GAP, implication dans le projet



LE SESSAD PRO MORHANGE

Resp. : Jean- Paul MECHIN

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

Le SESSAD Pro accueille 8 adolescents ou jeunes adultes âgés de 14 à 20 ans en situation de handicap en raison d'une altération des fonctions intellectuelles, ayant besoin d'accompagnement et de soutien sur le plan éducatif et/ou thérapeutique, afin de construire ou de pérenniser une insertion scolaire et/ou professionnelle.

BRAVO!

Notre accompagnement débuté par une observation, de plusieurs semaines sur la situation du jeune homme. Nous avons pu mettre en place un travail de co-élaboration avec la mission locale du pays messin notamment sur la professionnalisation. Ainsi, le jeune adulte a obtenu son Attestation de Sécurité Routière un accompagnement équipe », une combinaison gagnante pour le projet de l'usager.

Ce jeune homme refusait totalement l'idée d'intégrer ou même de découvrir le monde du travail protégé. Cependant, avec l'appui de la mission et la collaboration de l'environnement familial, l'équipe du SESSAD Pro a permis de faire connaitre. différemment le protégé. Après un entretien professionnel réussi au sein d'un atelier restauration, il doit réaliser un stage de découverte de ce champ professionnel qui semble fortement l'intéresser. Suite à cette découverte. nous serons en mesure de l'accompagner pour renouveler l'expérience dans le dessein d'envisager une embauche à ses 20 ans.

Par ces mots je témoigne du grand professionnalisme qui peut émaner de notre équipe de pro. En effet, une disponibilité sans failles au service de nos usagers et une implication forte dans la recherche de solutions caractérise la pugnacité de cette équipe.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

8 ADOS ET JEUNES ADULTES

RÉPARTITION DES PUBLICS PAR TRANCHE D'AGE

Les plus de 16 ans représentent cette année aussi la majorité des publics accueillis



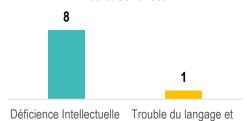
SCOLARITÉ

Deux tiers des jeunes sont soit scolarisés soit en inclusion scolaire



RÉPARTITION PAR NIVEAU DE HANDICAP

La **déficience intellectuelle** représente 89 % de l'effectif



E.S.S.: équipe de suivi de scolarisation



DESTINATION DES ENFANTS SORTIS



Sur 2 sorties:

- 1 retour à domicile
- 1 réorientation vers d'autres établissements médico-sociaux

des apprentissages

🛂 L'année 2017 a apporté quelques changements dans notre organisation.

Nous avons vu le départ de notre psychologue en milieu d'année avec vacance de ce poste et conjointement l'embauche d'une éducatrice spécialisée au sein de notre équipe qui apporte une touche complémentaire à notre mission

Un partenariat plus actif avec les équipes de l'IMPro a été mis en place afin de répondre plus justement à notre mission.

Enfin l'expérience acquise depuis notre ouverture a favorisé un travail en réseau et en particulier avec l'ouverture d'autres SESSAD Pro de la Moselle. L'échange sur nos pratiques et nos expériences a permis un dialogue constructif auprès de nos nouveaux collègues et majorer ainsi notre accompagnement.

(CDDI/CDD Surcroit

d'activité/Prestations extérieure au prorata du temps de

L'ATELIER DES TALENTS Directrice : Nelly STEYER

MILIEU PROTÉGÉ

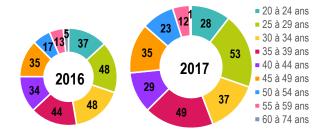
PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

L'Atelier des Talents accueille 258 personnes de plus de 20 ans ne pouvant s'insérer dans le milieu ordinaire de travail du fait de leur handicap.15 places sont réservées à des personnes porteuses de troubles autistiques et 15 places réservées à un dispositif d'accompagnement renforcé.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017 RÉPARTITION DES PUBLICS PAR TRANCHE D'AGE

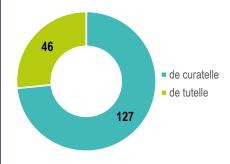
Les 25 / 29 ans représentent 20% des publics accueillis





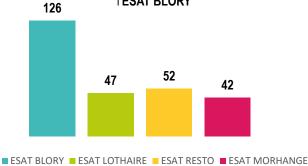
RÉPARTITION PAR MESURE

73 % des personnes bénéficient d'une mesure de curatelle



RÉPARTITION DU PUBLIC PAR ETABLISSEMENT

La majorité des travailleurs se trouvent sur le site de **I'ESAT BLORY**



DESTINATION DES PERSONNES SORTIES



Sur 14 sorties:

- 6 retours à domicile
- 7 réorientations vers d'autres établissements médico-sociaux
- 1 retour en milieu ordinaire

année 2017 a été une année de transition pour les 4 ESAT du CMSEA puisque le travail engagé durant cette. année a permis de faire aboutir la fusion des établissements et le regroupement des 3 ESAT de Montigny les Metz sur un nouveau site à Metz.

L'organisation interne a été revue pour laisser place à un seul et nouvel organigramme qui entrera en vigueur le 01/01/2018.

Des organisations adaptées aux différentes activités ont été posées et validées à travers un avenant à l'accord d'entreprise. Les ESAT ont rejoint le CPOM du Pôle handicap du CMSEA, via la signature d'un avenant pour une période de 3 ans, entérinant par là même les projets à mettre en oeuvre.

NOUVEAUTÉ!

Fin 2017 a été marqué par le déménagement des ESAT de Montigny lès Metz sur Metz, avec son lot d'inquiétudes mais aussi de petites satisfactions : un nouveau trajet en bus, de nouveaux horaires, un nouveau lieu de travail et parfois même une nouvelle activité professionnelle...

De tous ces changements, nos usagers en sont sortis plus sûrs d'eux, valorisés d'être associés à ce beau projet.

Et, des réticences à rejoindre les nouveaux locaux en fin d'année, il n'a plus été question quand, après les fêtes, nous nous sommes tous retrouvés au milieu des cartons et heureux d'être là.

Un projet personnalisé pour tous

Un jeune résident hébergé au FESAT depuis quelques années sans activité professionnelle, ni réel projet de retour à l'emploi.

Il se trouvait en situation d'errance manifestait d'importants troubles comportement.

Fort de l'incroyable désir des équipes éducatives de permettre de recouvrer une activité professionnelle regard de ses attentes et de ses capacités, et en collaboration étroite avec les équipes de l'Atelier des Talents, ce résident a bénéficié d'un stage d'immersion professionnelle de près de 7 mois à l'Atelier avant d'y être embauché définitivement.

> Une très belle réussite conjointe.

FOYER LE HAUT SORET Directeur: Christophe ERARD

FESAT

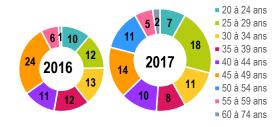
PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

Le FESAT assure l'hébergement et l'entretien de travailleurs en situation d'handicap âgés de 20 à 60 ans. qui exercent une activité professionnelle pendant la journée en ESAT..

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

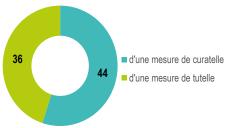
RÉPARTITION DES PUBLICS PAR TRANCHE D'AGE

Les 25 / 29 ans représentent 21 % du public accueilli, soit une augmentation de 50% par rapport à 2016



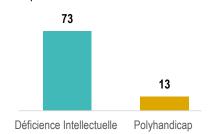
RÉPARTITION PAR MESURE

55 % du public bénéficie d'une mesure de curatelle



RÉPARTITION PAR NIVEAU DE HANDICAP

Le niveau de handicap le plus fréquent est représenté à 85 % par la déficience intellectuelle



La Continuité de parcours

2 résidents ont pu réaliser leur souhait de quitter nos dispositifs pour vivre en toute autonomie en appartement en milieu ordinaire et bénéficier d'un suivi

DESTINATION DES PERSONNES SORTIES



Sur 7 sorties:

- 2 retours à domicile
- 5 réorientations vers d'autres établissements médico-sociaux

FESAT ST JULIEN

Mouvements résidents

FESAT la Corchade et unité d'appartement

- Galette des rois commune entre les deux dispositifs

FOYER LE HAUT SORET

Directeur: Christophe ERARD

FOYER DE VIE



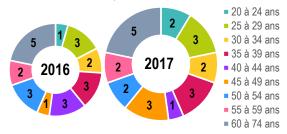
Le Foyer de vie accueille 15 résidents en hébergement permanent et 8 usagers en accueil de jour, âgés de plus de 20 ans. Le foyer a pour vocation d'accueillir des adultes qui,sans être lourdement et gravement handicapés, ne peuvent plus ou pas travailler en ESAT mais qui peuvent se livrer à des activités diverses : de rééducation,maintien des acquis, socialisation..

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017



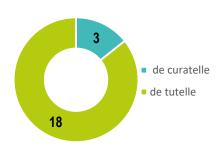
RÉPARTITION DES PUBLICS PAR TRANCHE D'AGE

Les publics sont fortement diversifiés avec une nette représentation des +35 ans



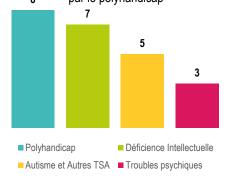
RÉPARTITION PAR MESURE

86 % du public bénéficie d'une mesure de tutelle



RÉPARTITION PAR NIVEAU DE HANDICAP

Le handicap le plus fréquent est réprésenté à **35** % par le polyhandicap



DESTINATION DES PERSONNES SORTIES



Sur 3 sorties:

- 2 personnes ont été réorientées vers d'autres établissements médico-sociaux
- 1 décès

Mouvements résidents :

- Admissions de deux résidents du FESAT
- Décès d'un usager externe

Événementiel

Fête des 15 ans du Foyer de vie où un repas dansant a été organisé Chez Robert à BOUSSE

Transferts conjoints avec FAM

- Un transfert a eu lieux à CORCIEUX lors du week-end de Pâques
- Deux transferts ont eu lieu au TOUQUET pendant l'été

Partenariat ponctuel avec l'AFPA

Organisation d'une sortie culturelle adaptée à Strasbourg

FOYER LE HAUT SORET Directeur: Christophe ERARD

FAM

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

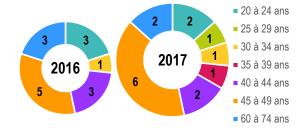
Le FAM accueille 15 résidents agés de plus de 20 ans, lourdement et gravement handicapés nécessitant à la fois un hébergement social permanent et un suivi (para)médical. Ces personnes présentent une situation complexe de handicap, avec altération de leurs capacités de décision et d'actions dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

RÉPARTITION DES PUBLICS PAR TRANCHE D'AGE

Les 45 / 49 ans représentent 40 % du public accueilli



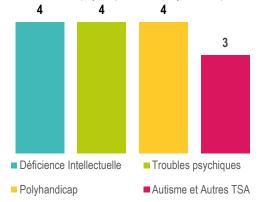


RÉPARTITION PAR NIVEAU DE HANDICAP

RÉPARTITION PAR MESURE



Les handicaps les plus importants sont la déficience intellectuelle, les troubles psychiques et le polyhandicap



DESTINATION DES PERSONNES SORTIES



Sur 2 sorties:

- 2 retours à domicile

- Admission d'une résidente au FESAT
 - Un résident est décédé après son départ du FAM

Transferts conjoints avec Foyer de Vie :

- Un transfert a eu lieux à CORCIEUX lors du week-end de Pâques
- Deux transferts ont eu lieu au TOUQUET pendant l'été

<u>Partenariat ponctuel avec l'AFPA :</u>

Organisation d'une sortie culturelle adaptée à Strasbourg

FOYER LE HAUT SORET

Directeur: Christophe ERARD

SAHTHMO

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

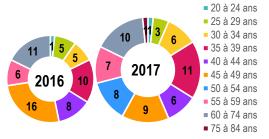
Le SATHMO accueille des adultes âgés de 20 à 60 ans bénéficiant du statut de travailleur handicapé, exerçant une activité professionnelle et vivant de manière autonome en milieu ordinaire.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

53 ADULTES

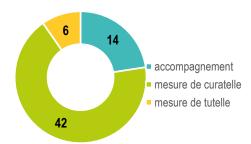
RÉPARTITION DES PUBLICS PAR TRANCHE D'AGE

Les publics sont fortement diversifiés avec une nette représentation des +35 ans

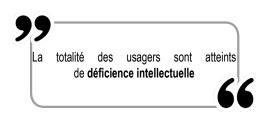


RÉPARTITION PAR MESURE

68 % du public bénéficie d'une mesure de curatelle



RÉPARTITION PAR NIVEAU DE HANDICAP



DESTINATION DES PERSONNES SORTIES



Sur 2 sorties:

- 1 personne a été réorientée vers d'autres établissements médico-sociaux
- 1 fin d'accompagnement
- 1. Mettre en place les apprentissages nécessaires pour permettre à la personne de bien vivre en milieu ordinaire,
- 2. Mettre en place les relais nécessaire pour permettre le maintien à domicile dans de bonnes conditions.

Objectifs du SAHTHMO



LE PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE Directeur : Yves POINSIGNON

PROJET DE PÔLE, CONSOLIDATION DES ORGANISATIONS, INNOVATIONS...

2017 aura été une année charnière du pôle protection de l'enfance du CMSEA. En effet, nous disposons de trois années pour opérer un changement important dans notre organisation et dans nos modes de gestion et une grande partie de l'effort est concentré sur les deux années 2017 et 2018 dans le cadre du CPOM signé avec le département de la Moselle.

2017 c'est aussi des modifications dans l'organisation de certains de nos établissements, des programmes de travaux pour permettre de continuer à diversifier les places d'accueil, un effort important sur la mutualisation et les actions transverses, le tout dans un contexte de forte activité de tous nos établissements et services.

En AEMO, un travail important a débuté afin d'expérimenter un nouveau cahier des charges dont le travail d'élaboration avec le département a permis de débuter une expérimentation sur les territoires de Sarreguemines puis de Thionville. Ce travail qui doit s'étendre à toute la Moselle en 2018 doit permettre un calibrage de l'activité par territoire et nécessitera des ajustements dans l'intervention de nos équipes. Le Projet Pour l'Enfant (PPE) devient l'outil partagé pour tous les enfants qui bénéficient d'une AEMO, appuyé sur un travail en proximité avec les référents du département.

Belle semaine fin novembre ayant servi de creuset à l'élaboration d'un projet de pôle. Cette recherche de qualité et de sens a conduit les acteurs de la Protection de l'enfance du CMSEA du pôle à travailler ce projet au cours de six ateliers associant 120 professionnels et administrateurs. Nous avons pu ainsi partager des valeurs communes, et nous fixer un cap pour les cing années à venir. Nous inscrivons ce projet dans les valeurs associatives du CMSEA mais aussi dans les perspectives du futur schéma départemental.

Comment ne pas rappeler la pression sur l'ensemble du dispositif de l'arrivée massive des MNA dans notre département ? Notre conseil d'administration a souhaité que nous puissions répondre à l'effort d'accueil départemental en imaginant une réponse adaptée.

Ils sont vingt enfants accueillis dans 7 appartements et accompagnés par une équipe dédiée de l'Espace Insertion, en lien avec le PAEJ. Ce nouveau public aux problématiques particulières, fait de cet accompagnement un nouveau laboratoire pour nos équipes.

La nouvelle organisation territoriale des services du département, nécessaire et sans aucun doute bénéfique à terme semble vécue comme un moment d'instabilité particulièrement sensible du côté du secteur public. Sur certains territoires une nouvelle histoire est à écrire et nous sommes conscients qu'il faudra laisser du temps aux acteurs pour se connaitre. Notre association est cependant convaincue que les cinq territoires mosellans sont le meilleur niveau pour permettre une action de qualité et de proximité et que cela vaut bien les hésitations que nous avons pu rencontrer cette année. Le chantier est immense.

Sur un plan managérial, nous remercions l'engagement total de nos directrices et directeurs, de nos chefs de service, mais il nous faut aussi rester attentifs à la fatigue qui peut en résulter. Le pilotage du dispositif imprime un rythme et une cadence souvent difficiles et qui se traduit par le sentiment de ne travailler que dans l'urgence. Il s'agit d'un enjeu de nos modes de collaboration qui ne doit pas favoriser le quantitatif au détriment de la qualité et de la préparation de l'accueil d'un enfant. Les difficultés rencontrées dans les MECS rendent difficiles les recrutements sur certains postes éducatifs et ce à plusieurs endroits du département. Les remplacements de maladies nous préoccupent, tant le manque de candidats est important, mais il n'est pas rare non plus que certains nouveaux éducateurs en CDI ne restent pas, démunis devant l'attitude des enfants.

En 2017 les évolutions ont été nombreuses et il nous semble nécessaire de les rappeler, qu'il s'agisse d'action terminée ou de travaux en cours :

- · Consolidation du projet de Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) de Sarrequemines et nouveau projet d'établissement
- Ouverture de la Maison Éducative et Thérapeutique (MET) à Nouilly-Lauvallières
- Finalisation des travaux de construction de 6 studios de semi-autonomie aux Bacelles
- Expérimentation du dispositif REBOND sur le territoire de Metz-Orne
- Finalisation des travaux de la MECS Les Frières de Lorry et déménagement de deux groupes d'enfants
- · Adaptation des effectifs des Services Educatifs Renforcés à Domicile (SERAD) de Metz et Sarreguemines : avec transfert de places
- · Ouverture du dispositif d'accueil des Mineurs non accompagnés (MNA), soit : 7 appartements
- · Nomination de référents qualité par établissement ou service et harmonisation des documents 2002/2 dans toutes les structures. Travail sur des questionnaires d'évaluations des prestations en direction des enfants et des parents.
- Mise en place de services famille à Sarreguemines
- · Harmonisation des prestations versées aux enfants à l'ensemble du pôle CMSEA : argent poche, loisirs, cadeau...
- Formations collectives au niveau du pôle avec: élaboration d'un plan de formation commun à l'ensemble des établissements avec détermination de priorités.
- Réunion de direction du pôle chaque mois avec : l'ensemble des directeurs
- Organisation de journées thématiques destinations des salariés :
 - o Personnels éducatifs
 - o Poursuite Campus chefs de service : formation interne
 - o Séminaire de direction CMSEA
- Finalisation du nouveau système informatique
- · Lancement d'un nouveau projet de pôle.

*Comprend l'ensemble du Dispositif Espoir CDI au 31/12/2017 + (CDDI) CDD Surcroit d'activité/Prestations extérieures) au prorata du temps de présence en 2017

CENTRE MATERNEL ESPOIR

Directrice: Lydie MAUGOUST

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

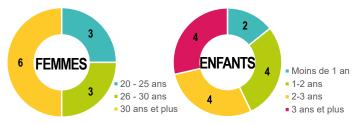
Le Centre Maternel accueille 12 mères isolées avec enfants de moins de 3 ans ou femmes enceintes.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

Dont 2 femmes enceintes 12 14 MAMANS ENFANTS

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

La diminution des admissions s'explique par la présence de 3 enfants en placement judiciaire et ce, sur 1 an renouvelable soit, 6 places sur 12.



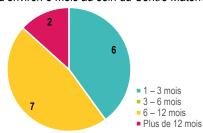
FOCUS

En 2017, le taux d'occupation de l'Hébergement Mère - Enfant (HME) reste stable.

L'évolution et la complexité des situations des femmes et / ou familles hébergées induisent toutefois le changement de profil du public accueilli.

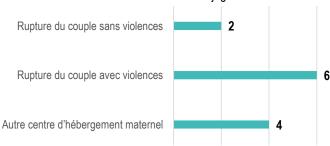
DURÉE D'HÉBERGEMENT

La durée moyenne de prise en charge est d'environ 8 mois au sein du Centre Maternel



CAUSES DIRECTES DE L'ADMISSION

50 % des femmes accueillies ont été victimes de violences conjugales.



1 naissance en 2017

DESTINATION DES PERSONNES SORTIES

Sur 17 sorties :

- 41 % des familles résident en appartements autonomes
 - 23 % ont été admises dans d'autres structures
- 18 % ont été admises au CHRS Espoir
- 12 % résident chez un tiers
- 6 % ont bénéficié d'un placement judiciaire

FORTS

En 2017, l'accueil Mère-Enfant a été sollicité tant pour des situations d'urgence que pour des accueils planifiés. L'occupation est constamment supérieure à la capacité fixée par l'agrément grâce à une **mutualisation des moyens humains et matériels** avec le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).

Le dispositif d'Hébergement Mère-Enfant (HME) permet également de faire bénéficier des résidentes du CHRS d'un accompagnement spécifique à la parentalité.

45,22 ETP* *CDI au 31/12/2017 + (CDDI/ CDD Surcroit d'activité/Prestations extérieures) au prorata du temps de présence en 2017

Grandir ensemble!

L'évolution de l'établissement. Centre Éducatif de Professionnel (CEP) Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), d'un public exclusivement adolescentes à la mixité 3-17 ans, a permis d'accueillir des fratries, et parfois de grandes fratries.

La petite sœur d'une fratrie de 5 enfants, âgée de 2,5 ans, a rejoint ses frères et sœurs en novembre 2017. Le groupe des petits était au complet, avec la petite dernière qui n'était pas encore scolarisée et d'autres qui faisaient la sieste l'aprèsmidi, nous avons procédé à l'adaptation complète des pratiques éducatives.

Par ailleurs, une autre fratrie de 4 enfants est arrivée en juillet 2017 et une demande d'admission pour 5 enfants est en cours.

Cette «ouverture» à la mixité et à une grande amplitude d'âge, de la petite enfance à la veille de la majorité, permet enfin aux fratries de grandir ensemble.

MECS LA VERSÉE Directeur : Pierre GRUNEWALD

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

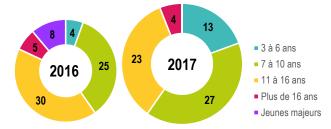
La MECS de Solgne accueille 50 enfants âgés de 3 à 18 ans dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou durable et ne peuvent, seules ou avec le recours de proches, assumer la charge de l'éducation de leurs enfants. Cette maison pour enfants privilégie l'accueil des fratries.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

FRATRIES

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

La tranche des 7 à 10 ans représente 40 % des enfants accueillis, soit 5% de plus qu'en 2016

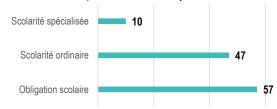


DURÉE D'HÉBERGEMENT

En 2017, la durée moyenne de prise en charge des enfants est de 2 ans, 4 mois et 21 jours à la MECS de Solgne, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2016

SCOLARITÉ

La moyenne d'âge des enfants ayant considérablement diminué dû au fait de l'accueil dès 3 ans, aucun enfant n'a passé d'examen diplômant de fin de cycle.



En sus du placement en MECS: . 13 enfants bénéficient d'une mesure AEMO -7 enfants bénéficient d'une notification MDPH

DESTINATION DES PERSONNES SORTIES



Sur 16 sorties

- 8 enfants sont retournés en famille
- 5 enfants ont été réorientés vers d'autres établissements
- 2 enfants ont été accueillis par d'autres membres de la famille
- 1 jeune arrivé à majorité est sorti de l'effectif

La MECS «La Versée» s'est adaptée, dans l'accompagnement éducatif, à un public plus jeune avec, à la rentrée et de septembre, une unité de vie complète, âgée de 3 à 6 ans. Deux éducatrices de jeunes enfants sont venues renforcer l'équipe éducative de ce groupe de petits.

2017 a été l'année du démarrage officiel du «service famille» demandé par le département. Cette nouvelle organisation et approche du travail en lien avec les familles est venue bousculer quelque peu les pratiques éducatives installées de longue date. Mais les premières réticences passées et les échanges réguliers entre les deux services, le constat est sans appel, un bénéfice certain dans l'accompagnement des familles et dans la valorisation de leurs compétences.

46,50 ETP* *Comprend la MECS et le SERAD de Lorry CDI au 31/12/2017 + (CDDI/ CDD Surcroit d'activité/Prestations extérieures) au prorata du temps de présence en 2017

Des espaces de vie adaptés

L' année 2017 été marquée par l'ouverture des groupes de vie construits aux Frières de Lorry les Metz pour 20 enfants âgés de 3 à 12 ans. Les enfants ont investit les locaux le 20 décembre et ils v ont rapidement trouvé leurs marques. Quelques jours plus tard, près de 100 personnes venues admirer la prestation de «Rudy» qui avec simplicité et malice à présenté les nouveaux espaces de vie qui ont été pensé avec l'architecte Philippe Grangé.



présidents Les deux M. Fougerousse et M. Weiten ont ainsi coupé le ruban symbolique de l'ouverture de ce nouvel espace fonctionnel et familial.

Il est vrai qu'à chaque passage dans cette maison on se rend compte à quel point des espaces de vie adaptés sont bénéfiques à l'évolution des enfants.

MECS LE CHÂTEAU DE LORRY

Directeur: Jérôme VALENTE

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

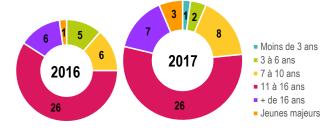
La MECS de Lorry accueille 38 enfants âgés de 3 à 18 ans dans le cadre d'un placement judiciaire ou administratif. Cette maison pour enfants travaille la relation éducative avec, comme support, la médiation animale.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

DONT 5 FRATRIES

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

Cette année encore les enfants âgés entre 11 et 16 ans représentent plus de la moitié de l'effectif

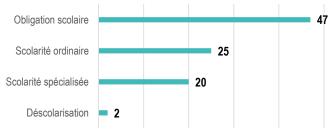


DURÉE D'HÉBERGEMENT

En 2017, la durée moyenne de prise en charge des enfants est de 3 ans, 6 mois et 28 jours à la MECS de Lorry, soit une augmentation de 28 % par rapport à 2016

SCOLARITÉ

2 jeunes ont obtenu leur BAC et 1 enfant a obtenu son brevet des collèges.



En sus du placement en MECS: - 3 enfants bénéficient d'une mesure PENALE 13 enfants bénéficient d'une notification MDPH

DESTINATION DES PERSONNES SORTIES



Sur 10 sorties :

- 3 enfants sont retournés en famille dont 1 suivi en AEMO et 1 suivi en AED
- 2 enfants ont été accueillis en famille d'accueil
- 2 enfants ont été réorientés vers d'autres établissements
- 3 jeunes arrivés à majorité sont sortis de l'effectif

L'année 2017 est une véritable année de transition qui eu pour objectif de mener à bien une réorganisation permettant d'offrir la meilleure qualité de prise en charge malgré les baisses budgétaires conséquentes.

De plus, nous pouvons observer que le développement des modalités de prise en charge en protection de l'enfance (SERAD, Modulable, familles d'accueil....) engendre un accueil d'usagers en grandes difficultés avec des troubles psychiatriques et du comportement importants en maison d'enfants.

Cependant, malgré un contexte complexe, l'engagement des professionnels et la diversité des accompagnements institutionnels (internat, service famille, infirmière, psychologues) permet d'offrir une prise en charge contenante aux enfants. La construction des unités de vie aux Frières de Lorry est un vrai défi réalisé en lien avec le service patrimoine du CMSEA.

MECS LE GRAND CHÊNE Directeur : Jérôme VALENTE



Bienveillance et humanité

Si nous devons retenir un événement cette année c'est le départ en retraite de «Michelle» cuisinière historique de la Maison d'enfants du grand

Les enfants et adolescents lui ont préparé des surprises,ses collègues étaient quasiment tous présents et sa famille a participé à cet événement.

Ce fut un moment convivial et familial qui a permis de vérifier les liens forts qui peuvent se tisser entre les professionnels et les enfants lorsque notre métier est réalisé avec bienveillance et humanité.

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

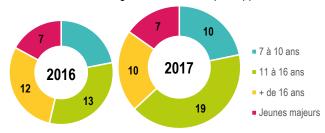
Le Grand Chêne accueille 30 enfants âgés de 6 à 17 ans dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou durable et ne peuvent, seules ou avec le recours de proches, assumer la charge de l'éducation de leurs enfants.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017



RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

Les enfants âgés de 11 à 16 ans représentent 41 % de l'effectif en 2017, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2016



DURÉE D'HÉBERGEMENT

En 2017, la durée moyenne de prise en charge des enfants est de 1 an 5 mois et 2 jours à la MECS Le Grand Chêne, soit une augmentation de 2 % par rapport à 2016

SCOLARITÉ

2 jeunes ont obtenu leur CAP, 1 enfant a obtenu son brevet des collèges.



En sus du placement en MECS: -1 enfant bénéficie d'une mesure PENALE 6 enfants bénéficient d'une notification MDPH

DESTINATION DES PERSONNES SORTIES

Sur 19 sorties:

- 10 enfants sont retournés en famille dont 1 suivi en **SERAD**
- 3 enfants ont été réorientés vers d'autres établissements
- 1 enfant a été accueilli par d'autres membres de la famille
- 3 jeunes arrivés à majorité sont sortis de l'effectif

L'année 2017 à permis de **consolider la réorganisation de l'établissement** entamée en 2016. L'investissement des professionnels nous a permis de finaliser la réécriture du projet d'établissement et le groupe «démarche qualité» œuvre à la mise en conformité de l'ensemble des outils institutionnels.

Dans le cadre du réaménagement institutionnel, nous avons également fait le choix de réinvestir le bâtiment «Rocher Baron» pour le groupe des adolescents.

Parallèlement, nous avons réadapté le projet d'agrandissement de la structure suite à la demande de l'ASE d'augmenter la capacité d'accueil à 40 usagers et d'accueillir des enfants à partir de 3 ans. Tous ces beaux projets ont bien évolué au cours de l'année et il nous faudra poursuivre dans cette dynamique en 2018.



Un moment fédérateur



La fin d'année 2017 fut riche en événements autour de la fête de Noël traditionnelle. Après une année chargée et parfois difficile, l'équipe de la MECS et les enfants se sont investis pour vivre un temps fort, fédérateur et festif. Les compétences des uns et des autres ont été mises en valeur (déguisement, théâtre, danses,...) devant les parents invités au spectacle.



DADT

Directeur: Dominique FREY

MECS LES PRèS DE BROUCK

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

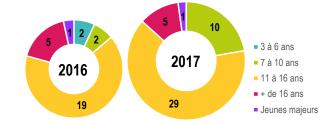
La MECS Les Prés de Brouck accueille 28 enfants âgés de 6 à 18 ans dans le cadre d'un placement judiciaire ou administratif. Faisant partie du Dispositif d'Accueil Diversifié Thionvillois (DADT), cette maison permet une prise en charge adaptée, grâce à la seconde MECS Thionvilloise et au SERAD adossé au Près de Brouck et à la famille d'accueil adossée à la MECS Océanie.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

En 2017, les enfants âgés de 11 à 16 ans restent majoritaires puisqu'ils représentent 65 % du public accueilli avec une augmentation de 52% par rapport à 2016





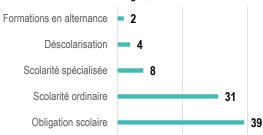
DURÉE D'HÉBERGEMENT

Le durée moyenne de prise en charge d'un enfant est de 2 ans, 7 mois et 21 jours.



SCOLARITÉ

En 2017, 4 enfants ont obtenu leur diplôme : 2 brevets des collèges, 1 BEP et 1 Bac.



En sus du placement en MECS: -7 enfants bénéficient d'une -7 enfants bénéficient d'une mesure pénale mesure pénale -17 enfants bénéficient d'une notification MDPH notification Plateau de jour

DESTINATION DES PERSONNES SORTIES

Sur 17 sorties :

- 6 enfants sont retournés en famille dont 4 sont suivis en SERAD
- 7 enfants ont été réorientés vers d'autres établissements (MECS, Mousqueton, CER...)
- 4 jeunes sont arrivés à majorité et sont sortis de l'effectif

La MECS a connu un fort taux de rotation avec 17 sorties et 18 entrées.

Nous constatons toujours une présence importante des enfants les week-end et durant les vacances, mobilisant en permanence les équipes. Par ailleurs, les enfants accueillis ont des problématiques de plus en plus complexes, en 2017, par exemple, 17 enfants bénéficiaient d'une notification MDPH.



Directeur: Dominique FREY

MECS OCÉANIE

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

La MECS Océanie accueille 30 enfants âgés de 3 à 18 ans dans le cadre d'un placement judiciaire ou administratif. Tout comme la MECS Les Près de Brouck, cette maison permet une prise en charge adaptée pour chaque enfant grâce au Dispositif d'Accueil Diversifié Thionvillois.

C'est ça les vacances!

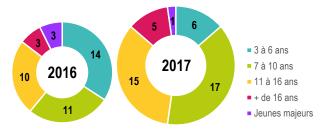
En juillet, les enfants sont partis en camp par unité avec les équipes éducatives. Ces quatre camps ont permis aux enfants et leurs éducateurs de se retrouver dans un moment privilégié et détendu, de construire une bonne dynamique de groupe et prendre de vraies vacances en dehors de la MECS.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017



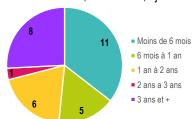
RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

Les enfants âgés de 7 à 10 ans représentent 39 % de l'effectif en 2017, soit 54% de plus par rapport à 2016



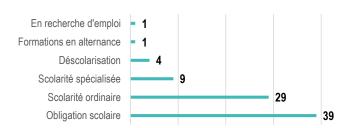
DURÉE D'HÉBERGEMENT

La durée moyenne de prise en charge est de 2 ans, 4 mois et 0,5 jours



SCOLARITÉ

Un enfant a obtenu son brevet des collèges en 2017



Une assistante familiale au DADT

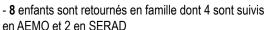
Attaché à la MECS, l'accueil familial propose une souplesse du dispositif de prise en charge des enfants confiés en apportant une place d'accompagnement individuel au domicile d'une assistante familiale. Elle veille à leur apporter sécurité physique, matérielle et affective, un cadre éducatif, un soutien scolaire pour l'épanouissement de leur personnalité

Cette année, l'adolescente accueillie a pu travailler son projet de préparation à la majorité.

En sus du placement en MECS: En sus du placement en MECS: 2 enfants bénéficient d'une mesure AEMO mesure pénale mesure pénale mesure pénale g enfants bénéficient d'une notification MDPH

DESTINATION DES PERSONNES SORTIES

Sur 15 sorties:



- 2 enfants ont été accueillis en famille d'accueil
- 4 enfants ont été réorientés vers d'autres établissements (MECS, Mousqueton, ITEP...)
- 1 jeune est arrivé à majorité et st sorti de l'effectif

La MECS a connu un fort taux de rotation avec 15 sorties et 19 entrées.

Nous constatons toujours une **présence importante des enfants les week-end et durant les vacances**, mobilisant en permanence les équipes. Les enfants accueillies ont des **problématiques de plus en plus complexes**, en 2017 par exemple 9 enfants avaient une notification MDPH.

Toute l'équipe s'est mobilisée sur l'écriture du projet d'établissement qui sera opérationnel en 2018.



Direction l'autonomie

En 2017, nous avons accueilli une jeune fille sur l'AIS qui s'est rapidement investie dans une projection de parcours dès la visite de présentation.

Jeune fille de 16 ans, déscolarisée, dans une dynamique de fugue qui commence à se stabiliser, avec une volonté d'intégrer la structure dans une projection rapide d'autonomie.

La jeune fille se mobilise rapidement dans une insertion scolaire (DAIP). Elle s'essaye ensuite dans un premier temps dans une immersion scolaire dans un lycée. Cette immersion est concluante et lui permet d'intégrer une seconde bac pro en menuiserie. Assidue dans sa scolarité et toujours dans une dynamique positive, dans l'échange et l'écoute, la jeune fille intégrera prochainement un studio à l'accès à l'autonomie.

Une reprise de liens s'est faite avec les parents Ces liens restent fragiles et la jeune fille confirme sa volonté d'autonomie.

Ш

DASA - MAIS LES BACELLES

Directrice: Sophie AMRAOUI

ACCOMPAGNEMENT ET INSERTION SOCIALE

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

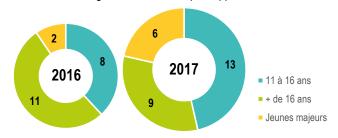
L'AIS accueille 8 adolescentes âgées entre 16 et 18 ans, qui sont : en rupture scolaire, sociale et/ou familiale, ou présentant des souffrances affectives et psychologique ou en « difficulté de projet » ou de projection.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

28 ADOS

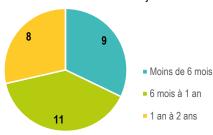
RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

La tranche des 11 à 16 ans représente 47 % de l'effectif soit une augmentation de 9 % par rapport à 2016



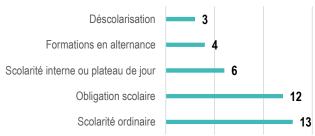
DURÉE D'HÉBERGEMENT

La durée moyenne de prise en charge est de 10 mois et 26 jours.



SCOLARITÉ

Cette année 5 jeunes ont obtenu leur brevet des collèges et 1 dernier a obtenu son BAC.



En sus du placement en MAIS: 1 ado bénéficie d'une mesure 6 ados bénéficient d'une notification pénale 2 ados bénéficient d'une notification MDPH 10 sont accueillies en plateau de jour

DESTINATION DES PERSONNES SORTIES

Sur 13 sorties:

- 2 ados sont retournées en famille dont 1 suivie en SFRAD
- -7 ados ont été réorientées vers d'autres établissements (MECS, Mousqueton, ...)
- 1 ado a été en lieu de vie
- 2 ados ont été en situation de fugue
- 1 jeune est arrivée à majorité est sortie de l'effectif

2017 a été l'opportunité de rédiger le nouveau projet de la MAIS, de le présenter aux équipes de l'ASE ainsi que de fédérer deux nouvelles équipes.

Ce nouveau projet a induit une réorganisation de service avec notamment la **création de l'accès à l'autonomie** et la réalisation des studios en interne ainsi que la prise en charge en AJM et fin des CJM avec les MECS.

Une hausse de l'activité a été suggérée par le Département pour pallier aux travaux qui ont glissé sur le premier semestre 2017, induisant ainsi une augmentation des publics accueillis durant cette période.

DASA - MAIS LES BACELLES Directrice : Sophie AMRAOUI

STRUCTURE D'HÉBERGEMENTS DIVERSIFIÉS

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

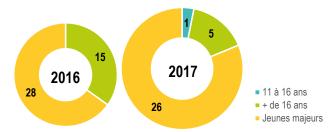
La structure accueille 12 adolescentes âgées de 16 à 18 ans. Elle s'inscrit dans une cohérence de parcours dont la mission principale et l'accompagnement à l'autonomie et à l'approche de la majorité.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

Nous comptons encore une grande majorité de majeures dans l'effectif. Cela s'explique par le projet et la continuité des parcours pour des mineures sans solution familiale et inscrit dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle





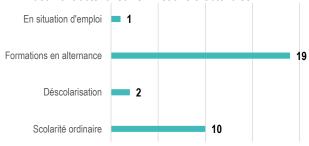
DURÉE D'HÉBERGEMENT

Les sorties à la majorité se sont effectuées soit en logement autonome, soit en FJT.



SCOLARITÉ

Une adolescente a obtenu son brevet des collèges, deux ont obtenu leur CAP et une a obtenu son BEP.



En sus du placement en SHD -12 ados bénéficient d'une mesure pénale - 3 ados bénéficient d'une notification MDPH

DESTINATION DES PERSONNES SORTIES

Sur 19 sorties:

- 3 adolescentes sont retournées en famille
- 2 ados ont été en situation de fugue
- 14 adolescentes sont arrivées à majorité et sont sorties de l'effectif

L'Accès à l'Autonomie (AA)

Assurer une cohérence de

parcours

Accueil d'une jeune fille en

urgence, malgré des réticences suite à des mises en danger

échec par les constats posés

auparavant.

Cette situation nous a conforté

dans les objectifs que nous devons préalablement définir pour assurer autant que

possible une cohérence du

parcours.

graves et répétées. prise en charge délicate qui a rapidement été mise en

L'absence de présence éducative au quotidien apporte parfois des freins à l'autonomie chez les jeunes accueillies en SHD.

Afin d'y remédier et de mieux les accompagner, un sas d'accès à l'autonomie a été créé via des studios internes au sein de l'AIS.

Cette prise en charge de proximité offre à ces jeunes clés pour accéder. ultérieurement. cette autonomie.

2017 a été source de réécriture et de finalisation du projet de service.

Un redéploiement de l'équipe a eu lieu durant l'année avec un changement de locaux et la réorganisation du

L'année a également été marquée par une réduction des moyens humains, de la capacité d'accueil à 12 places > et la fin des prises en charge en FJT.



Au Gour'MET

Une fois par mois, les jeunes filles de la MET se transforment en restauratrices et vous ouvrent les portes de leur établissement dans le cadre d'un déjeuner pédagogique.

Avec le soutien des professionnels de l'établissement et d'Yvon, majordome très investi, les jeunes filles confectionnent cocktails, entrées, plats et desserts sur un thème choisi (Saint Valentin, Les îles...)

Le but ? récolter des fonds afin de financer leurs activités, leurs équipements, leurs voyages humanitaires.



L'été dernier, grâce à ces fonds, l'ensemble de la MET a eu l'opportunité de partir à la rencontre d'un orphelinat de Marrakech.

L'occasion pour nos adolescentes, très investies dans ce projet, d'apporter aux enfants accueillis du temps et des sourires à foison.

DASA

Directrice: Sophie AMRAOUI

MAISON EDUCATIVE ET THÉRAPEUTIQUE

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

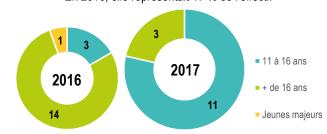
Innovante et pionnière dans la prise en charge des adolescentes dites «incasables» dans les MECS classiques, la MET accueille, dans une durée limitée, 7 adolescentes âgées de 13 à 18 ans présentant des difficultés cumulées sur le plan psychologique, psychiatrique, éducatif, scolaire, familial, social et parfois judiciaire.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

La tranche des 11 à 16 ans représente 79 % de l'effectif accueilli. En 2016, elle représentait 17 % de l'effectif





DURÉE D'HÉBERGEMENT

La durée moyenne de prise en charge est de 10 mois et 12 jours en 2017



SCOLARITÉ

3 adolescentes ont pu bénéficier d'une scolarité interne par le biais du dispositif REBOND



En sus du placement en MET: En sus du placement en MET: - 3 ados bénéficient d'une mesure pénale mesure pénale - 2 ados bénéficient d'une - 2 ados bénéficient d'une notification MDPH notification MDPH sour de jour

DESTINATION DES PERSONNES SORTIES



Sur 8 sorties :

- 3 jeunes sont retournées en famille dont 1 suivie en SERAD
- 1 a été accueillie en famille d'accueil
- 2 jeunes ont été réorientées en MECS
- 1 jeune a été accueillie en structure mère enfant
- 1 jeune est arrivée à majorité et est sortie de l'effectif

2017 a été l'année d'ouverture officielle de la MET après une période de transition avec le projet unité d'intégration.

Le travail des équipes s'est porté sur l'articulation éducatif-soins et l'arrivée de deux infirmières.

Une présentation du Projet de la MET eu lieu lors de la journée de travail du Schéma départemental de l'Enfance.

Nous avons par ailleurs eu l'opportunité d'organiser un projet humanitaire au Maroc avec les pensionnaires et l'équipe de la MET, afin de sortir du cadre habituel et de leur faire découvrir d'autres environnements.

MOUSQUETON

Tiers digne de confiance

Situation marquante qui illustre l'accompagnement de la mesure Mousqueton de l'arrivée à la sortie.

Rémi* a quitté le domicile maternel en décembre 2015. Son placement n'a pas pu être mis en place à la MECS de Woippy du fait du refus du jeune et de sa fugue. Depuis cette date et jusqu'en septembre 2016 – date à laquelle il intègrera pour quelques mois le FJT St Constance -, il trouve refuge soit au domicile de sa sœur, soit à celui de son père, soit chez les parents de sa petite amie. L'instabilité d'hébergement ne permet alors pas à l'adolescent de se centrer sur un projet.

difficultés rencontrées par le jeune en FJT et en collaboration avec l'ASE et la magistrate, nous avons travaillé avec les parents de sa petite amie afin de stabiliser l'hébergement du jeune en janvier 2017. Rémi a trouvé environnement sécure. accueille l'adolescent qui avec bienveillance. La famille l'accompagne démarches. La mère de famille tient également une place importante dans la situation de l'adolescent, étant source de conseil et de soutien.

La situation de Rémi évolue de manière rassurante. L'adolescent a su mettre en œuvre son projet d'insertion (garantie jeune).

La famille a été nommée tiers digne de confiance et est accompagnée par une AEMO.

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

MOUSQUETON accompagne 20 mineurs âgés de 13 à 17 ans.

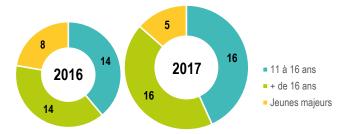
Ce dispositif propose un accompagnement diversifié pour des adolescents en rupture familiale ou institutionnelle à partir des lieux où ils se trouvent (errance, famille, fugue, tiers...)

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

Les adolescents représentent 86% des effectifs accueillis en 2017, soit une augmentation de 14% par rapport à 2016





DURÉE D'HÉBERGEMENT

La durée moyenne de prise en charge d'un jeune est de 7 mois et 24 jours



SCOLARITÉ

11 mineurs ont pu bénéficier d'une scolarité en interne par le biais du Dispositif REBOND.



En sus du suivi MOUSQUETON: En sus du suivi MOUSQUETON: 14 ados bénéficient d'une mesure pénale resure pénale 7 ados bénéficient d'une notification MDPH notification MDPH sont accueillis en plateau de jour

DESTINATION DES PERSONNES SORTIES

Sur 16 sorties:

- 3 jeunes sont retournés en famille dont un suivie en AEMO
- 7 jeunes ont été réorientés vers d'autres établissements
- 6 jeunes sont arrivés à majorité et sont sortis de l'effectif

2017 a vu la finalisation du projet d'téblissement et des procédures internes. Ce dispositif a été par la suite présenté aux partenaires extérieurs, La bonne collaboration avec les services de l'ASE, les magistrats et les partenaires extérieurs se poursuit.

Par ailleurs, une **formation du personnel** dans l' «aide contrainte 1 et 2» a été organisée ainsi que **deux temps collectifs en présence des familles**.



Le Challenge Michelet



En 2017, une délégation du CAAA s'est rendue à Dijon afin de représenter le Grand Est au Challenge Michelet. Il réunit, chaque année, pendant une semaine, plus de 300 jeunes sous protection judiciaire.

Pendant plusieurs mois, les mineurs du CAAA se sont préparés afin de représenter haut et fort les valeurs éducatives et citoyennes dans les 6 disciplines de ce challenge : football, athlétisme, natation, basket ball, cross et rugby.

Le CAAA a eu la chance de devenir un acteur privilégié de ce bel évènement, puisqu'il fait partie, aujourd'hui, du groupe de pilotage du Challenge Michelet.

DASA

Directrice: Sophie AMRAOUI

CENTRE D'ACCEUIL ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES ADOLESCENTS

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

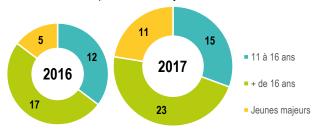
Le CAAA accueille des jeunes âgés de 13 à 18 ans présentant des troubles du comportement se traduisant par des passages à l'acte et se trouvant en difficulté dans leur milieu familial, social et scolaire nécessitant l'intervention de l'autorité judiciaire au titre de la protection des mineurs en danger ou de l'assistance éducative.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

DONT 1 FRATRIE 49 ADOLESCENTS

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

Les plus de 16 ans représentent 47 % de l'effectif accueilli. Ils en représentaient déjà 50 % en 2016



DURÉE D'HÉBERGEMENT

En 2017, la durée moyenne de prise en charge est de 1 an, 4 mois et 15 jours.



SCOLARITÉ

En 2017, on constate une forte demande de prise en charge d'un public nécessitant une scolarité adaptée et spécialisée (IME, ITEP...)



En sus du placement au CAAA: En sus du placement au CAAA: 11 jeunes bénéficient d'une mesure AEMO 16 jeunes bénéficient d'une mesure pénale pénale pénale -15 jeunes bénéficient d'une notification MDPH notification MDPH jour

DESTINATION DES PERSONNES SORTIES

Sur **25** sorties :

- 12 ieunes sont retournés en famille
- **7** jeunes ont été réorientés vers d'autres établissements (MECS, IME, CER...)
- 6 jeunes sont arrivés à majorité et sont sortis de l'effectif

Le CAAA a changé de direction et a vu la finalisation de son projet d'établissement, comme de son Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

L'équipe a assuré la mise en place de nouvelles procédures en lien avec la prise en charge au quotidien et s'est assurée d'une mixité dans les publics accueillis à compter d'août 2017.

Plusieurs partenariats ont été conclus, à la fois avec le Parc de Loisirs CAPNATURE situé dans le Lot comme avec le centre social de secteur «ASBH».

Par ailleurs, un travail de coopération a été réalisé avec les établissements scolaires.

CENTRE EDUCATIF RENFORCÉ

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

Le CER accueille 7 mineurs par session âgés de 13 à 18 ans. Il prend en charge des mineurs délinquants, dont les problématiques sont ingérables dans les institutions classiques. Cette mesure se présente comme une alternative à l'incarcération mais elle peut également prendre la forme d'une condamnation pénale.

Solidarité



Même si les 7 mineurs ont eu des parcours différents, ils se sont soutenus pour appréhender au mieux la première période de placement, ils ont su accepter le fonctionnement et les règles dictées par l'équipe éducative. Le groupe a pu surmonter les difficultés liées au projet de rupture en lien avec le sport à dépassement.

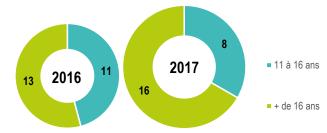
Dans ce groupe, il est apparu qu'un des mineurs de par sa personnalité et son apparence physique (piercings, solitaire, goût musicaux, artistiques et culturels,...) se détachait du reste du groupe. Pour autant, après une mise à l'écart de ses pairs, l'accompagnement de l'équipe éducative lui a permis de raccrocher la dynamique de groupe. Valorisé, mis en situation de responsabilité, le mineur a suscité un réel intérêt pour le reste du groupe par ses intérêts différents. Les autres mineurs quant à eux, l'ont soutenu et accompagné dans ses difficultés sportives. De ce fait, il s'est révélé compétent dans les activités sportives.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017



RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

La majorité des jeunes accueillis ont plus de 16 ans lors de leur admission, soit 16 % de plus par rapport à 2016



DURÉE D'HÉBERGEMENT

La durée totale d'un séjour au CER est de 20 à 24 semaines, soit env. 5 mois.





Sur **24** sorties :

DESTINATION DES PERSONNES SORTIES

- 19 sont retournés vivre dans leur milieu d'origine à l'issue du placement
- 1 mineur a été confié à un tiers digne de confiance
- -3 mineurs ont été confiés à d'autres établissements
- 1 est sorti en autonomie

Depuis le 1er novembre 2017, Mohamed BENFOUZARI a rejoint l'équipe du CER en tant que Chef de service.

En 2017, la majorité des jeunes vivaient chez leurs parents avant de transiter par le CER. Seuls 5 mineurs avaient connu des mesures de placement antérieures



Nous continuons le travail engagé autour de la qualité de la prise en charge au travers d'une démarche participative de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Des ateliers, notamment lors de séminaires, ont alimenté une réflexion qui a débouché sur la rédaction de protocoles d'intervention et du règlement intérieur. Nous avons également travaillé sur le règlement de fonctionnement en appuyant sur les différentes notes de la PJJ.

Nous finalisons actuellement le projet d'établissement et poursuivons le travail d'écriture engagé.

L'équipe du CER est intégrée dans le Dispositif Spécifique d'Accompagnement pour Adolescents (DASA) ce qui permet la participation de l'équipe dans des formations transversales.



Thionville

Directeur: Emmanuel RICHETER

Le SAEI déploie ses activités sur l'ensemble du territoire mosellan au profit des enfants et de leur famille, sur indications des magistrats pour enfants des trois tribunaux du département.

SAEI

Il développe deux activités que sont l'AEMO et la MJIE. Chacune de ces deux activités est élaborée au sein d'équipes spécialisées de travailleurs sociaux avec le soutien de psychologues et de psychiatres.

Saint-Avoid METZ Sarreguemines 400 1 097 MJIE AEMO CALIBRÉES POUR 2017 Sarrebourg

prémices de la mesure

Comprend l'ensemble du SAEI

CDI au 31/12/2017 + (CDDI/CDD

Surcroit d'activité/Prestations extérieures) au prorata du temps

de présence en 2017

mineur concerné **Judiciaire** Mesure la **Educative** d'Investigation (MJIE) est adressé au SAEI par le Juge. L'accueil du mineur, de sa famille se déroule dans un cadre contraint, non susceptible d'appel.

Les professionnels prennent en charge la mesure ont pour mission, à partir d'un recueil de données (celui-ci est adossé à l'article 375 du code civil) auprès de la famille, d'apporter une aide à la décision au Magistrat qui en a fait la demande. La famille, quant à elle, est informée en amont de l'intervention judiciaire par le signalement (sauf indication contraire). une audience auprès du Juge et un courrier ordonnant ladite mesure. A son tour, le service mandaté prendra contact avec la famille et les conviera à un entretien au service.

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI EN MJIE

La MJIE est réalisée dans un cadre contraint par la décision judiciaire. Son objectif est de recueillir des éléments sur la personnalité du mineur, sur sa situation familiale et sociale et sur le sens des actes qu'il pose ou qu'il subit.

La mesure judiciaire d'investigation éducative est ordonnée durant la phase d'information (procédure d'assistance éducative) ou durant la phase d'instruction (cadre pénal) par un juge ou une juridiction de jugement.

La circulaire du 6 mai 2010 relative au rôle de l'institution judiciaire dans la mise en œuvre de la réforme de la protection de l'enfance stipule que l'intervention judiciaire doit être recentrée sur les situations les plus graves :

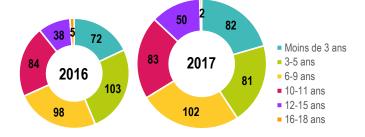
- les mineurs en danger pour qui une ou plusieurs actions de nature administrative n'a pas permis de remédier
- l'impossibilité ou le refus de collaboration de la famille ;
- l'impossibilité d'évaluer la situation de danger.

C'est à partir du critère de gravité que s'évalue et se justifie la nécessité d'une intervention judiciaire.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

Les enfants âgés de 6 à 9 ans représentent 25 % de l'effectif, soit en très légère augmentation par rapport à 2016



Ш

En lien avec le département de la Moselle et suite à un travail de concertation, un nouveau cahier des charges de l'AEMO est expérimenté sur deux territoires.

Progressivement le Projet Pour l'Enfant (PPE) sera appliqué à tous les enfants de l'AEMO dans une logique partenariale commune à l'ensemble de la Protection de l'Enfance.

Directeur: Emmanuel RICHETER

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI EN AEMO

La mesure d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), confiée à notre Service, consiste en un suivi éducatif par les travailleurs sociaux et le soutien d'un psychologue. Son objectif fondamental est, soit de faire cesser la situation de danger qui, par hypothèse, est à son origine, soit de mettre en œuvre les moyens propres à diminuer ou contrôler suffisamment ce danger, permettant ainsi le maintien des enfants concernés en milieu naturel sans que les conditions de leur éducation ne soient trop gravement compromises.

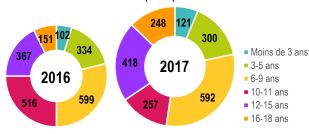
Au cas où ce maintien n'apparaît pas possible dans les conditions énoncées, le Service propose au magistrat les mesures qui lui paraissent adéquates et, sur instructions éventuelles de sa part, les met en œuvre.

La mesure d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO), confiée à NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017



RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

La tranche des 6 à 9 ans représente 31 % de l'effectif, soit 2 % de plus qu'en 2016



DURÉE DES MESURES

38 % des enfants sont suivis entre 6 mois et 1 ans



Pour rappel, le but du *dispositif ETAPE* est de limiter le temps de la mesure judiciaire pour laisser la place à des mesures d'accompagnement administratives ou de droit commun par le biais de l'APSAP, permettant aux familles, à chaque fois que possible, de retrouver intégralement leur fonction et leurs responsabilités de parents.

MAIS ALORS, « L'APSAP » QU'EST CE QUE C'EST?

Ce projet spécifique au sein du pôle petite enfance est né des observations réalisées sur différents quartiers du territoire de Metz par des travailleurs sociaux (Assistantes Sociales de secteur, puéricultrices de PMI...)



(Actions de Prévention et de Soutien et d'Accompagnement à la Parentalité), ce Pôle a pour objectif de travailler spécifiquement avec l'enfant et sa famille et de mettre en place, dans le cadre judiciaire qu'est ETAPE, des actions d'aide à la parentalité par le biais de

responsabilités de parents.

Focus AEMO

Petite Enfance

De 0 à 7 ans, l'enfant est dans

fondamentale. Très dépendant

de l'adulte, il n'est pas en mesure

de signaler ses difficultés et ne peut que subir les choses, étant

par ailleurs une véritable **éponge** sensorielle.

Par ailleurs de 0 à 3ans, il n'y a pas de scolarisation et pas forcément

d'ouverture sur l'extérieur de la famille. D'autant plus qu'à cette

période, l'enfant est généralement

dans une relation fusionnelle avec

sa mère. Ceci rend généralement

l'observation de l'enfant par les

professionnels plus difficile.

Les effets des défaillances sur l'enfant de moins de 7 ans sont

plus graves compte-tenu de sa

vulnérabilité et des répercussions

sur son développement global (effets dans sa construction affective,

psychologique, sociale, cognitive

et physiologique). Les risques

sont majeurs sur les différentes

étapes de son développement. Le groupe s'accorde sur une position

commune de travail: prendre l'enfant

dans sa spécificité et sa globalité

pour permettre son accession

progressive à l'autonomie.

Fruit de la fusion entre les

ETAPE

et Travail d'Accompagnement Parents Enfants) **et <u>APSAP</u>**

dispositifs

première

construction

l'enfant et sa famille et de mettre en place, dans le cadre judiciaire qu'est ETAPE, des actions d'aide à la parentalité par le biais de l'APSAP: un travail interdisciplinaire permettant aux familles, à chaque fois que possible, de retrouver intégralement leurs rôles et leurs

(Écoute

Face à ces constats et afin de prévenir et/ou réduire ces troubles, les éducatrices de jeunes enfants interviennent directement au sein du domicile auprès des parents et de leur(s) enfant(s).

DES MÉTHODES D'INTERVENTION PRÉCISES:

- Observation des situations vécues entre les enfants et leur famille
- Stimulation et éveil à travers l'accompagnement éducatif et activités ludiques
- Accompagnement et soutien à la parentalité à travers l'écoute empathique et non jugeante.
- Socialisation par la découverte des structures d'accueil de la petite enfance.

DÉBOUCHANT SUR:

la valorisation et le développement des compétences parentales

L'harmonisation des liens parents/enfants

La favorisation du développement psychomoteur et affectif de l'enfant

La favorisation de la socialisation de l'enfant et prévenir le risque d'isolement social de la famille



Nos Assistantes Familiales



Fin octobre 2017, des assistantes familiales du SPFS ont été invitées au Conseil d'Administration pour présenter leur fonction et leur quotidien auprès des enfants accueillis. Ce temps d'échanges a été très apprécié et leur a permis de valoriser leur métier auprès de l'association.



Le 25 juin 2017, au Domaine de Raville, c'est prêt de 180 personnes, assistants familiaux, enfants et professionnels qui se sont réunis pour célébrer les 40 ans du SPFS

SPFS

Directrice: Corinne ALBIGES

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

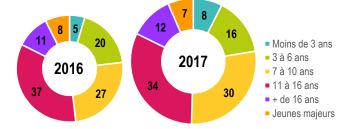
Le SPFS accueille 100 enfants âgés de 0 à 18 ans qui sont éloignés de leur famille en raison des difficultés d'ordre social et éducatif. Les assistants familiaux participent étroitement à la mise en œuvre du projet pédagogique, propre à chaque enfant, en les recevant à leur domicile.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

La tranche des 11 à 16 ans représente 32 % de l'effectif, soit en très légère diminution par rapport à 2016





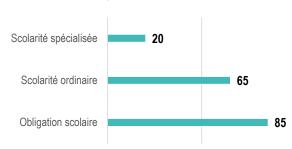
DURÉE D'HÉBERGEMENT

En 2017, la durée moyenne de prise en charge au SPFS est de 8 ans et 18 jours, soit 20 % de moins qu'en 2016



SCOLARITÉ

En 2017, 1 enfant a obtenu son BEP





DESTINATION DES PERSONNES SORTIES

Sur 10 sorties :

- 3 enfants sont retournés en famille
- 2 enfants ont été réorientées en MECS
- 5 jeunes sont arrivés à majorité et sont sortis de l'effectif

MPS FORTS

L'année 2017 a vu la mise en place des groupes de travail autour de thèmes en lien avec les préoccupations partagées dans les prises en charge des enfants accueillis.

Ces temps d'échanges collectifs sont précieux pour les assistants familiaux qui ont des fonctions qui isolent.

SERAD SPFS

Directrice : Corinne ALBIGES



Olympiades 2017





Une mémorable partie de foot entre enfants, professionnels et parents lors des olympiades organisées fin aout 2017. Une expérience et un souvenir fédérateur.

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

Le SERAD du SPFS s'adresse à 20 enfants âgés de 0 à 18 ans, habitant sur le territoire de Sarreguemines. Il offre une réponse adaptée à des situations familiales nécessitant une mesure éducative intensive.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

La majorité des jeunes accueillis ont plus de 16 ans lors de leur admission.



2016 5 9 • 3 à 6 ans • 7 à 10 ans • 11 à 16 ans • + de 16 ans

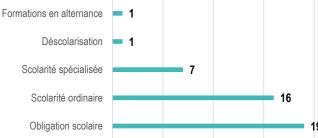
DURÉE DES MESURES

SCOLARITÉ

En 2017, la durée moyenne de prise en charge au SERAD du SPFS est de 1 an, 2 mois et 23 jours, soit 6 % de moins par

rapport à 2016

En 2017, 1 enfant a obtenu son BEP et 1 second a obtenu son brevet des collèges



L'année 2018 ouvre les travaux
d'actualisation et de réécriture du
l'actualisation et de réserrent.
L'obectif aux travers les différents
L'obectif aux travail mis en place
groupes de travail mis en place
groupes de travail mis en place
groupes de travail mis en place
de ravail mis en place
groupes de travail mis en place
groupes de

ш

DESTINATION DES PERSONNES EN FIN DE MESURE



Sur **24** fins de mesure :

- 19 sont retournés vivre dans leur milieu d'origine à l'issue du placement
- 1 mineur a été confié à un tiers digne de confiance
- 3 mineurs ont été confiés à d'autres établissements
- 1 est sorti en autonomie

En octobre 2017, le SERAD a vu son **effectif augmenter passant de 15 à 20 places**. Sur sa lancée de 2016, les actions collectives se sont développées.

Les temps forts restent aujourd'hui encore les **moments de partage et de convivialité lors d'événements**

collectifs qui réunissent professionnels, parent et enfants (Olympiades, Halloween...)



SERAD LE CHÂTEAU DE LORRY

Directeur : Jérôme VALENTE

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

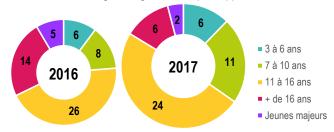
Le SERAD du Château de Lorry s'adresse à 35 enfants âgés de 3 à 18 ans habitant Metz et ses environs. Il offre une réponse adaptée à des situations familiales nécessitant une mesure éducative intensive à domicile.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

FRATRIES

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

La tranche des 11 à 16 ans représente 49 % de l'effectif accueilli. soit en très légère augmentation par rapport à 2016



Mesdames, on rechausse les baskets pour 2018?



Encore fois pouvons mettre en exerque la participation à la saharienne. Ce défi relevé maintenant depuis plus de 3 ans permet non seulement de montrer notre engagement «contre les violences faites aux femmes», mais aussi de développer le dépassement de soi et la collaboration d'une manière dont seul le sport est capable. En 2017, 7 équipes ont participé aux épreuves durant tout un week-end.

Nous invitons par ailleurs l'ensemble des établissements du CMSEA à se joindre à nous dans ce beau défi et pour défendre cette noble cause.

DURÉE DES MESURES

La durée moyenne de prise en charge en 2017 est de 1 an 5 mois et 7 jours



SCOLARITÉ

En 2017, 2 jeunes ont obtenu leur brevet des collèges



En sus du suivi en SERAD : - 2 jeunes bénéficient d'une mesure pénale - 9 jeunes bénéficient d'une notification MDPH

DESTINATION DES PERSONNES EN FIN DE MESURE

Sur **17** fins de mesure :

- 10 enfants sont restés en famille
- 2 enfants ont été orientés en MECS
- 2 enfants ont été orientés vers d'autres établissements (IME, ITEP...)
- 3 jeunes sont arrivés à majorité et sont sortis de l'effectif

L'année écoulée met en évidence la complexité des situations qui nécessitent un temps plus long d'accompagnement. Cela n'est pas sans impacter les équipes qui, tout en maintenant un degré d'exigence fort dans le suivi des mesures et un engagement important dans l'accompagnement des familles, qui n'en demeurent pas moins épuisées de par la lourdeur des situations gérées quotidiennement. Il est donc important de prendre en compte et de mesurer la complexité et dégradation de celles-ci et le cas échéant permettre un accompagnement de la situation dans le cadre d'un éloignement dans un premier temps.

Les conséquences d'un contexte de violence conjugale passé ou encore présent génèrent énormément de symptômes post-traumatiques qui demandent des années de travail d'accompagnement pour que l'enfant retrouve apaisement et sécurité.

La p**lace qu'occupent les familles dans le dispositif montre aujourd'hui toute sa pertinence** (présence à l'élaboration du projet/ à toutes les interventions, à toutes les synthèses).

Cela est un réel levier à la co-construction du travail et au processus de changement.



Directeur: Dominique FREY

SERAD LES PRÉS DE BROUCK

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

Le SERAD Les Prés de Brouck s'adresse à 20 enfants âgés de 6 à 18 ans habitant Thionville et ses environs. Ce service offre une réponse adaptée à des situations familiales nécessitant une mesure éducative intensive à domicile.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

DONT 6 FRATRIES 33 ENFANTS

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

Comme en 2016, la tranche des 11 à 16 ans représente 52 % de l'effectif accueilli



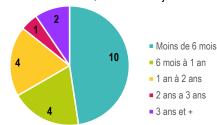
Une belle réussite

En 2017, 12 enfants sont sortis du dispositif SERAD et 9 d'entre eux sans mesures. C'est-à-dire que l'accompagnement renforcé a permis une remobilisation des parents et enfants, une autonomie et ainsi une fin de prise en charge pour 9 situations.

Une belle réussite pour ce service.

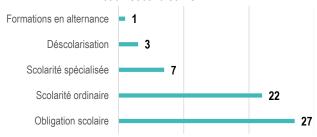
DURÉE DES MESURES

La durée moyenne de prise en charge en 2017 est de 1 an, 3 mois et 28 jours



SCOLARITÉ

En 2017, 1 jeune a obtenu son brevet des collèges et un second son CAP



SORTIE WALLYGATOR



Grâce à une donation de l'ATAV, quinze enfants, une maman, un papa et une tata, accompagnés par l'équipe du SERAD Les Prés de Brouck, ont pu profiter et partager les joies de se retrouver au parc Wallygator. Au programme : sensations fortes, tracs, rires, complicités...

En sus du suivi en SERAD : En sus du suivi en SERAD : 1 enfant bénéficie d'une mesure AEMO AEMO -4 enfants bénéficient d'une mesure pénale mesure pénale renfants bénéficient d'une notification MDPH

DESTINATION DES PERSONNES EN FIN DE MESURE



Sur 12 fins de mesure :

- 9 enfants sont restés en famille dont 1 avec un suivi AEMO et un second avec AED
- 2 enfants ont été orientés en MECS
- 1 jeune est arrivé à majorité et est sorti de l'effectif

En 2017 le SERAD est passé de 15 à 20 mesures avec une équipe renforcée et a fonctionné ainsi pour la première fois toute l'année.

Malgré tout, une forte demande sur le territoire thionvillois alimente une liste d'attente toujours complète et le SERAD est régulièrement en suractivité (23 mesures) avec un important taux de rotation constaté: 12 sorties pour 14 entrées.

Une dynamique inter-SERAD au CMSEA depuis 2016 permet un travail d'échange pluridisciplinaire très riche.

L'INCLUSION SOCIALE EN 2017

L'inclusion ou l'insertion sociale ne sont pas la même chose. Et même si ces deux expressions sont parfois employées de façon indifférenciées, dès lors qu'une action aspire à agir sur les phénomènes d'exclusion, elles renvoient de manière très pratique à des conceptions d'interventions sociales très différentes.

Insérer renvoi étymologiquement à l'action de « *mettre* dans » un groupe (du latin inserere,) ce qui est, ou ceux qui sont « *hors de* ».

La notion d'inclusion quant à elle renvoi une volonté de « faire de la place dans le groupe » à celui qui est « hors de »; nous sommes plutôt, dans ce cas de figure, dans une conception systémique de la société.

La dynamique d'inclusion sociale sera plutôt tentée de chercher à produire des expériences de citoyenneté situant l'appartenance sociale comme un élément de cohésion sociale. Elle réclame non seulement d'agir sur la problématique que porte la personne mais aussi d'agir ou d'influencer la collectivité (l'entreprise, le bailleur, l'école, l'espace public, etc..) pour que cette dernière soit plus accueillante aux problématiques des personnes les plus fragiles.

L'objectif étant de répondre aux besoins (ou au droit) de « vivre ensemble » des personnes en risque de marginalisation. L'inclusion part du postulat que la satisfaction des besoins des personnes (logement, travail, formation, culture, etc..) fut-elle pour des personnes très vulnérables, est profitable à tous. Elle considère de ce fait – au moins implicitement – que la cohésion sociale tient dans l'articulation de principes et de dimensions d'accès aux droits pour tous jugés essentiels pour faire société.

L'Inclusion Sociale est à la fois un but et un moyen. Elle vise à permettre à des personnes vulnérables d'être « nos contemporains » par l'accès aux droits et notamment l'accès aux soins, l'accès à l'emploi, l'accès au logement, etc. Elle se réfère également à l'ensemble des actions d'accompagnement qui permettent d'atteindre ce but.

Mais le fil qui mène à un parcours d'inclusion réussi et durable est ténu. Dans le contexte politique et socioéconomique que nous connaissons, les personnes en situation de vulnérabilité, bien souvent déjà marginalisées, subissent des mesures d'exclusion de plus en plus fortes.

Ainsi, si les deux termes Insertion et Inclusion ne sont pas des synonymes, ils ne sont pas pour autant à opposer; avec leurs particularités formelles et sémantiques, ils sont à placer dans la chaîne discursive du champ de la lutte contre l'exclusion.

C'est cette **chaîne discursive** qui constitue le champ d'actions des structures du pôle inclusion du CMSEA:

- l'insertion socioprofessionnelle
- · l'insertion par le logement
- l'accompagnement social lié au logement, la prévention des risques et des soins en addictologie
- la prévention des violences conjugales et familiales
- la lutte contre le décrochage scolaire, sont autant d'outils concrets destinés à faire reculer l'exclusion des plus fragiles.

Et ce qui semble primer dans l'élaboration de ces projets, ce qui semble se jouer pour notre association, c'est une réinvention des pratiques avec une responsabilisation, plus forte aujourd'hui qu'hier, des acteurs de la lutte contre l'exclusion, à la question de la consécration des droits individuels et des libertés fondamentales des personnes que nous accompagnons.

En effet, et même si nos interventions doivent d'abord veiller à corriger d'une certaine manière les défaillances à l'origine de la situation de marginalité, elles devront aussi chercher - à travers de nouvelles pratiques - à compenser les difficultés des personnes à vivre dignement en tant que sujets de droits.

Le projet individuel de prise en charge est l'occasion d'explorer cette question et de proposer un accompagnement qui puisse susciter l'implication du bénéficiaire et lui permettre d'être reconnu dans ses choix.

Cet accompagnement nécessite d'envisager les dispositifs d'inclusion comme des espaces d'interactions permettant aux bénéficiaires de se penser comme des citoyens à part entière ; c'est-à-dire des personnes aussi respectables et estimables que tout un chacun.

En d'autres termes, il s'agit de penser de nouvelles pratiques permettant de passer de relations d'aides qui supposent des usagers passifs, abstraits des lois et /ou des cadres réglementaire et qu'il faut insérer, en un accompagnement visant une « mise en compétences» de personnes à travers l'expérimentation de leurs conditions de citoyen, avec comme objectif de développer leur « pouvoir d'agir » (ce que les Anglo-Saxons appellent l'empowerment et l'Agency).

Cette « mise en compétences », c'est la possibilité de donner à la personne l'occasion de se penser capable, de se construire une identité narrative (au sens de P. RICOEUR); pour cela il faut veiller à ce que la personne soit à même de dire « je sais, je fais, je peux, je veux, je dis » (les cinq notions qu'utilise P. RICOEUR pour qualifier ce qui est de l'ordre de l'identité narrative et qui fonde la citoyenneté).



CSAPA - AXE HÉBERGEMENT

Directeur: François CLAVAL

54,19 ETP*

*Comprend l'ensemble du CSAPA CDI au 31/12/2017 + (CDDI/ CDD Surcroit d'activité/Prestations extérieures) au prorata du temps de présence en 2017

40 ANS DÉJÀ

Cette année le réseau d'accueil en famille, situé à Luzèch dans le département du Lot, a fêté ses 40 ans d'existence.

40 ans à accueillir des personnes présentant des difficultés face à des conduites addictives. 40 ans passés où les familles d'accueil se sont succédées jouant le jeu d'offrir leur bienveillance et de partager leur environnement. 40 ans pendant lesquels les équipes se sont engagées, à travers les valeurs du CMSEA, à accompagner les accueillis dans leur démarche de soin.

A cette occasion, la Direction Générale du CMSEA, représentée par M. FAHIME et M. MARLIN, s'est rendue dans le Lot, accompagnée de M. CLAVAL, Directeur du CSAPA, pour rencontrer les familles et l'équipe.

D'anciennes familles, d'anciens collègues et responsables à la retraite étaient également présents pour célébrer cet anniversaire.

C'est autour d'une représentation de théâtre d'improvisation et d'un bon repas servi au sein de l'église de Rassiel que nous avons fêté les 40 ans de ce dispositif d'accompagnement novateur.

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

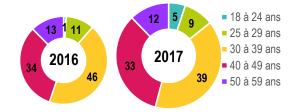
Accueil en hébergement individuel, collectif des personnes majeures seules, en couples, avec ou sans enfants présentant une ou plusieurs addictions et comorbidités associées.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

En 2017, 40 % du public accueilli à entre 30 et 39 ans





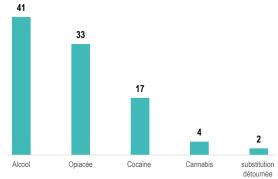
DURÉE DES SÉJOURS

60 % des séjours durent moins de deux mois



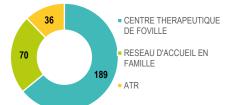
RÉPARTITION PAR PROBLÉMATIQUE D'USAGERS

Pour **40** % des usagers, la problématique la plus prégnante est l'alcool, suivi des opiacées



DEMANDE D'ADMISSION

En 2017, on compte **247** demandes d'admissions pour les **hommes** toutes structures confondues contre **48** demandes pour les **femmes**



MOTIFS DE SORTIE

- 34 contrats thérapeutiques menés à terme
- 5 réorientations

 12 exclusions par le centre de soins

- 28 départs volontaires



Appartements Thérapeutiques Résidentiels (ATR): réorganisation du dispositif qui se voit davantage rattaché à l'équipe de l'ambulatoire afin de favoriser les demandes internes, l'objectif étant de toujours mieux répondre aux besoins des accueillis. Ce changement a permis de remettre en place des contrats de séjour «atypiques», type exploration de projet ou mise à l'abri pour des situations d'accueillis plus en difficultés.

Réseau d'Accueil en Famille (RAF) : 40 ans du réseau, visite des familles d'accueil en présence de la direction générale. Continuité de l'accueil dans le cadre des logiques alternatives à l'incarcération (395 jours). Transversalité de l'axe hébergement sur les stages de sport.

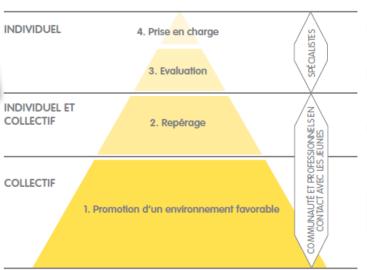
Centre Thérapeutique Résidentiel (CTR): L'équipe du CTR s'est vue dotée d'un nouvel outil de travail en équipe: un groupe d'analyse de pratiques. Animé par une psychologue extérieure au CSAPA, l'équipe trouve là un nouvel espace d'échange et de réflexion autour de la clinique. En parallèle un travail d'audit concernant le travail d'équipe vis à vis du projet de service a été effectué. Il a permis de dégager des priorités d'intervention.

CSAPA / PAEJEP* & SEA*

AXE AMBULATOIRE ET PRÉVENTION

L'axe ambulatoire déploie son activité sur de nombreux territoires : bassin Messin, bassin du Saulnois, du Boulageois et de l'Est Mosellan. Il comporte également **deux centres de soins et de réductions des risques** à Metz et Forbach, ainsi qu'**un dispositif de prévention** développé à travers un *Point d'Accueil Écoute Jeunes et Parents (PAEJEP) sur Forbach et un *Service En Amont (SEA) sur Metz et Freming Merlebach.

ACCUEIL, PRÉVENTION & INTERVENTION PRÉCOCE



 A. Intervenir sur les facteurs de risque et de protection, améliorer l'autonomie en prenant en compte les ressources, déficits et environnement du jeune

3. Invalide / confirmer une situation de vulnérabilité

2. Reconnaître les signes d'une situation de vulnérabilité chez un jeune

1. Augmenter le pouvoir d'agir des jeunes, de la communauté adulte, des parents
 Construire un contexte citoyen et professionnel bienveillant à l'égard de ceux qui rencontrent des difficultés

TYPES D'INTERVENTIONS

Promotion d'un environnement favorable

- Etablissements scolaires (Primaire, Collège, Lycée)
- C. F. A

Lionnel DIENY a été nommé Directeur Technique du Centre

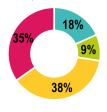
« Les Wads»

- Prévention et réduction des risques en milieu festif
- Mission Locale



Repérage, intervention brève et orientation dispositif spécialisé

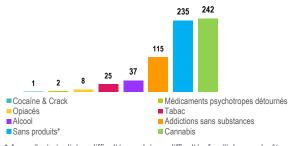
- Formation des acteurs de premier recours (Travailleurs sociaux, animateurs, enseignants...)
- Formation
- Stage de sensibilisations
- Soutien aux professionnels



PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

PERSONNES PRISES EN CHARGE PAR ADDICTION

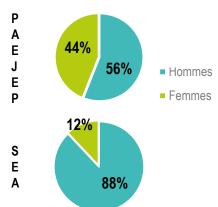
Les addictions les plus fréquentes sont : le cannabis à 37 % et les « sans produits »* à 35 %



* Accueil généraliste : difficultés scolaires, difficultés familiales, mal - être...

RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

Pour les deux dispositifs, on constate que la majorité du public accueilli est masculin





SERVICE ACCUEIL & SOINS (SAS)

Directeur : François CLAVAL

AXE AMBULATOIRE ET PRÉVENTION

TÉMOIGNAGE

«J'ai 52 ans, vis à Forbach et suis au C.M.S.E.A. depuis 7 ou 8 ans.

Avant, j'étais dans un autre centre de substitution. Malgré, plusieurs demandes de ma part pour aller chez un médecin près de chez moi, cette demière n'a pas été prise en compte et j'ai dû me déplacer des km alors qu'à l'époque j'étais au R.S.A. et le trajet s'élevait à 10 € à chaque fois.

Puis, j'ai fait la rencontre de Mme BLAISE. Elle a tout de suite fait son possible pour qu'un changement ait lieu.

Au centre de Forbach, j'ai été très bien accueilli, sans préjugés. Quand je ne vais pas bien, elle est là pour m'accueillir, m'écouter et me donne son avis quand j'ai un problème ou me guide vers les soins à faire concernant ma santé. Je suis très satisfaite et n'y suis encore jamais sortie en ayant les mains moites ou avec une envie de produits.

Ce qui m'était arrivée ailleurs car à chaque fois, j'ai du parler de consommation de drogues.

Au C.M.S.E.A., les locaux sont plus ou moins sympa.

Cette année, une machine à eau fraîche a été installée dans la salle d'attente pour le bienfait de tous.

Pour ce qu'il y aurait à améliorer, je trouve qu'une petite après midi café, biscuits, serait bien venue surtout pour les fêtes de fin d'années car nous sommes nombreux à se retrouver seul ces jours là et certains font une petite déprime. Hélas!

A part ça, pour ce qui me concerne, je vais bien et vit enfin! sans envies, sans produits.

Merci encore au C.M.S.E.A. de m'avoir acceptée chez eux.»

L'accompagnement est animé par une équipe pluridisciplinaire, qui y assure le suivi médical, psychologique et socio - éducatif des usagers.

Les prises en charge fondées sur le volontariat, sont strictement individuelles et adaptées à chaque situation particulière

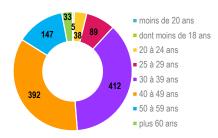
Le S.A.S. dans sa globalité

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'AGE

En 2017, environ 1.116 personnes ont été accompagnées

RÉPARTITION PAR ACTES

En 2017, 17 984 actes ont été réalisés soit une augmentation de **138** % par rapport à 2016



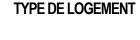


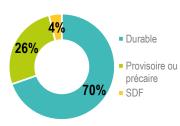
Le S.A.S. - Secteur Metz

PROBLÉMATIQUES DES USAGERS

Amphétamines, ecstazy Tabac Cocaïne & Crack Amphétamines, ecstazy Tabac Cocaïne & Crack Tabac Cocaïne & Crack Tabac Tabac Tabac Tabac

Addictions sans substances





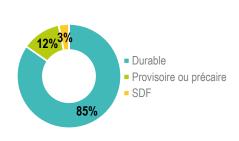
Le S.A.S. - Secteur Forbach

PROBLÉMATIQUES DES USAGERS

Opiacés

Amphétamines, ecstazy Addicaments psychotropes détournés Addictions sans substances Substition détournée Alcool

TYPE DE LOGEMENT



🚺 Les files actives se stabilisent en 2017 après des augmentations très importantes ces dernières années.

A l'été, le dispositif Accueil Thérapeutique et Résidentiel (ATR) s'est réorganisé autour de l'équipe ambulatoire. Cela doit permettre une meilleure articulation dans les parcours de soins et repenser des prises en charges sur l'ensemble du territoire.

Au même moment, l'établissement s'est engagé au sein du pôle inclusion sociale dans une réponse pour la création de 4 places en Appartement de Coordination Thérapeutique dans le bassin houiller et le Saulnois.

Le travail autour du projet d'établissement démarré à l'automne 2017 permet d'avancer dans l'objectif d'harmoniser, d'avoir un sens et un langage commun.

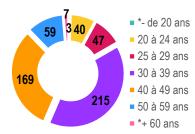
RÉDUCTION DES RISQUES (CAARUD)

AXE AMBULATOIRE ET PRÉVENTION

C'est un lieu d'information et de prévention qui inclut une dimension de réduction des risques liés aux consommations spécifiques du public reçu ou rencontré lors des actions « d'aller-vers ».

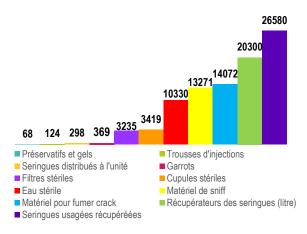
RÉPARTITION PAR TRANCHE D'AGE

En 2017, les 30 - 50 ans sont les principaux publics accueillis





MATÉRIEL DISTRIBUÉ



CONDITION DE VIE

63 % du public accueilli est en situation de forte précarité

180

Précarité modérée

Précarité forte

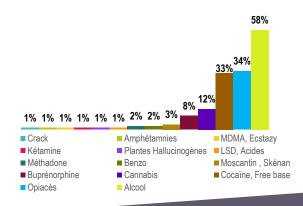
RÉPARTITION PAR RESSOURCES

La majorité du public est en situation de mendicité, «débrouille»



PRODUITS CONSOMMES

Le produit le plus consommé est l'alcool suivi des opiacés et de la cocaïne, free base





LE C.H.R.S.

Directrice : Lydie MAUGOUST

LE DISPOSITIF ESPOIR

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) a pour utilité sociale la prévention de l'exclusion et l'insertion des personnes sans domicile ou contraintes de le quitter en urgence, en situation de précarité et connaissant de graves difficultés sociales sur l'est mosellan.

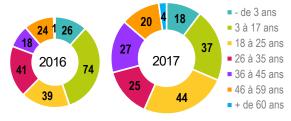
Il dispose d'une capacité d'accueil de 67 places, sans distinction femmes ou enfants.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

175 PERSONNES

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

En 2017, l'évolution et la complexité des situations des femmes et/ou familles hebergées induisent un changement du profil des résidents accueillis



Une nouvelle direction!

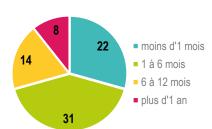
prorata du temps de présence en 2017

Suite à la mobilité interne de Mme GANDELOT - MILA sur la Direction du SEMN, Mme MAUGOUST est nommée Directrice du Dispositif ESPOIR à compter du 2 novembre 2017.

Cette nomination intervient après sa prise de poste en tant que Directrice Adjointe le 1er avril 2017.

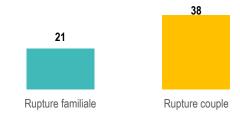
DURÉE DES SÉJOURS

Majoritairement la durée d'hébergement est de 1 à 6 mois



CAUSES D'ADMISSION

En majeure partie, les causes d'admission au C.H.R.S. sont dues à des ruptures de couple avec violences



Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des repas fournis par le prestataire externe et de l'expression des résidentes, est mise en œuvre une commission repas.

Elle réunit mensuellement, 3 résidentes volontaires, la professionnelle référente de la distribution des repas du CHRS ainsi que 2 représentants du prestataire autour des menus, de leur diversité et de leur qualité.

Dans l'attente des travaux de réfection de la cuisine, l'équipe développe des temps de repas collectifs (petits déjeuners et déjeuners) réunissant les résidentes, leurs enfants et les professionnels.

objectifs travaillés sont de rompre l'isolement, de favoriser l'observation dans un temps autre que celui de l'accompagnement quotidien et de créer une dynamique collective conviviale

Favoriser la participation et l'expression des résidentes à la vie collective

🔼 Politique des ressources humaines : recrutement, pérennisation de professionnels en CDD, évolution de la

Renforcement des liens de partenariats tant à l'externe (Equipes mobiles du Département, 115, SIAO, CMP, CHS, services de police, CCAS etc.) qu'au niveau associatif (CSAPA, Espace Insertion, Prévention Spécialisée)

Engagement des investissements pour la réfection des fenêtres des espaces individuels et le renouvellement du mobilier des appartements diffus,

Obtention d'un avis favorable du Comité Régional de Validation des Pensions de Famille.

SERVICE ASLL. INSERTION & APVC

LE DISPOSITIF ESPOIR

Le Dispositif ESPOIR met en œuvre des actions périphériques en faveur des femmes et des familles en difficultés sur l'ensemble du territoire, concernant plus particulièrement les problématiques :

- du logement service Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- des violences envers les femmes : accompagnement et soutien aux victimes (A.P.V.C.)
- de l'insertion sociale et pré professionnelle pour impulser une dynamique de socialisation (Insertion)

Accompagnement et Prévention des **Violences Conjugales (A.P.V.C.)**

L'objectif du service est d'aider les femmes victimes de violences conjugales et intra - familiales.

Les actions se déclinent sur les territoires de Moselle -Est. Centre et Sud.

Il s'agit d'entretiens d'aide et de soutien à destination de victimes de violences conjugales ou familiales.

En 2017, les professionnels ont effectué 330 entretiens, soit une diminution de 6% par rapport à 2016 et géré 117 situations, soit une diminution de 5 % par rapport à 2016



Accompagnement Social Lié au Logement (A.S.L.L.)

L' A.S.L.L. est une mesure éducative visant à accompagner les ménages dans une démarche d'autonomisation tant lors de l'accès dans leur logement que dans le maintient de celui - ci.

164 personnes accueillies

35 Couple avec enfants Couple Homme seul avec enfant ■ Homme seul ■ Femme seule avec enfant Femme seule

TYPE DE PUBLICS ACCOMPAGNÉS

en 2017

INSERTION

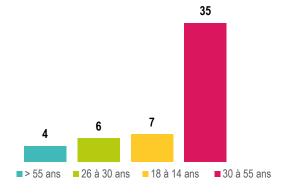
Le service insertion concrétise son activité par la mise en œuvre de l'action «Rompre l'isolement, Contribuer l'insertion : pour aller plus loin».

Cette action se situe dans une démarche d'insertion sociale culturelle et citoyenne.

Elle vise à créer du lien, rompre l'isolement et aider chacune des participantes à trouver sa place dans la société.

> 52 personnes prises en charge en 2017

RÉPARTITION PAR TRANCHES D'AGES



formation à destination des professionnels, « Les enfants exposés aux violences conjugales » (89 participants) et « Les auteurs de

TEMPS FORTS

A.P.V.C.

Organisation de 2 journées de

violences conjugales : Réponses et prises en charge » (67 partici-

Signature d'une convention de partenariat avec ADOMA -le CADA de Saint Avold et l'HUDA de Hombourg Haut

A.S.L.L.

Une augmentation constante des mesures sur les secteurs de Metz, Château-Salins et du bassin-houiller.

Augmentation notable également relevée sur le dispositif de sous-location à bail glissant (soit 7 sous-locations en 2016 et 13 en 2017).

Élaboration et rédaction du projet de service ASLL.

Participation à l'écriture du projet « Appartements de Coordination Thérapeutique» (ACT) en collaboration avec le CSAPA «Les Wads» du CMSEA.

INSERTION

Création d'un module de sensibilisation à l'outil informatique et à l'utilisation d'Internet Ouverture d'une approche développement le culturel avec notamment la contractualisation d'un partenariat avec la Médiathèque de Forbach et le Fonds Régional d'Art Contemporain(FRAC) de Metz.

Directrice : Christelle OTT

LE DISPOSITIF INSERTION

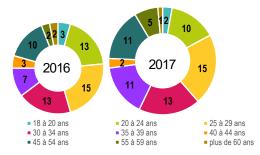
PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

Le Dispositif d'INSERTION offre au sein de ses différents services, la possibilité de travailler : en proximité et en réactivité pour les Mineurs Non Accompagnés, sur la question de la scolarité avec REBOND, sur la professionnalisation avec l'atelier chantier d'insertion ou encore sur la projection vers la majorité avec le PAEJ.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

En 2017, les 25 - 34 ans représentent 40 % du public accueilli



RECRUTEMENT

44,55 ETP

*Comprend l'ensemble du dispositif INSERTION

CDI au 31/12/2017 + (CDDI/ CDD Surcroit d'activité/Prestations

extérieures) au prorata du temps de

présence en 2017

En 2017 le C.M.S.E.A. a effectué plusieurs recrutements professionnels dans le cadre de l'ouverture de nouveaux services de l'établissement sein d'Insertion de Montigny les Metz.

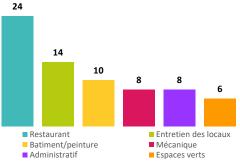
Parmi ces nouveaux embauchés, nous avons eu le plaisir d'accueillir en CDI au sein de l'Association deux personnes précédemment en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) sur le chantier d'insertion, la première démarré le 01/08/2018, sur un poste d'éducateur technique et la seconde depuis le mois de novembre sur un poste d'agent de service.

Nous sommes très heureux à travers ces recrutements d'avoir pu à la fois contribuer en tant qu'employeur aux missions poursuivies par l'Espace Insertion et de bénéficier dans le cadre de nos actions des compétences et de l'expérience de ces deux personnes.

RÉPARTITION PAR PRESTATION

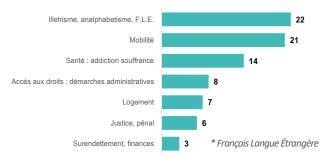
70 PERSONNES

En 2017, 33 femmes et 37 hommes ont pu intégrer les différentes prestations



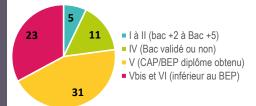
PROBLÉMATIQUE DES SALARIES

L'illettrisme, l'alphabétisme, FLE* sont les problématiques les plus courantes



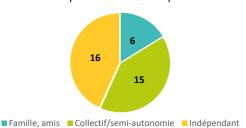
RÉPARTITION PAR NIVEAU SCOLAIRE

44 % du public ont un diplôme de niveau V



TYPE D'HÉBERGEMENT

43 % des personnes sont indépendantes



Forte de son expérience en matière d'insertion sociale et professionnelle de publics fragilisés, la structure d'insertion par l'activité économique, Espace INSERTION, a ouvert ses portes et son savoir faire à de nouveaux

- Janvier: Démarrage de l'expérimentation du Dispositif Rebond à Montigny les Metz
- Juin: Le Dispostif M.N.A. s'installe au 80 C rue de Saint Quentin et bénéficie des ateliers chantiers d'insertion et de Rebond pour favoriser l'inclusion des mineurs pris en charge.
- Aprés un longue collaboration avec l'Espace INSERTION à travers les Sentiers de l'Avenir devenus programme P.A.I.P.S., c'est le PAEJ qui en octobre 2017 rejoint l'insertion.

L'ensemble de ces services se regroupe au 1er novembre 2017 au sein du même établissement d'insertion sociale et professionnelle.

DISPOSITIF M.N.A.

Atelier SLAM. classe REBOND Décembre 2017

Nous avons le plaisir de vous présenter l'extrait d'un texte écrit par Boubou, mineur de 17 ans originaire du Mali

« J'ai quitté mon pays de nais-

Le désert du Sahara j'ai traversé/

Puis l'Algérie la Libye l'Italie la France/

J'ai travaillé comme manœuvre à Alger/

J'ai écouté respecté mes parents/

Quand j'ai fait ce grand voyage seul au monde/

J'ai gardé dans mon cœur du levant au couchant/

Seul souvenir, leurs conseils présents à chaque seconde.»

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

Depuis le 1er juin 2017, le CMSEA a fait le choix de répondre à la demande du Conseil Départemental de la Moselle par l'ouverture d'un dispositif prenant en charge 20 mineurs non accompagnés sur le bassin messin.

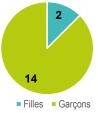
En appui au Pôle Protection de l'Enfance du CMSEA, ce dispositif propose un accompagnement éducatif des mineurs confiés à partir d'une structure de semi-autonomie.

Ces adolescents ont entre 15 et 17 ans et sont en capacité de vivre une expérience de semi - autonomie avec une recherche d'intégration dans le milieu ordinaire. Les mineurs concernés sont pressentis comme pouvant intégrer une scolarité ou un dispositif d'apprentissage ou d'insertion.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'AGE

La totalité du public accueilli a plus de 16 ans



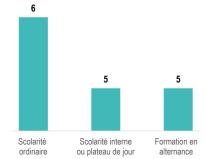
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ENFANTS

On observe une grande diversité des origines géographiques



SCOLARISATION

La majorité du public suit une scolarité ordinaire



LES MOYENS

- Une Structure de semi-autonomie
- Un encadrement technique: 0, 75 ETP
- Une équipe éducative : 2 ETP éduc + 2 CUI
- 2 cadres
- · Une équipe pédagogique : Rebond
- Un réseau de partenaires actif et engagé

Accompagnement vers l'autonomie

Insertion dans le droit commun

Déploiement du Dispositif à partir de juin 2017 avec une arrivée progressive des mineurs au sein de 7 appartements éclatés sur le territoire messin.

L'équipe éducative s'est constituée autour d'objectifs d' accès à l'autonomie, d'accompagnement à l'insertion et de préparation à la majorité.



Directrice : Christelle OTT

Dispositif REBOND

Atelier SLAM, classe REBOND Décembre 2017

Extrait d'un texte écrit par **Melvin**, **15 ans**,

«Arrivé au collège, le stress commençait à m'envahir/

Serait-ce le regard des autres/

Peut-être faudrait-il réagir/

Ce sentiment qui est comparable à la marée haute/ A quoi pensezvous quand on vous parle de joie/

Vous pensez à l'amitié, l'amour/

Pour moi ces mots me paraissent lourds/

J'aimerais me débarrasser de ces points (...) J'en ai marre de me sentir rejeté/

J'en ai plus qu'assez de toutes ces moqueries/

Je ne peux plus les supporter ni les encaisser/

Tout va bientôt être fini /

Mais je vois une deuxième chance à la vie/ J'envie toutes ces personnes qui arrivent à sourire/

Mais je ne veux plus être rongé par la jalousie/

Je pense pouvoir ne plus souffrir(...) Mes faiblesses peuvent devenir des forces/

Si je me montre sous l'écorce/ Alors personne ne m'atteindra/ Maintenant je suis vraiment moi.»

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

Le dispositif REBOND accompagne les enfants âgés de 14 à 18 ans en prévention ou en situation de décrochage scolaire. Rattaché à l'Espace INSERTION et en lien avec le Pôle Protection de l'Enfance il a été créé afin de «prévenir et lutter contre le décrochage scolaire».

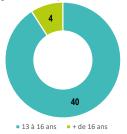
Ce dispositif s'adresse à des adolescents de 14 à 18 ans relevant du dispositif de protection de l'enfance.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

44 ADOLESCENTS ACCOMPAGNES

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE

Le public est majoritairement constitué de garçons de plus de 13 ans



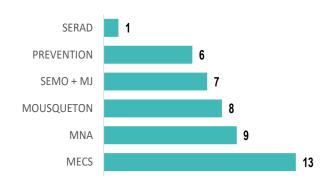
SORTIE DU DISPOSITIF

Sur 14 sorties, 5 retours en milieu scolaire ordinaire



- Poursuite de parcours en insertion pro
- Arrêt
- Apprentissage
- Retour en milieu scolaire ordinaire
- Autres (déménagement, retour en famille hors secteur)

ORIENTATION PAR TYPE DE STRUCTURES



- **Redonner** du sens à l'école et aux apprentissages,
- Aider à l'acquisition et à la maîtrise des apprentissages et des savoirs transmis à l'école.
- Renforcer l'estime et la confiance en soi.
- **Favoriser** la ré-identification de l'élève à un groupe « classe »,
- **Permettre** de mieux se projeter dans l'avenir;
- Accompagner, les parents en aval et en amont du dispositif dans une démarche de réappropriation de leur statut et rôle envers les enfants

OBJECTIFS DU DISPOSITIF

SFORTS

Dans le cadre d'une prise en charge adaptée et personnalisée, 44 mineurs ont bénéficié d'un suivi sur le Dispostif comprenant des temps collectifs sur la classe, suivis individuels sur site et/ou au sein des établissements scolaires d'origine.

Les vacances d'été ont constitué un temps particulièrement fort sur cette année. Avec la proposition d'une prise en charge sur un principe d'école ouverte et la mise en place d'activités alternatives sur cette période (fresque, jardin pédagogique...).

Le projet a pris sens dans son ensemble pour les jeunes accompagnés et une équipe constituée autour d'objectifs partagés.

MERCIA NOS

PARTENAIRES!

partenaires institutionnels et

encore cette année par une

confiance dans l'action du

service quelque soit le niveau et la place de chacun des

Nous les remercions vivement!

avec

caractérisent

relations

financiers

acteurs.

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNE (PAEJ)

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

Le Point Accueil Écoute Jeune (PAEJ) est un lieu repère, où les jeunes de 18 à 25 ans, en rupture sociale et/ou familiale, peuvent être écoutés et orientés selon leurs difficultés du moment. Nous créons un espace alternatif, non contraint, un espace de liberté plus propice à l'émergence de leur parole.

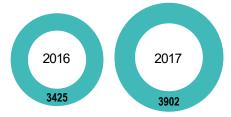
Le P.A.E.J. c'est:

- Un accueil inconditionnel et une écoute sécurisée.
- Un entretien individuel,
- Un diagnostic social,
- Un accompagnement adapté aux besoins,
- Une orientation auprès des professionnels spécialisés,
- Des ateliers de remobilisation par le travail,
- Des actions de découvertes citoyennes.
- Un fort travail partenarial
- Un travail de rue
- Une mise à l'abri sécurisante
- Un accompagnement dans le logement.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

RÉPARTITION DU PUBLIC ACCOMPAGNÉ

En 2017, on observe une augmentation des passages de 14 % par rapport à 2016.



DÉCLINAISON DES ACTIONS

L'action la plus fréquente réalisée est celle des entretiens individuels

RÉPARTITION PAR PROBLÉMATIQUE

La problématique la plus fréquente pour le public accueilli relève de l'emploi et la formation



Ainsi, une attention particulière sera portée à l'évolution du contenu de nos actions sur le programme PAIPS et l'axe hébergement et au renforcement de la formation des travailleurs sociaux face aux mutations importantes de la typologie du public (augmentation dans les suivis du nombre de filles, de personnes issues de la demande d'asile et/ou anciens mineurs

Entretiens individuels

Hébergement tiers

Démarches administratives

Domiciliation

Appel au 115 Demande SIAO

PAIP'S

Service civique 10



229

197

517

Dans une dynamique de diversification des activités du PAEJ, notre objectif restera de proposer encore en 2018, des actions innovantes dans la lutte contre les exclusions et la marginalisation.

OBJECTIFS 2018

L'évolution du nombre de passages s'explique en partie par:

l'augmentation importante des demandes de domiciliation, deux fois plus qu'en 2016,

non accompagnés).

- le déploiement du Projet «Hébergement filles» ,

Cette année, plus de 1000 journées de chantiers de remobilisation ont été mises en œuvre et réalisées dans le particulièrement au Dispositif d'Insertion Professionnelle et Sociale (Espace INSERTION).





LA PRÉVENTION SPÉCIAL SÉE EN 2017 Directrice : Sylvie GANDELOT - MILA

Les équipes de prévention spécialisée du CMSEA comme l'ensemble de la Prévention Spécialisée sont plus que jamais en première ligne des grandes questions sociales qui impactent notre société.

A ce titre, nous pouvons en premier lieu témoigner que les quartiers sur lesquels nous intervenons sont toujours autant exposés à la précarité, au chômage, aux trafics de stupéfiants, aux violences diverses; la population de ces quartiers et les professionnels de prévention spécialisée cohabitent avec ces problématiques tout en essayant d'y faire face pour protéger et éduquer la jeunesse qui y grandit.

Parmi les problèmes qui nous occupent, on retrouve toujours hélas et de façon plus prononcée qu'ailleurs la question de la déscolarisation et de l'échec scolaire, suivi par les addictions et l'entrée de plus en plus tôt dans des pratiques de consommation de produits (pour les garçons la primo consommation se fait aux alentours de 11 ans et 13 ans pour les filles).

On peut également rencontrer des situations plus dégradées perméables aux pensées radicales, et notamment des jeunes attirés par les idéologies populistes xénophobes ou par la radicalité religieuse.

Ces pensées radicales qui se construisent le plus souvent hors de l'espace public, c'est-à-dire devant le PC ou le smartphone, affectent les relations sociales primaires et secondaires. Elles contribuent à une forme de **construction identitaire désocialisante** pouvant aller jusqu'à des conséquences dramatiques.

Du point de vue de la cohésion sociale, ces conduites participent assez largement à la détérioration du bien vivre ensemble et à la fragmentation des groupes sociaux confortant des logiques de rejets, de replis et de suspicions, comportements à la base de la montée des positions conspirationnistes.

Nos réponses éducatives face à ces nouveaux périls se sont largement renouvelées. Les interventions des éducateurs qui émargent tout à la fois sur le périmètre de la protection de l'enfance et de la prévention de la délinquance sont le fruit d'un recentrage opéré par de nombreuses formations mais aussi par le Conseil Départemental soucieux d'afficher une cohérence entre les dispositifs de la protection de l'enfance sur ces questions.

Ainsi nous retrouvons les modalités d'interventions psychoéducatives arrimées à quatre axes : Travail de proximité, Travail de rue virtuelle, Décrochage scolaire précoce et les radicalisations violentes, Travail collectif.

Pour les politiques et d'autres professionnels de l'éducation, ces lignes pédagogiques sont à la fois des repères éclairants pour comprendre les pratiques sociales des éducateurs de rue.

Combinés aux résultats affichés par l'ensemble des équipes de terrain, ce sont aussi des instruments de mesure de la qualité de nos interventions, et de notre capacité à accompagner des jeunes en grandes difficultés dans des contextes incertains et complexes.

Dans cette perspective, la **prévention spécialisée** demeure une modalité d'intervention toujours originale, une force créatrice et efficace pour conforter des relations à partir d'une présence et d'une disponibilité des éducateurs de rue dans les quartiers. Par exemple le fait d'assurer une présence sur les quartiers durant la journée, la soirée, voire durant le week-end est un atout et les liens sociaux qui se créent et se nouent avec la population participent d'une nécessaire homéostasie dans les quartiers.

A ce sujet, il importe de rappeler l'arrêté du 04 juillet 1972 et code de l'action sociale et des familles, art L121-1 et art L121-2, qui précise que la mission des éducateurs de rue est de « mener une action éducative afin de faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes dans un milieu où les phénomènes d'inadaptation sociale sont particulièrement développés ».

Nous rappelons que le principe fondateur de la démarche de l'éducateur de Prévention Spécialisée, c'est de s'inscrire dans le paysage du lieu de vie des jeunes. En effet, par sa présence régulière, par la confiance, par la relation établie, il construit la légitimité de ses interventions auprès des jeunes, des familles, du quartier...

Ainsi, la Prévention Spécialisée **conduit une action éducative de proximité** qui au fil du temps s'est renforcée d'une *méthodologie d'intervention*, véritable repère pour les professionnels dans leurs interventions.

Sur le positionnement professionnel de nos équipes, il convient de souligner que la dynamique engagée par le Département de Moselle, et qui vise à mettre en cohérence les dispositifs de la Protection de l'Enfance sur des territoires nouvellement redéfinis, situe la **Prévention Spécialisée comme une véritable sentinelle de la Protection de l'Enfance**.

De plus, par ses actions originales notamment les interventions sociales et communautaires en particulier, le développement de capacités et pouvoir d'agir, elle contribue assez largement à la prévention et à l'amélioration de la situation des jeunes en difficultés.

Par ailleurs, la Prévention Spécialisée est depuis longtemps interrogée sur la visibilité de ses actions et de ses interventions. Aussi, nous avons souhaité répondre à ces sollicitations en rendant compte de l'activité développée sur les territoires. Concernant nos modalités de fonctionnement, nous explicitons la démarche qui nous conduit à fonder notre intervention éducative à partir d'une présence sociale et d'une disponibilité effective.

Les Directeurs adjoint de la Prévention spécialisée

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

OBJECTIFS, PRINCIPES ET PERSPECTIVES



- Coopérer à l'éducation individuelle et collective des jeunes
- · Soutenir les familles dans leur tâche éducative
- Participer à l'amélioration des dynamiques territoriales
- Prévenir le décrochage scolaire

Ils fondent la relation éducative à partir des principes suivant :

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION **AU REGARD DE SA MISSION**





Jean - Marc BALDINGER EPS METZ, WOIPPY & L.A.E.P.







LES PRINCIPES D'INTERVENTION

04 LA NÉCESSITE **DU TRAVAIL EN PARTENARIAT**

05 L'ADĂPTATION DES **ACTIONS AUX BESOINS DES** POPULATIONS



Jérôme FOLMER EPS SAINT AVOLD





PERSPECTIVES 2018



PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

EPS METZ, EPS FORBACH, EPS WOIPPY, EPS VAL DE L'ORNE, L.A.E.P., EPS VAL DE FENSCH. EPS SAINT AVOLD & EPS VAL DE SARRE

FOCUS SUR LES EQUIPES DE PRÉVENTION

L'année 2017 a permis de préciser certains aspects de notre intervention commune :

- La répartition des jeunes par tranche d'âge
- L'adaptation à la charte et expérimentation des Actions Éducatives Ponctuelles (AEP)
- Les actions auprès des familles et des actions sur la parentalité
- Les actions collectives orientées vers différentes thématiques parmi lesquelles:
 - la radicalisation, avec la présentation du spectacle «Djihad», la participation à des colloques et des formations sur ce thème
 - des actions visant l'insertion par le sport, avec la réalisation de la saharienne, des participations de jeunes à des courses de fond, des actions sur les sports à risques
 - des actions visant l'insertion par le travail, avec la réalisation d'ateliers jeunes, de chantiers pécules
 - la coéducation avec des actions mises en œuvre avec et pour les habitants

Au niveau de la dynamique interne le SEMN a accompagné des professionnels vers des formations

- sur les questions de radicalisation / les réseaux sociaux / journée de service.
- Deux journées CNLAPS sur le thème de la rue virtuelle et l'entrée vers l'usage des NTIC.
- la participation de plusieurs professionnels à des journées thématiques.

La mission de la prévention spécialisée consiste à éviter l'apparition, le développement ou l'aggravation du processus de marginalisation ou d'inadaptation sociale chez les jeunes et leur famille. Sont classiquement distinguées :

- la prévention primaire qui agit en amont des difficultés dans les lieux où se manifestent les risques,
- la prévention secondaire qui agit à un stade précoce de son évolution
- prévention tertiaire qui agit sur les complications et les risques de marginalisation.

LA PRÉVENTION DANS SA GLOBALITÉ

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017

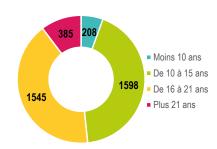
3736
PRISE EN CHARGE

NOMBRE DE FAMILLES BÉNÉFICIAIRES EN 2017



RÉPARTITION PAR TRANCHE D'AGE

Les principaux bénéficiaires (84 %) sont des jeunes âgés de 10 à 21 ans



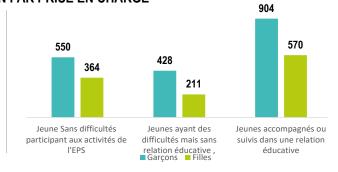
RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL



RÉPARTITION PAR PRISE EN CHARGE

1474

jeunes sont accompagnés ou suivis dans une relation éducative



L'année 2017 confirme les changements annoncés dès 2015 et formalisés en 2016.

Tout d'abord au niveau des structures et au niveau RH :

- Transfert de l'activité du centre social « Foyer St Eloi » à la municipalité de Woippy,
- Déploiement des postes d'éducateurs sur le secteur du Val de Sarre (Sarreguemines et Sarrebourg),
- La fermeture des locaux de l'EPS de Hayange, antenne créée en 1978 qui aura largement participé à la fondation du SEMN,
- Le transfert managérial du PAEJ vers le Pôle Inclusion du CMSEA,
- Le rapprochement managérial de l'EPS de Woippy et de l'EPS de Metz (ces équipes ainsi réunies constituent désormais un seul secteur d'intervention Metz-Métropole).

Une **réflexion collective** a été menée à propos d'un chantier nécessaire, en l'occurrence, **la réorganisation du SEMN**, en tenant compte des nouveaux périmètres d'intervention ainsi que des contingences qui touchent aux organisations de travail.

UN ÉCOSYSTÈME DE PARTENAIRES DYNAMIQUES

«SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN» (PROVERBE AFRICAIN)

Notre Association a la chance d'interagir avec un écosystème fidèle et innovant n'hésitant pas à apporter son concours au (co-)développement et à la réalisation de projets passionnants avec nos établissements et services.

2017 a été une année riche en soutiens apportés par des acteurs, tant économiques que civils, qui font confiance au CMSEA et s'associent à sa mission et à son rayonnement.

PLACE DU MÉCÉNAT EN 2017

LeMÉCÉNAT FINANCIER sedéveloppe progressivement avec des dons qui ont atteint 27.000€ cette année.

Du MÉCÉNAT EN NATURE, dont des couettes et oreillers, ainsi qu'un téléviseur, fournis par divers acteurs économiques a permis de compléter l'équipement de certains appartements et internats accueillant des enfants, adolescents et jeunes adultes.

Le MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES a été particulièrement apprécié, tant dans la gouvernance et la vie de notre Association au travers de l'implication pro-active de nos administrateurs , que de bénévoles externes venus prêter main forte à certaines équipes d'établissements au profit de nos usagers

Nos partenaires tant PUBLICS que SOCIAUX ont une place cruciale dans le développement du lien entre nos usagers et la Cité.

Nous ne citerons que certains exemples, de nombreuses réalisations ont déjà été mentionnées par les Directeurs d'établissements dans le présent rapport.

EPS Woippy:

- Projet «SONO» à Woippy, où l'équipe de la prévention spécialisée poursuit son travail de proximité avec LOGIEST, dont médiation et animation avec les bailleurs et les habitants du quartier
- Projet des jardins suspendus avec LOGIEST.
- Le dispositif Prox' RAID Aventures permettant d'organiser au cœur des quartiers, des moments privilégiés de rencontre entre les policiers et les ieunes

EDS FORBACH of BEHREN

- Atelier jeune de Forbach Wiesberg en partenanat avec le bailleur MOSELIS, qui s'adresse à des jeunes de 14 ans révolus à 21 ans inclus, pendant les vacances scolaires, pour participer à des actions mises en œuvre dans leur quartier par des associations locales
- Séjour culturel et linguistique à Lisbonne et à Londres
- BEHREN Notre résidence s'exprime par la beauté de l'esprit





Le développement et le rayonnement d'un acteur, qu'il soit économique comme civil, est aujourd'hui indissociable du succès et de la pérennité de son écosystème. Il est aujourd'hui difficile pour un territoire de développer son attractivité sans un maillage d'acteurs interagissant de concert pour le bien-être et le bien-vivre de ses citoyens, d'autant plus s'ils sont en situation de vulnérabilité. Notre mission de Sauvegarde est de créer ce lien au profit de la dignité et de l'autonomie de nos publics, tout en s'adaptant tant aux enjeux et besoins de nos usagers, ou à ceux de nos politiques publiques, de la société et des bouleversements géoéconomiques.

Pour renforcer notre action, les échanges avec les parties prenantes du CMSEA seront d'autant plus appuyées avec des programmes spécifiques, tels le **Mécénat, le Parrainage et les Appel à projets / d'offres**, que cela fait sens face à la prise de conscience de la contribution des entreprises dans le développement durable de leur environnement, comme de l'implication des politiques dans les projets locaux d'intérêt général.

Par ailleurs, les **programmes d'échanges internationaux tels IDA (Allemagne) et JOUSSOUR (Algérie)** auront une place incontournable à jouer dans le rayonnement de l'Assocation.











REMERCIEMENTS

Le rapport de gestion indique les évolutions de notre vie associative, nombreuses et diversifiées. Elles demandent un soutien renforcé de nos équipes, de nos partenaires, de nos instances associatives, ainsi que de nos instances représentatives du personnel.

Nous tenons, au nom de nos publics accueillis, voire hébergés, ainsi que nos professionnels à sincèrement les remercier!





















































































Nous profitons de cette opportunité pour vivement remercier les Fédérations avec lesquelles nous échangeons, que cela soit la CNAPE, le CREAI, LA FÉDÉRATION ADDICTION et bien d'autres qui seraient trop nombreuses à lister.



GLOSSAIRE

A

AA: Accès à L'Autonomie

AEMO: ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT

AEP: AIDE EDUCATIVE PONCTUELLE

AIS: ACCOMPAGNEMENT ET INSERTION SOCIALE

AMP: AIDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

ANESM : Agence Nationale de l'Evaluation et de la Qualité des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

APSAP: Accompagnement de Prévention, de Soutien et d'Accpompagnement à la Parentalité

ARS : AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

ATR: Appartement Thérapeutiques Résidentiels

AIRE : Association Nationale des Instituts Thérapeutiques et Pédagogiques et de Leurs Réseaux

ASE: AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

C

CAAA : CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR ADOLESCENTS

CAARUD : CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS
CAF: CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
CCAS: CAISSE CENTRALE D'ACTIVITÉS SOCIALES

CD : CONSEIL DÉPARTEMENTAL

CDIP : CELLULE DÉPARTEMENTALE DE L'INFORMATION

PRÉOCCUPANTE

CER : CENTRE EDUCATIF RENFORCÉ
CFA : CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

CHSCT : COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES

CONDITIONS DE TRAVAIL

CHRS: Centre d'Hébergement et de Réinsertion

SOCIALE

CIL: CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT CJC: CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS CLIS: CLASSE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE

CMS: CENTRE MÉDICO-SOCIAL

CNAPE: Convention Nationale des Associations de

PROTECTION DE L'ENFANCE

CNLAPS : Comité national des acteurs de la Prévention spécialisée

COPIL : COMITÉ DE PILOTAGE

CPOM: CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE

MOYENS

CRP: CENTRE DE RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE

CSAPA: CENTRE DE SOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE

Prévention des Addictions

CTR: CENTRE THÉRAPEUTIQUE RÉSIDENTIEL

CVS : CONSEIL À LA VIE SOCIALE

D

DADT : DISPOSITIF D'ACCUEIL DIVERSIFIÉ THIONVILLOIS
DASA : DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

POUR ADOLESCENTS

DDCS: DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION

SOCIALE

DEFI: DIRECTION DE L'ENFANCE, DE LA FAMILLE ET DE

L'INSERTION

DIRECCTE : DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA CONCURRENCE, DE LA

CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DPI : DISPOSITIF DE PREMIÈRE INTERVENTION

DRJSCS: DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES

SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

DUERP: DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES

RISQUES PROFESSIONNELS

Ε

EA : ENTREPRISE ADAPTÉE

EJE: EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

EHPAD: ETABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR

Personnes Agées Dépendantes

EPS: EQUIPE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

ERLI: EDUCATION AUX RISQUES LIÉS À L'INJECTION

ESAT : ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE

TRAVAIL

ETAPE : ECOUTE ET TRAVAIL D'ACCOMPAGNEMENT

PARENTS ENFANTS

ETP: EQUIVALENT TEMPS PLEIN

FAM: Foyer d'Accueil Médicalisé FAS: Foyer d'Accueil Spécialisé

FHESAT: FOYER D'HÉBERGEMENT DE TRAVAILLEURS EN

ESAT

FAPP: Foyer Appartements

н

HACCP: HAZARD ANALYSIS CRITICAL CONTROL POINT, NORME D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE

ı

IAE: INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE

IME: Institut Médico-Educatif
IMP: Institut Médico Pédagogique
IMPRO: Institut Médico-Professionnel
INJS: Institut National des Jeunes Sourds

ITEP : INSTITUT THÉRAPEUTIQUE, EDUCATIF ET

PÉDAGOGIQUE

L

LAEP: LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

M

MAIS: MAISON D'ACCUEIL ET D'INSERTION SOCIALE MDPH: MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES

HANDICAPÉES

MECS: Maison d'Enfants à Caractère Social MET: Maison Educative et Thérapeutique

MJIE: Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative

MNA: MINEUR NON ACCOMPAGNÉ

0

OCTAPEH: ORGANISME CENTRAL DE TECHNOLOGIE D'APPRENTISSAGE, DE PROMOTION ET D'EDUCATION EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

OFDT: OBSERVATOIRE FRANÇAIS DES DROGUES ET DES

TOXICOMANIES

OS: OBLIGATION DE SOINS
OV: OBLIGATION DE VISITES

P

PAEJ: POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES

PAEJEP: POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNE ET PARENTS

PIA: Projet Individualisé d'Accompagnement PJJ: Protection Judiciaire de la Jeunesse

PMR: Personne à Mobilité Réduite PPI: Plan Particulieur d'Intervention PPI: Plan Pluriannuel d'Investissement R

RAF: RÉSEAU D'ACCUEIL EN FAMILLE

RDR: RÉDUCTION DES RISQUES

S

SAEI: Service d'Action Educative et d'Investigation

SAFTE: SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL THÉRAPEUTIQUE

ET EDUCATIVE

SAHTHMO : SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À L'HÉBERGEMENT DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EN MILIEU

OUVERT

SAO (ARS): Service d'Accueil et d'Orientation

- ARS

SAVS: SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

SAS: SERVICE ACCUEIL ET SOINS SDS: SERVICE DE SUITE

SEA: SERVICE EN AMONT

SEMN: SERVICE EDUCATIF EN MILIEU NATUREL

SERAD : Service Educatif Renforcé

D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

SESSAD : Service d'Education Spéciale et de

Soins A Domicile

SHD: STRUCTURE D'HÉBERGEMENTS DIVERSIFIÉS

SINTES: Système National d'Identification des

TOXIQUES ET SUBSTANCES

SPFS: SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL SPÉCIALISÉ

SPIP : SERVICE PÉNITENTIAIRE D'INSERTION ET DE

PROBATION

Т

TAPAJ: Travail Alternatif Payé à la Journée

TSA: TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

TCC: TROUBLES DU COMPORTEMENT ET DE LA CONDUITE TED: TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT TLSA: TROUBLES SPÉCIFIQUES DU LANGAGE ET DES

APPRENTISSAGES

TREND: TENDANCES RÉCENTES ET NOUVELLES

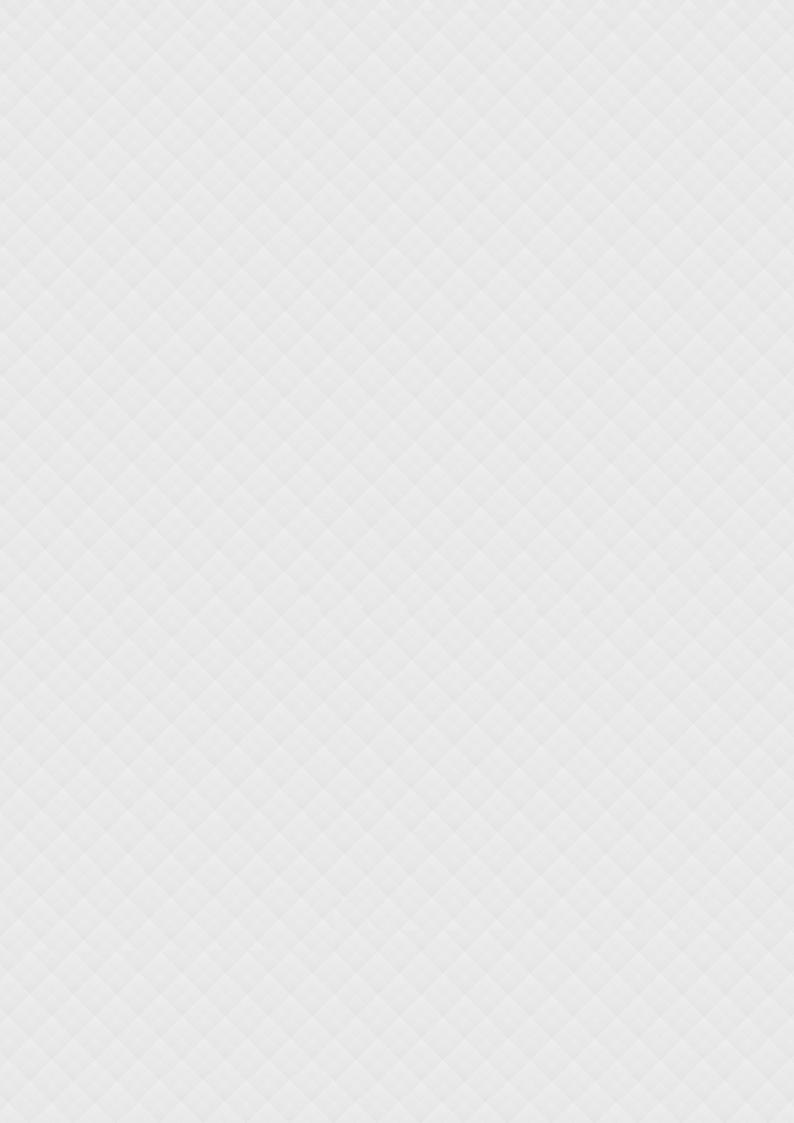
DROGUES

U

ULIS: Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

UTASI: Unités Territoriales d'Action Sociale et

D'INSERTION





Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes 47 rue Dupont des Loges - CS 10271 - 57006 METZ Cedex 01 Tél : 03 87 75 40 28 - Fax : 03 87 37 30 80 - servicecentral@cmsea.asso.fr

